

CAI
EA290
G11
35
1989
DOCS

Copyright © 1984 Yousuf Karsh



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031338 8

Le Canada et l'Afrique



Trimestriel N° 35

Septembre 1989

SIDA

LE SIDA

- *Le défi scientifique et social*
- *V^e Conférence internationale — Montréal, juin 1989*

C'est sur un vibrant appel pour que les dollars et les roubles soient utilisés pour détruire le sida plutôt que pour continuer la course aux armements nucléaires que Son Excellence le D^r Kenneth Kaunda, président de la Zambie, a ouvert officiellement la V^e Conférence internationale sur le sida.

Le sida est une bombe qui agit en silence et qui tue lentement, a affirmé le D^r Kaunda. « Si vous croyez être à l'abri, vous vous aveuglez, vous êtes dans l'erreur! » On ne sait pas en quel sens va se développer le sida et si on ne trouve pas très bientôt de remède, le sida se manifestera demain avec plus de force. Aussi faut-il mobiliser toutes les ressources disponibles pour apporter un soutien massif aux programmes déjà mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans de nombreux pays.

Au moment de la fondation de l'OMS, on s'était fixé pour objectif la santé pour tous d'ici l'an 2000. L'apparition du VIH et du sida vient mettre en péril cette espérance en ajoutant une nouvelle dimension à la destruction du corps humain dont on connaît encore mal les mécanismes de défense. La rencontre de Montréal, a déclaré M. Kaunda, est donc critique pour la survie de l'humanité. Nous devons faire face au spectre de la mort qui, dans certaines régions, menace la race humaine de disparition.

Le président Kaunda a lancé un appel pour que les gouvernements de tous les pays transmettent de l'information sur cette maladie encore considérée comme une honte et un stigmate social : « Il faut faire disparaître ce refus de se pardonner d'avoir le sida! ».

Réseaux de consultations scientifiques et de communications pour combattre le sida

Chaque année, la Conférence internationale sur le sida constitue un événement d'importance majeure dans le cadre des efforts déployés dans le monde pour connaître, prévenir et maîtriser le



Santé publique



Aspects cliniques



Recherche



L'individu



Société



Droit et éthique



Multilatéral



Économie



Audio-visuel



Médias



Retransmission



Affiches

sida. L'invincible virus ne connaît pas de frontière. Le nombre de cas recensés dans le monde s'élève actuellement à 145 000. Mais, selon les experts, le nombre réel de victimes se situerait entre 350 000 et 400 000 si on tient compte de tous les cas non rapportés. Le Canada compte 2 500 personnes atteintes du sida. Ces statistiques sont incomplètes puisqu'elles ne permettent pas d'avoir une idée exacte du nombre de porteurs asymptomatiques. On estime que la situation des années 90 sera neuf fois plus dramatique que celle des années 80. On sait que ces projections peuvent être trompeuses et qu'il faut parfois les réviser à la baisse, mais il demeure que les chiffres sont alarmants.

L'intérêt que suscite le sida est à la hausse, s'il faut en croire le nombre de participants aux conférences mondiales. La première conférence, à Atlanta, en 1985; avait attiré 2 000 personnes. Il en est venu 3 000 à Paris l'année suivante. En 1987, à Washington, les services d'accueil ont été débordés par les 7 500 participants. À Stockholm, l'an dernier, on en comptait 7 000 et à Montréal, en juin 1989, plus de 10 500 personnes représentaient 130 pays, dont au-delà de 210 délégués de 32 pays d'Afrique.

La VI^e Conférence internationale aura lieu à San Francisco en juin 1990, et on compte y recevoir 15 000 personnes. Le thème sera « De la science à l'élaboration des politiques ».

Chacune des quatre conférences antérieures à celle de Montréal est devenue à sa façon un jalon du réseau de communication que la communauté scientifique internationale met en place au-delà des frontières géographiques et au travers de disciplines aussi diverses que celles qui touchent au comportement, aux sciences cliniques et biomédicales et aux domaines social, économique et politique.

D'ailleurs, en préparation de la rencontre de Montréal, les organisateurs avaient tenu des réunions régionales au Kenya, au Bénin, en Inde et au Brésil.

La conférence de Montréal s'est distinguée par une approche globale qui intégrait les aspects sociaux et humains de la maladie sans diminuer l'import-

Le sida est une bombe qui agit en silence et qui tue lentement, a affirmé le D^r Kaunda. « Si vous croyez être à l'abri, vous vous aveuglez, vous êtes dans l'erreur! » On ne sait pas en quel sens va se développer le sida et si on ne trouve pas très bientôt de remède, il se manifestera demain avec plus de force. Aussi faut-il mobiliser toutes les ressources disponibles pour apporter un soutien massif aux programmes déjà mis en place par l'OMS dans de nombreux pays.

tance de la composante biomédicale. Près de 70 p. 100 des 6 000 communications reçues abordaient des questions biomédicales.

La volonté d'agir

« La certitude que le nombre des personnes touchées par le sida et le VIH ne fera qu'augmenter au cours des prochaines années doit stimuler la volonté d'agir. » C'est ce qu'a déclaré le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, en s'adressant aux délégués lors de la cérémonie d'ouverture de la V^e Conférence internationale sur le sida. « Tous doivent assumer leurs responsabilités pour combattre ce fléau », a ajouté le premier ministre, en souhaitant une évolution des mentalités et la disparition des craintes irrationnelles et des comportements de défense face à cette maladie.

Après avoir fait état de l'engagement du Canada dans les divers programmes de l'OMS, dans les programmes bilatéraux avec les pays en voie de développement, le travail du CRDI et de l'ACDI, le premier ministre a annoncé deux nouveaux programmes : le Canada financera une étude en Haïti sur les attitudes face au sida et un nouveau projet de 10 millions de dollars avec les pays d'Afrique australe. Enfin, M. Mulroney a fait appel aux organismes privés et aux bénévoles pour que des fondations soient créées afin de recueillir les sommes nécessaires à la recherche.

Si le sida n'est plus explosif au Canada, on sait par contre qu'il se régionalise peu à peu. Les pays d'Afrique sont les plus durement touchés par le sida. Par ailleurs, l'Asie est encore peu contaminée, mais la situation est fragile et l'épidémie pourrait bien exploser si des mesures préventives ne sont pas appliquées.

Le sida est une affaire mondiale. Tout programme d'intervention, pour être efficace, doit avoir un pied en Occident ▶

et l'autre en Afrique. Il n'y a pas de programme cohérent sans ces deux dimensions.

Un changement profond sur le plan social

L'épidémie du sida oblige les chercheurs en microbiologie et en sciences sociales à s'interroger sur la dynamique des facteurs biologiques et socioculturels, et à reprendre le dialogue paradoxalement rompu par la division du travail imposée par les techniques qui ont mené aux grandes victoires de l'ère microbiologique.

Un changement profond s'opère dans les relations entre les personnes atteintes du sida avec le corps médical et la société en général en raison de leur propre implication. Une des difficultés majeures vécues par les personnes atteintes du sida ou du VIH concerne la qualité de la relation entre le « malade » et son médecin, le personnel médical qui l'entoure, et la société. La majorité des contacts sont de nature technique, excluant ainsi presque automatiquement des rapports humains et chaleureux.

Le thème de la V^e Conférence était « Le sida, défi scientifique et social ». Ce défi s'adresse à tous, aussi bien aux spécialistes des sciences biomédicales et sociales qu'aux décideurs du secteur public et aux organismes communautaires. Mais il y a également un défi au coeur même du défi : ne jamais perdre de vue la personne seule, démunie, angoissée qui vit au jour le jour avec le sida.

Le sida oblige à la solidarité. L'humanité s'en sortira sans doute avant la fin du siècle, mais cette épreuve débouchera sûrement sur une nouvelle conception de la santé. ■



Dossier spécial

- Le sida, défi scientifique et social

2

Éditorial

- Interdépendance mondiale

4

Suivi sur la Francophonie

- Le 3^e Sommet de la Francophonie — Dakar
- Les grandes résolutions

5

Politique et relations internationales

- Sommets et Consultations sur 5 grands axes de préoccupations mondiales
- L'OTAN à 40 ans
- L'atmosphère de notre Globe
- Lutte contre l'apartheid
- Le fédéralisme canadien

7

8

9

10

Économie — Finance — Commerce

- La croissance globale
- Le Sommet du G-7 — Paris
- Firme canadienne — l'Hydro-Québec
- Nouvelles commerciales

11

13

16

Science et technologie

- Les concepteurs de logiciels au Canada

Album photo

18-19

Développement

- Durabilité du développement
- Nouvelle stratégie de développement
- Les ONG et ING — contributions
- Redonner un avenir à l'Afrique

20

21

22

Relations universitaires

- L'Université d'Alberta contribue au programme de santé au Cameroun

26

Communication

- Radio-Canada International — Horaires
- Au cœur de la musique

27

27

Art et culture

- KARSH : l'Art du portrait

28

Le livre canadien

- La bataille des dictionnaires

30



Film

- Film en tournage — La femme africaine

31

Sport

- Les Jeux de la Francophonie

34

Relations : Canada-Cameroun

(verso)

Page couverture

- M^{gr} Desmond Tutu de l'Afrique du Sud
- Photo — don de Yousuf Karsh, prise en 1984
- Exposition au Musée des beaux-arts du Canada — Ottawa, été 1989, « Karsh — L'Art du portrait » (page 28) dans le cadre du 150^e anniversaire de la photographie

Supplément : — Afrique : Le défi d'un développement continu

Prof. Shinwaayi Muntemba du KENYA
 Prof. An. A. Gromyko de l'URSS
 Prof. R. Sandbrook du CANADA



- Sommet du G-7, Paris
- Les concepteurs de logiciels au Canada
- L'OTAN à 40 ans
- SIDA — Défi scientifique et social, Montréal
- Durabilité du développement — Stratégies, New York
- Sport et culture, Casablanca

Interdépendance mondiale

- *Défi . . . aux individus, aux gouvernements, aux organismes internationaux*
- *Coopération . . . pour un système commercial multilatéral plus ouvert*
- *Interaction . . . pour un développement durable*

Le monde se transforme chaque jour sous nos yeux — politiquement, économiquement et physiquement. Les changements sont parfois brusques et évidents. Mais le plus souvent, ils n'apparaissent qu'au fil du temps. Nous acceptons les avantages qu'ils comportent, mais nous en craignons aussi les risques. Le changement nous met tous au défi, en tant qu'individus, que gouvernements ou que membres d'organismes internationaux. Pour réagir comme il se doit, nous devons faire preuve d'imagination, de créativité et d'initiative. Et, plus que jamais, l'interdépendance mondiale nous force à réagir collectivement si nous voulons pouvoir gérer ensemble des problèmes qui dépassent les capacités individuelles des gouvernements.

Lors de la réunion ministérielle de l'OCDE à Paris en juin 1989, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, mentionnait le rôle important que doivent jouer l'OCDE et tous les autres organismes internationaux pour aider leurs membres à relever eux aussi les défis lancés aux grands pays industrialisés. Les organismes internationaux doivent être ouverts et dynamiques, capables d'aider à faire face aux faits nouveaux qui surviennent à l'extérieur des frontières nationales. À titre d'institutions, elles peuvent servir à focaliser les efforts de coopération avec le reste de la communauté internationale.

En matière de coopération, l'une des tâches les plus évidentes concerne les pays en développement. La gestion fructueuse des relations avec ces pays est un exercice complexe, difficile et urgent. Les programmes d'aide au développement et les efforts des pays en développement comporteront peu d'avantages durables si la communauté internationale n'arrive pas à coopérer comme il se doit pour assurer la croissance et la stabilité de l'économie mondiale dans un climat de libre concurrence.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE, en outre, joue un rôle essentiel quant au maintien du volume et de la qualité de l'aide dans son ensemble. Il permet aussi de réfléchir sur le rôle des programmes et des politiques d'aide dans la promotion du développement. Le Comité a entrepris de situer les efforts de coopération internationale en matière de développement dans le contexte des défis des années 90. Ce travail, et les premières analyses en résultant, sont conformes à la politique canadienne de développement énoncée dans la stratégie publiée en mars 1988.



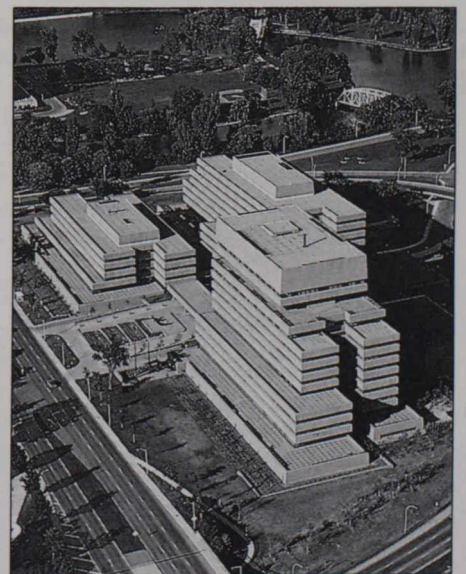
Les ministres des Affaires extérieures et du Commerce extérieur du Canada, Joe Clark et John Crosbie en consultation avec le Président de la Communauté européenne à Bruxelles.

Plus que jamais, l'interdépendance mondiale nous force à réagir collectivement si nous voulons pouvoir gérer ensemble des problèmes qui dépassent les capacités individuelles des gouvernements.

Cet examen a mené à plusieurs constatations : il faut appuyer les politiques et les programmes lancés par les pays en développement; de saines politiques économiques nationales sont essentielles à un développement et à une croissance durables; ces politiques doivent améliorer l'efficacité de l'économie, favoriser l'épargne intérieure et attirer les investissements étrangers essentiels au financement du développement.

Les réformes politiques doivent être non seulement saines sur le plan économique, mais aussi socialement acceptables. Les considérations sociales doivent donc être intégrées dans le processus général d'élaboration des politiques. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE sont de plus en plus sensibilisés à ce fait qu'ils prennent désormais en considération dans leurs travaux. C'est un changement souhaitable et il faut continuer dans ce sens.

Avec des réformes économiques intérieures appuyées comme il se doit, les pays en développement peuvent commencer à espérer voir la fin de leurs énormes difficultés. À mesure qu'ils progressent sur le plan économique, ces pays deviennent des partenaires com-



Le ministère des Affaires extérieures a adopté un nouveau nom d'usage — *Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada* — pour mieux refléter son mandat.

LE CANADA ET L'AFRIQUE

Publié par



Affaires extérieures et
Commerce extérieur
Canada

External Affairs and
International Trade
Canada

Direction des relations avec l'Afrique
francophone et le Maghreb (GAF)

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Hors du Canada, s'adresser à l'ambassade du
Canada.

Canada

merciaux plus actifs. Le succès des économies nouvellement industrialisées et les leçons qu'on a en tirées en témoignent. Ce succès n'est pas venu sans effort, mais il a été remporté dans des conditions souvent difficiles.

L'aide publique au développement (APD) n'est qu'une modeste composante du tableau d'ensemble. De bonnes politiques budgétaires et monétaires dans les pays industrialisés contribuent à réduire les taux d'intérêt et à encourager l'épargne. De plus, un système commercial multilatéral plus ouvert avantage directement les pays en développement dans la mesure où il multiplie les débouchés pour leurs exportations.

Pour le Canada, contribuer à la santé de l'économie nationale et internationale signifie s'attaquer à son déficit. C'est ce que le gouvernement a fait en présentant en avril un budget dont les effets se sont fait sentir sur les revenus et les dépenses des Canadiens. Cette situation nouvelle nécessitera des ajustements à court terme, qui aideront à jeter les bases d'une croissance forte et stable dans les années à venir. Par le fait même, le Canada pourra continuer à faire sa part pour accroître les apports d'APD dans les années à venir. Au cours des cinq prochaines années, l'aide canadienne au développement totalisera environ 16 milliards de dollars. Le Canada s'est engagé à maintenir un programme de qualité et, malgré ses réductions budgétaires, il a préservé l'orientation développementale de son aide.

La qualité de l'aide consentie par la communauté internationale est souvent plus difficile à mesurer que son volume, mais l'une et l'autre sont nécessaires pour que l'effort d'aide soit crédible. L'examen de l'effort global d'aide au développement révèle que le volume de l'aide n'est pas à la mesure des besoins, bien qu'au cours des dernières années, l'aide au développement se soit accrue de 7,4 p. 100.

Dans cette grande dimension du travail de la communauté internationale, il reste beaucoup à apprendre les uns des autres. On se doit de rester ouverts aux nouvelles idées et aux nouvelles structures. Dans les activités de rayonnement, comme dans le travail sur le développement, il faut donc avoir la souplesse, l'esprit novateur et l'imagination qui permettront de relever les défis et les possibilités des années 90 dans une atmosphère d'interdépendance et de coopération. ■

Le 3^e Sommet de la Francophonie — Dakar

- *Une première en Afrique*
- *Les 17 grandes résolutions*

Paris, Québec, Dakar : l'itinéraire s'allonge, en même temps que les réalisations croissent en nombre et en qualité. À Paris, en 1985, les pays ayant en commun l'usage du français avaient décidé d'assumer formellement leurs responsabilités collectives, par la conclusion d'un pacte de solidarité agissante.

La démarche francophone s'est consolidée à Québec en septembre 1987, où en plus de démontrer que les engagements de Paris avaient été tenus, le deuxième Sommet traçait les voies d'une coopération concrète et raffermissait la concertation politique et économique. Paris et Québec avaient ainsi posé les fondements de la Francophonie.

Le troisième Sommet, qui s'est tenu à Dakar en mai 1989, aura confirmé la maturité et la permanence des sommets francophones et aura constitué un tournant à plus d'un titre : l'importance des discussions politiques et économiques s'est substantiellement accrue; la qualité et la franchise des échanges se sont intensifiées remarquablement; l'objectif de consolidation, en particulier institutionnelle, a été atteint; une coopération de près de 150 millions de dollars a été retenue; l'ACCT s'est vue confortée dans son mandat renouvelé; le multilatéralisme souhaité par le Sud s'est accru. . .

À Dakar, les chefs et représentants de 44 gouvernements ont adopté, entre



Le Président Abdou Diouf du Sénégal accueille le Premier ministre du Canada Brian Mulroney à son arrivée à Dakar pour le Sommet francophone en mai 1989.

autres, 17 résolutions dans les domaines suivants : questions politiques, économie, coopération, environnement, solidarité, éducation et institutions et langues.

1. *L'Afrique australe : apartheid et déstabilisation régionale* — Résolution qui réitère le rejet de l'apartheid, condamne les actions de déstabilisation de l'Afrique du Sud à l'égard de ses voisins et demande l'intensification des actions et des sanctions contre ce pays, la libération des prisonniers politiques, la levée de l'état d'urgence et le dialogue en vue de l'instauration d'un système démocratique et égalitaire.
2. *La Namibie* — Résolution qui réaffirme le droit à l'indépendance et à l'intégrité territoriale et lance un appel à tous les intervenants en vue de l'application des accords en ce sens et de la mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de Sécurité de l'ONU.
3. *Le Moyen-Orient* — Résolution qui réaffirme le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, souligne l'urgence de parvenir à un règlement, considère la contribution récente de l'OLP, s'engage à oeuvrer pour une Conférence internationale de la paix au Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies.
4. *Le Liban* — Résolution qui proclame de rétablir la paix (souveraineté, intégrité territoriale, unité et indépendance), soutient les efforts de paix, reconduit le fonds de solidarité pour la reconstruction des institutions et appelle à la participation au financement.
5. *Le conflit Iran-Irak* — Résolution qui appuie le cessez-le-feu et demande aux deux parties d'appuyer le Secrétaire général de l'ONU dans la mise en oeuvre de la résolution 598 du Conseil de Sécurité.
6. *Les droits fondamentaux* — Résolution qui considère qu'aux droits de l'individu doivent correspondre les droits des peuples et en appelle au respect des droits de la personne comme au respect des droits au développement. ►

Sommet (suite de la p.5)

7. *L'utilisation du français dans les organisations internationales* — Résolution qui poursuit les efforts entrepris (42^e et 43^e assemblées générales des Nations Unies), demande d'adopter des mesures pour garantir l'utilisation du français dans les organisations internationales et non gouvernementales et décide de la création d'un fonds multilatéral (auprès de l'ACCT) pour l'aide aux activités des groupes francophones, à la traduction et à l'interprétation.
8. *La situation économique mondiale* — Résolution qui appelle à une intensification des efforts pour un meilleur équilibre dans les échanges entre pays en voie de développement et pays industrialisés, en soulignant la nécessité de la mise en œuvre d'une stratégie internationale du développement (IV^e décennie de l'ONU pour le développement — 1991-2000). La résolution demande l'adoption d'un nouveau programme d'action en faveur des pays les moins avancés; soutient le Programme intégré pour les produits de base (VII^e session de la CNUCED); insiste pour une prise en considération des exigences du développement lors des négociations au sein de l'Uruguay Round (GATT); et s'engage dans la recherche de solutions nouvelles au problème de l'endettement (Conférence préconisée par l'OUA). De plus, la résolution accorde une attention particulière aux problèmes de l'environnement.
9. *L'environnement* — Résolution qui reconnaît que tous les États du monde doivent observer les normes et les principes existants (Convention de Vienne, Protocole de Montréal, Déclarations de La Haye); convient d'une série d'énoncés et de mesures, ainsi que de négociations pour la protection



Sommet francophone de Dakar — Le Premier ministre du Canada Brian Mulroney, avec les premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick, Robert Bourassa et Frank MacKenna.

du climat; appuie le concept de développement durable; affirme l'interdépendance entre l'économie et l'environnement; se félicite de la tenue en 1992 de la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement; et convoque une Conférence des ministres francophones chargés de l'environnement.

10. *L'avenir des institutions francophones et les mécanismes de suivi du Sommet de Dakar* — Résolution qui décide de maintenir le Comité international du suivi (CIS) dans l'intégralité de ses fonctions et de ses pouvoirs; reconduit le Comité international de préparations (CIP) des sommets; et reconnaît que l'ACCT constitue une garantie institutionnelle et lui confie des responsabilités accrues concernant la préparation, le suivi et la dimension multilatérale découlant des sommets. La résolution élargit aussi le Comité consultatif conjoint (CCC); reconnaît la contribution du monde associatif francophone; souhaite que l'ACCT facilite les rencontres, les échanges et la coordination pour les associations francophones; et reconnaît le rôle éminent que joue l'AIPLF.
11. *La création d'un fonds de solidarité* — Résolution qui crée ce fonds pour remédier aux dommages subis et aider à faire face aux situations d'urgence, notamment pour les victimes de l'apartheid, le Liban, le Tchad et Madagascar.
12. *Le fonds de solidarité en faveur du Tchad* — Résolution qui reconduit ce fonds pour permettre une amélioration du système éducatif du Tchad.
13. *Le Centre de recherches et d'études de langue : Village du Bénin* — Résolution qui décide d'inscrire le Village du Bénin comme projet de la francophonie, demande au CIS de veiller à son exécution et invite les institutions francophones, les ONG et les organismes à s'associer à l'action du Centre.
14. *L'adoption des rapports du volet coopération* — Résolution qui convient que le document « Projet francophone : Enjeux et Défis » constitue un document significatif de réflexion sur l'action future pour le développement au sein de la communauté francophone, et réaffirme

On assiste actuellement à un éveil de la conscience mondiale, mais cela ne suffit pas. Il n'y a plus de temps à perdre. Le bon chemin passe nécessairement par l'interdépendance. « Nous, dirigeants de la Francophonie, de dire le premier ministre Brian Mulroney à Dakar, nous sommes engagés à sauvegarder cette planète et à favoriser le développement des peuples que nous représentons. Cela aussi est difficile et incertain. C'est une question de survie. C'est pour cela que nous n'avons pas le droit de ne pas réussir. »

que la coopération francophone doit se concrétiser dans les cinq domaines d'intervention prioritaires déjà retenus, auxquels s'ajoutent la protection de l'environnement et l'éducation et la formation.

- 14(bis). *La lutte contre l'érosion en Haïti* — Résolution qui reconduit ce projet.
15. *Déclaration de Dakar* — Résolution qui considère que la communauté francophone est devenue une réalité politique, économique et culturelle fondamentale et réaffirme la continuation au sein de cet espace commun des actions dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la culture et de la communication, de l'information scientifique et du développement technologique, des industries de la langue, et de l'éducation et de la formation. De plus, la résolution décide que l'éducation et la formation constituent un domaine stratégique d'intervention pour la diffusion de la langue française ainsi que des langues et cultures nationales; s'engage à créer un contexte économique international permettant d'améliorer la situation économique des pays en développement, membres de la communauté; et incite les autres instances internationales à faire autant.
16. *L'Angola* — Résolution qui apporte un soutien et souhaite l'application intégrale des protocoles et accords (Brazzaville, New York, Harare et Luanda), en vue de l'avènement d'une paix globale et durable dans la région.
17. *Le Sommet mondial de l'Enfance* — Résolution qui invite la communauté internationale à redoubler d'efforts pour la survie, la protection et le développement de l'enfant et soutien l'idée d'organiser un Sommet mondial de l'Enfance (UNICEF). ■

Les chefs d'État et leurs représentants se concertent.

SOMMETS ET CONSULTATIONS



Sur cinq grands axes de préoccupations et de développement à l'échelle mondiale.

RELATIONS :	Francophonie et Commonwealth — Dakar, Kuala Lumpur
SÉCURITÉ :	L'OTAN à 40 ans — Bruxelles
ÉCONOMIE :	Le Sommet du G-7 — Paris
ENVIRONNEMENT :	Économie et écosystèmes — La Haye, Nairobi
SOCIÉTÉ :	Le sida, défi scientifique et social — Montréal

L'OTAN A 40 ANS

• *Le 9^e Sommet de l'OTAN — Bruxelles, mai 1989*

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) célèbre le 40^e anniversaire de sa fondation. Cette organisation a été et reste l'une des pierres d'angle de la politique étrangère du Canada. L'OTAN est aujourd'hui garante de 40 années de paix ininterrompue en Europe et des valeurs qui ont rapproché ses membres et qui les unissent encore aujourd'hui.

Lorsqu'il a signé le Traité en 1949 au nom du Canada, le très honorable Lester B. Pearson a déclaré :

« Ce traité, s'il est le produit de la crainte et de la frustration, doit néanmoins mener à des réalisations sociales, économiques et politiques qui survivront à l'urgence qui lui a donné naissance et dont les effets déborderont le cadre géographique qu'il recouvre aujourd'hui. »

À l'époque, l'armée soviétique et ses effectifs de guerre étaient toujours stationnés en Europe; Berlin-Ouest faisait l'objet d'un blocus; un coup de force communiste venait tout juste d'écraser une démocratie naissante en Tchécoslovaquie; et les nations d'Europe occidentale, qui renaissaient à peine des cendres de la guerre, étaient ouvertement menacées de subir le même sort. Il y a là un contraste frappant avec la période de prospérité d'aujourd'hui, et l'OTAN a été et demeure un instrument essentiel de ce progrès.

L'unité et la détermination de l'Alliance ont souvent été mises à

Aujourd'hui, l'OTAN est garante de la sécurité de plus de 600 millions de personnes dans 16 pays des deux côtés de l'Atlantique. On vit une époque marquée par les conflits, et pourtant l'Europe — où l'on retrouve la plus forte concentration d'armements sophistiqués au monde — jouit actuellement de sa plus longue période de paix et de stabilité.

l'épreuve — troubles périodiques en Europe orientale, soulèvement en Hongrie, crise du canal de Suez, écrasement des manifestations du printemps de Prague, détente des années 70, troubles en Afghanistan et double décision. Chaque fois, l'OTAN en est ressortie plus forte et plus pertinente.

C'est dans le cadre de l'OTAN que le Canada et les Alliés ont établi en 1972, les objectifs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). La réussite de ce processus a amené l'Union soviétique et certains de ses alliés est-européens à prendre de véritables engagements dans les domaines des droits de la personne, de la coopération économique et de la sécurité militaire. On constate aujourd'hui dans les pays de l'Est un plus grand respect pour les droits de la personne, une plus grande liberté de déplacement ainsi qu'une plus grande liberté de culte. Il n'aurait pu en être ainsi sans la ténacité avec laquelle les Alliés ont pressé ces pays d'accorder à leurs citoyens des pri-

vilèges et des droits que nous tenons pour acquis.

On vit présentement à un tournant de l'histoire. Les deux superpuissances ont convenu d'éliminer une catégorie entière d'armes nucléaires. Des progrès importants ont été réalisés sur la voie d'un traité qui permettrait de réduire d'environ 50 p. 100 la taille de leurs arsenaux nucléaires stratégiques. Une détermination nouvelle caractérise aujourd'hui les efforts déployés pour contrôler et, à terme, bannir les armes chimiques.

Le 9^e Sommet, qui s'est tenu à Bruxelles en mai dernier, a pris deux initiatives en matière de désarmement nucléaire et conventionnel et s'est révélé un événement de portée historique. Il aura permis aux 16 pays de l'Alliance atlantique de sortir de l'impasse sur les missiles de courte portée. De plus, les pays alliés ont adopté « le concept global » liant les impératifs de sécurité et les questions de désarmement.

L'OTAN doit donc continuer de travailler à réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest et à favoriser les mesures qui accroîtront la confiance et la coopération. Cette mission exigera la même unité et la même détermination qui ont permis à l'Alliance de jouer un rôle si important dans les progrès réalisés jusqu'ici. Au 9^e Sommet de Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement ont aussi adopté une déclaration proposant un programme d'action commun concernant les pays de l'Europe de l'Est.

L'OTAN a été utile pour l'Europe et pour l'Amérique du Nord depuis sa formation en 1949. Le Canada maintiendra donc ses engagements militaires et politiques envers l'OTAN. Il continuera à jouer un rôle de premier plan au sein de l'organisation et à aider à façonner une ère nouvelle dans les relations Est-Ouest. ■



Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, Joe Clark, avec le Secrétaire général de l'OTAN à Bruxelles.

L'ATMOSPHÈRE DE NOTRE GLOBE, L'ENVIRONNEMENT DE TOUS LES CONTINENTS SE DÉTÉRIORENT

• *Le problème est planétaire*

La communauté internationale fait face pour la première fois à une situation qui met en question la survie du globe. La dégradation de l'environnement mondial affecte la nature entière : les hommes, les animaux, les plantes et la matière. Les sculptures de marbre s'effritent et s'effondrent tout aussi facilement que les cancers rongent la peau. Les états financiers, les croyances religieuses, les origines raciales, les convictions politiques et les situations géographiques sont sans importance pour le changement de l'environnement.

Qu'on le veuille ou non, le monde arrive à un tournant. Certains peuvent faire fi des problèmes globaux, mais ceux-ci ne disparaîtront pas spontanément. Ils exigent des solutions globales. Un consensus mondial exige à son tour une coopération et un engagement mondiaux qui nécessitent d'affronter ces questions de façon ouverte, responsable et courageuse!

À certains égards, un pas, peut-être deux ont été fait, dans la voie d'une solution. On a la chance d'avoir prévu, il y a une vingtaine d'années, qu'on aurait d'ici l'an 2000 à affronter des problèmes environnementaux et d'avoir ainsi créé le Programme des Nations Unies pour

l'environnement (PNUE). Aujourd'hui plus que jamais, on a besoin, en tant que communauté mondiale, d'institutions globales pour affronter les défis à l'échelle planétaire.

Le Canada reste engagé envers le PNUE et envers le rôle central que celui-ci a joué et qu'il doit continuer à jouer pour catalyser et coordonner la coopération internationale dans le domaine de l'environnement et pour mettre en œuvre un développement durable; autrement dit, un développement économique sain sur le plan environnemental.

On a aussi fait un deuxième pas dans la voie d'une solution. Le PNUE a donné à la communauté internationale une orientation précise en identifiant les cinq grandes priorités dans le domaine de l'environnement mondial, à savoir : les changements climatiques, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la gestion des eaux douces, l'arrêt de la désertification et les problèmes liés aux déchets dangereux. Ainsi discutait-on des sérieux problèmes reliés à l'environnement lors de la 15^e réunion du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi en mai dernier.

Peu d'autres thèmes retiennent aujourd'hui l'attention des dirigeants sur tous les continents du globe, car les conditions mêmes de la vie sur notre planète sont aujourd'hui menacées par les atteintes graves dont l'atmosphère terrestre est l'objet. Des études scientifiques

faisant autorité ont mis en évidence l'existence et l'ampleur de dangers considérables tenant notamment au réchauffement de l'atmosphère et à la détérioration de la couche d'ozone. Comme le problème est planétaire, sa solution ne peut être conçue qu'au niveau mondial et les concertations dans ce domaine, qui se succèdent à un rythme accéléré, visent à identifier et à coordonner les actions nécessaires pour stabiliser la situation.

La réunion historique de Stockholm sur l'environnement humain, tenue en 1972 était le premier pas vers une prise de conscience que l'environnement et le développement économique, longtemps perçus comme deux éléments inconciliables, sont en fait interdépendants. Comme en témoigne le rythme des concertations, la volonté internationale est maintenant évidente pour traiter de ce problème à l'échelle du globe : la Convention de Vienne de 1987 pour la protection de la couche d'ozone; le Protocole de Montréal de 1987 relatif aux substances qui appauvrissent cette couche d'ozone; la Conférence de Londres sur le même sujet; la Conférence de Toronto en février 1988 sur l'atmosphère en évolution; la Réunion à Ottawa d'experts légaux et politiques sur la protection de l'atmosphère en février 1989; le Sommet et la Déclaration de La Haye de mars 1989 sur l'environnement; la Convention mondiale de Bâle en mars 1989 sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux; l'Accord d'Helsinki en mai dernier sur l'interdiction des produits chimiques qui affectent la couche d'ozone et la réunion de suivi, tenue à Paris, sont autant de progrès réalisés dans la concertation internationale sur les questions d'environnement.

L'environnement est aussi à l'ordre du jour de tous les sommets et les réunions d'organismes internationaux, tels les sommets de Dakar (mai 1989, Francophonie) et de Paris (juillet 1989, Groupe des sept principaux pays industrialisés) et la réunion de l'OCDE à Paris à la fin mai. Le même sujet sera sans doute soulevé au Sommet de Kuala Lumpur (Commonwealth) en octobre, à la réunion de Paris en novembre prochain et à la 2^e Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Genève en 1990.

Il s'agit d'événements importants qui servent à élargir le dialogue international sur l'environnement. Toutefois, il

suite à la p. 10



Les leaders des principaux pays industrialisés et le président de la CE au Sommet de Paris, en juillet 1989. Sommet économique (G-7).

Seules la suppression de l'apartheid et l'élection d'un gouvernement représentant la majorité au moyen d'un suffrage universel libre et équitable auquel participeraient tous les adultes au sein d'une Afrique du Sud unie et non fragmentée peuvent conduire à une solution juste et durable mettant fin à la situation explosive qui prévaut actuellement en Afrique du Sud.

Lutte contre l'apartheid

- *Canberra — réunion du Comité des ministres des Affaires étrangères, août 1989*
- *Kuala Lumpur — sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth, octobre 1989*

Le Comité des ministres des Affaires étrangères (CMAE) s'est réuni une dernière fois en août à Canberra avant la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui aura lieu à Kuala Lumpur en octobre. À Canberra, le Comité a passé en revue toutes ses activités accomplies jusqu'à maintenant et rédigera un rapport à l'intention des chefs de gouvernement du Commonwealth. La situation actuelle, les sanctions (y compris le rapport d'experts définitif), la déstabilisation, la contre-propagande et la contre-censure, la Namibie et l'aide aux États de la ligne de front ainsi qu'aux victimes de l'apartheid et à ses opposants ont à nouveau été à l'ordre du jour.

Le CMAE, constitué lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth tenue à Vancouver en octobre 1987, a donc rempli son mandat, qui découlait de la Déclaration de l'Okanagan sur l'Afrique australe et du programme d'action rendu public à la réunion de Vancouver. Cette déclaration réaffirmait la détermination du Commonwealth à lutter pour le démantèlement de l'apartheid afin d'éviter le décuplement de la tragédie humaine. Les chefs de gouvernement ont décidé de créer le CMAE pour donner une impulsion et une orientation de haut niveau aux objectifs du Commonwealth concernant l'Afrique du Sud. Le Comité est composé des ministres des Affaires étrangères du Canada, de l'Australie, de la Guyane, de l'Inde, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, et il est présidé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark.

Conformément au programme d'action adopté à Vancouver, le Comité s'est penché, au cours des deux dernières années, sur quatre questions princi-

pales : l'application plus large, plus stricte et plus vigoureuse des sanctions actuelles; la réaction du Commonwealth face à la situation critique des voisins de l'Afrique du Sud en raison de la déstabilisation de la région; étendre le programme d'aide à apporter aux victimes de l'apartheid et à ses opposants pour qu'il puisse atteindre ces derniers en Afrique du Sud, afin d'encourager un dialogue constructif dans ce pays et neutraliser la censure et la propagande sud-africaines; et la question de la Namibie.

À chacune des réunions du CMAE (Lusaka en février 1988, Toronto en août 1988, Harare en février 1989 et Canberra en août 1989), les ministres ont discuté des principaux objectifs du programme d'action. Ils ont étudié les recommandations d'experts indépendants sur le renforcement des sanctions conformément à un rapport provisoire issu de la deuxième réunion du CMAE, portant sur l'évaluation de l'application et de l'incidence des sanctions contre l'Afrique du Sud, et à un rapport d'experts gouvernementaux sur les liens de l'Afrique du Sud avec le système financier international. Les ministres ont discuté des propositions d'aide pour la sécurité des États de la ligne de front; du soutien au Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique; et de la poursuite d'une stratégie proposée par le Canada et visant à neutraliser la propagande et la censure sud-africaines. De plus, le CMAE a étudié une initiative canadienne visant le renforcement de l'embargo sur les livraisons d'armes conformément au rapport de la Campagne mondiale contre la collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud portant sur l'embargo placé sur les armements par l'ONU. Enfin, le Comité s'est penché sur la situation en Namibie et sur le soutien à l'initiative de l'archevêque Scott et de Lord Chitnis visant à favoriser la forma-

tion et l'enseignement supérieurs des Noirs d'Afrique du Sud.

Le Commonwealth a une longue histoire de mesures prises contre l'apartheid. L'Afrique du Sud a quitté le Commonwealth en 1961 en raison des pressions exercées, à l'initiative du Canada, contre ses politiques racistes.

À New Delhi, en 1983, les chefs du Commonwealth ont indiqué que seules la suppression de l'apartheid et l'élection d'un gouvernement représentant la majorité au moyen d'un suffrage universel libre et équitable auquel participeraient tous les adultes au sein d'une Afrique du Sud unie et non fragmentée peuvent conduire à une solution juste et durable mettant fin à la situation explosive qui prévaut actuellement en Afrique du Sud.

En vertu de l'Accord sur l'Afrique australe conclu à Nassau en 1985, les

suite à la p.10



« Un très beau proverbe africain dit que "nul sentier ne conduit à un arbre qui ne porte pas de fruit." Un large chemin s'ouvre devant nous : c'est celui de la Francophonie qui, à partir de Paris, nous a menés à Dakar, en passant par Québec. L'arbre existe, lui aussi : il plonge ses racines dans une culture millénaire qui nourrit nos aspirations et nous donne les moyens de les réaliser. Quant aux fruits, ils seront ceux de notre dynamisme, de notre constance et notre solidarité. »

— Le Premier Ministre Brian Mulroney au Sommet Francophone de Dakar en mai 1989.

L'atmosphère (suite de la p. 8)

faut aller au delà du dialogue. Il faut des mesures concrètes. Pour y parvenir, il est important, de l'avis du Canada, que les Nations Unies prennent la décision, lors de la 44^e Assemblée générale à l'automne 90, de convoquer la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement. Cet événement marquant fournira l'occasion tant recherchée de redéfinir les rôles et les responsabilités du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organismes des Nations Unies.

Pour que cette conférence débouche sur des mesures concrètes et réalisables, il est indispensable que des conférences régionales aient lieu bien avant sa tenue en 1992. C'est dans ce contexte que le Canada participera activement à la Conférence régionale de la Commission économique pour l'Europe qui doit avoir lieu en mai 1990 à Bergen (Norvège). La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes prépare également une réunion qui aura lieu à Mexico.

La détérioration de l'environnement affecte tous les pays du monde et ne respecte aucune frontière. La communauté internationale doit donc continuer à progresser à un rythme accéléré dans la recherche de solutions à l'échelle mondiale. ■

Apartheid (suite de la p. 9)

chefs de gouvernement du Commonwealth ont constitué un Groupe de personnalités éminentes chargé d'évaluer les possibilités de changement pacifique en Afrique du Sud. Les chefs de gouvernement ont aussi adopté un certain nombre de mesures énergiques pour favoriser le changement dans ce pays. À la suite de la rebuffade de l'Afrique du Sud, des mesures additionnelles ont été prises par les chefs du Commonwealth (à l'exception de la Grande-Bretagne) en 1986.

À la réunion au Sommet de Kuala Lumpur en octobre 1989, les chefs de gouvernement du Commonwealth examineront le rapport du Comité des ministres des Affaires étrangères et l'incidence qu'a eue le programme d'action jusqu'à maintenant; ils recommanderont toute nouvelle orientation que devrait prendre la lutte contre l'apartheid. ■

Aujourd'hui le Canada est à la fois une monarchie constitutionnelle, une fédération, une démocratie parlementaire; sa constitution est en partie écrite et non écrite. Il a deux systèmes de droit et deux langues officielles. Depuis le 17 avril 1982, il a une charte constitutionnelle des droits.

Le fédéralisme canadien

par le Sénateur Gérald A. Beaudoin

Le fédéralisme est la forme de gouvernement où le pouvoir est partagé entre deux ordres de gouvernement. Le tracé des pouvoirs varie d'une fédération à l'autre de même que les garanties constitutionnelles.



Les édifices du Parlement canadien, Ottawa.

Le Canada est un type d'État fédéral où le fédéralisme est construit, bien charpenté et vivant. N'eût été du Québec qui donne au fédéralisme canadien un ton bien particulier, il est plus que probable qu'à partir de 1945 le fédéralisme canadien serait devenu fort centralisé au lieu de prendre le virage d'une certaine décentralisation.

Il est naturel qu'il y ait des mouvements favorables à la centralisation et à la décentralisation ou encore qu'une recherche se fasse d'un équilibre délicat des pouvoirs. On relève plusieurs de ces mouvements dans l'histoire canadienne. Pour bien comprendre la dynamique du fédéralisme canadien il faut donc retourner à ses origines.

• Les origines

Le Canada a connu d'autres constitutions avant 1867 : la *Proclamation Royale* de 1763 que l'on peut considérer comme sa première Constitution; l'*Acte de Québec de 1774* qui *inter alia* rétablit les lois civiles françaises; l'*Acte constitutionnel de 1791* qui sépara le Haut-Canada

(Ontario) et le Bas-Canada (Québec) et qui introduisit le système parlementaire; l'*Acte d'Union* de 1840 qui unissait à nouveau en un seul régime politique les deux Canadas du centre; enfin les trois conférences constitutionnelles de Charlottetown et Québec en 1864 et de Londres en 1866, jetèrent les bases du *British North America Act de 1867*, la Constitution actuelle du Canada (connue depuis 1982 comme la *Loi constitutionnelle de 1867*). Le Statut de Westminster de 1931 vint consacrer en droit l'indépendance politique qui existait dans les faits déjà. Le Parlement de Westminster adopta sa dernière loi sur la Constitution canadienne devenue en vigueur le 17 avril 1982 (le rattachement de la Constitution.) Ce n'est

qu'alors que le Canada, après un demi-siècle d'indépendance politique réelle et reconnue, obtint une indépendance constitutionnelle expresse et formelle.

• Quelques éléments politiques marquants

Sous l'Union, parce que les deux provinces centrales qui n'en formaient plus qu'une étaient au fond très différentes sur plusieurs plans, il se créa un certain fédéralisme de fait. Certaines lois ne s'appliquèrent qu'à l'une ou qu'à l'autre province. Bien que Sir John A. MacDonald de l'Ontario désirait une union législative, c'est sur l'insistance acharnée de Sir Georges-Étienne Cartier du Québec et des délégués de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick qu'une forme fédérative de gouvernement fut retenue. La propriété et les droits civils demeuraient alors de compétence provinciale afin de permettre au Québec de maintenir intact son *Code civil* et aux autres provinces de retenir le système de la *Common Law*. L'éducation devint une exclusivité

suite à la p. 32

CROISSANCE GLOBALE CONTINUE

- *Libéralisation et multilatéralisme du commerce*
- *Flexibilité, compétitivité, ajustements*

LE SOMMET ÉCONOMIQUE

- 15^e Sommet du G-7 — Paris, juillet 1989
- Coordination des politiques économiques — croissance continue
- Le déséquilibre du commerce nuit au développement mondial
- Meilleure insertion des pays en développement dans l'économie mondiale
- Sauvegarde de l'environnement au bénéfice des générations à venir.

Les leaders du Groupe des sept principaux pays industrialisés, soit les États-Unis, le Japon, la RFA, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Canada, ont constaté que trois enjeux principaux caractérisent la situation économique mondiale :

- le choix et la mise en œuvre des mesures propres au maintien d'une croissance équilibrée, à la maîtrise de l'inflation, à la création d'emplois et à la justice sociale; ces mesures devraient également faciliter la réduction des déséquilibres extérieurs, promouvoir les échanges et les investissements internationaux ainsi qu'améliorer la situation des pays en développement;

- le développement et la meilleure insertion des pays en développement dans l'économie mondiale; des progrès substantiels ont certes été réalisés dans nombre de ces pays, en particulier dans ceux qui mettent en œuvre des politiques économiques saines; mais le fardeau de la dette et la permanence de la pauvreté, souvent aggravée par des catastrophes naturelles frappant des centaines de millions d'êtres humains, sont autant de problèmes qu'il faut aborder dans un esprit de solidarité;

- l'urgence de la sauvegarde de l'environnement au bénéfice des générations à venir; comme des études scientifiques l'ont montré, de graves menaces pèsent sur l'environnement, dont la diminution de la couche d'ozone de la stratosphère et les émissions excessives de bioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre pouvant provoquer des changements climatiques; pour protéger l'environnement, la communauté internationale doit réagir avec détermination et mettre en œuvre rapidement des politiques concertées visant à assurer un développement durable.

Le Sommet de l'Arche marque ainsi le début d'un nouveau cycle de Sommets

après ceux commençant à Rambouillet en 1975 et à Versailles en 1982. Le cycle débutant en 1982 correspond à l'une des plus longues périodes de croissance depuis la Seconde Guerre mondiale.

La situation économique internationale

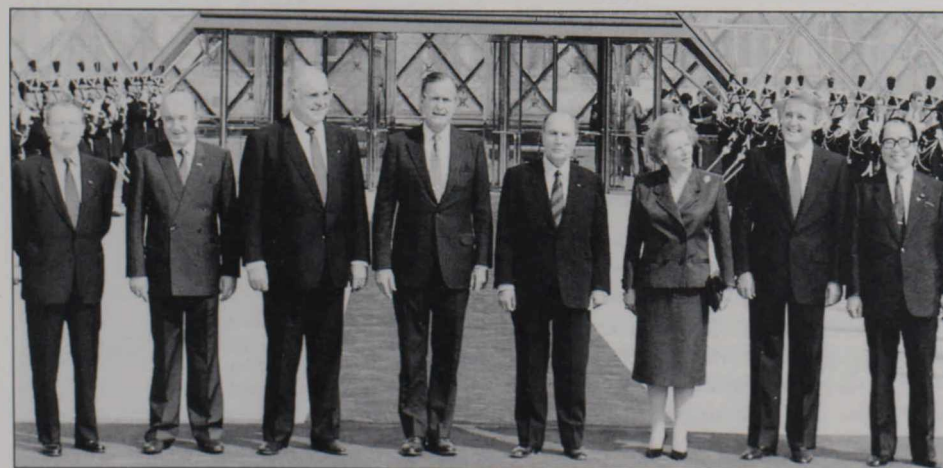
La croissance soutenue a été rendue possible par des politiques ayant pour objectif l'amélioration de l'efficacité et de la flexibilité des économies et par le renforcement de la coopération et de la coordination entre les pays du G-7. Le bon niveau de l'investissement réalisé au cours de cette période devrait favoriser à moyen terme la croissance de l'offre de biens et de services et contribuer à réduire les dangers d'inflation. L'avenir n'est cependant pas exempt de risques, la menace d'inflation dans de nombreux pays, les déséquilibres extérieurs et le rythme d'ajustement ralenti, des déficits budgétaires et de balances de paiements sont autant de situations à surveiller et nécessitant des ajustements.

Ensemble, les pays portent la responsabilité du développement équilibré de l'économie mondiale. Les pays déficitaires ont à jouer un rôle clé dans l'ajustement mondial à moyen terme en développant leurs exportations et en réduisant leurs déficits extérieurs; les pays excédentaires doivent contribuer à soutenir la croissance de l'économie internationale par des politiques créant des conditions favorables à une croissance de leur demande intérieure et de leurs importations.

L'émergence de nouvelles économies industrielles et le dialogue engagé avec elles sont bienvenus. Celles d'entre elles ayant des excédents substantiels devront contribuer à la réduction des déséquilibres extérieurs et de participer pleinement au système multilatéral des échanges et au marché financier mondial. A cette fin, elles devraient laisser leur taux de change refléter leur position concurrentielle, respecter les engagements souscrits au GATT et réduire leurs barrières commerciales.

Le système monétaire international

Par les accords du Plaza et du Louvre, les pays du G-7 sont convenus de pour-



Les leaders des principaux pays industrialisés et le Président de la CE au Sommet de Paris, en juillet 1989.

Sommet économique (suite de la p. 11)

suivre des politiques de surveillance et de coordination afin, d'une part, d'améliorer les données fondamentales de leurs économies et d'autre part de favoriser la stabilité de taux de change conformes à ces données. Ces deux volets sont complémentaires.

Des progrès ont été réalisés en matière de surveillance multilatérale et de coordination des politiques économiques, afin d'assurer la cohérence interne des politiques nationales et leur compatibilité internationale. Les procédures à mettre en œuvre ont été précisées et améliorées en liaison avec le Fonds monétaire international. Le processus de coordination a contribué à l'expansion de l'économie mondiale et a permis, dans une large mesure, d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international. On a également coopéré de manière suivie sur les marchés des changes. Il est important de poursuivre, et si besoin est, de développer cette approche coopérative et flexible, afin d'améliorer le fonctionnement et la stabilité du système monétaire international, de manière compatible avec les données fondamentales des économies.



Simulation de carte à jouer utilisée comme monnaie de change en Nouvelle-France en 1714. Collection du Musée de la monnaie du Canada.

Le commerce international

Les échanges mondiaux ont connu l'an dernier une expansion rapide. Toutefois, le protectionnisme demeure une véritable menace. Les pays du G-7 réaffirment avec force leur volonté de lutter contre toutes ses formes, et d'honorer les engagements de démantèlement et de statu quo pris à Punto del Este, impliquant notamment que ne soit prise aucune mesure restreignant ou faussant les échanges, incompatible avec les dispositions du GATT et de ses instruments. Il est convenu de recourir effectivement au mécanisme amélioré de règlement des différends du GATT et de rechercher de nouvelles améliorations. Les pays éviteront toute action discriminatoire ou autonome, contraires aux principes du GATT et remettant en

cause l'intégrité du système commercial multilatéral. Les pays du G-7 s'engagent également à rejeter fermement la propension à l'unilatéralisme, au bilatéralisme, au sectorialisme et à l'organisation des échanges, qui menace de compromettre le système multilatéral et les négociations de l'Uruguay Round.

Le développement

Le développement est un enjeu commun à tous les pays du monde. Les pays du G-7 aideront les pays en développement en libéralisant les échanges et en soutenant leur ajustement structurel. Ils encourageront également la diversification économique des pays dépendants des produits de base et la création d'un environnement favorable aux transferts de technologie et aux flux de capitaux.

L'aide publique au développement demeure essentielle et les efforts accrus fournis dans ce domaine par des participants au Sommet sont importants. Il est pris acte des objectifs déjà fixés par les organisations internationales pour le niveau futur de l'aide publique au développement et il est souligné l'importance que revêt le montant global des flux financiers pour le développement.

L'importance accordée à la qualité de l'aide, ainsi qu'à l'évaluation des projets et des programmes financés, doit continuer.

Les pays du G-7 demandent instamment aux pays en développement de mettre en œuvre des politiques économiques saines. L'adoption de mesures financières et budgétaires visant à attirer les investissements et à favoriser la croissance comme le rapatriement des capitaux, est un facteur tout à fait déterminant.

Le renforcement de la facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, le Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale aux pays les plus démunis et les plus endettés et la cinquième reconstitution du Fonds africain de développement, sont autant de mesures importantes en faveur des pays engagés dans un processus d'ajustement. Il est souligné l'importance que revêt une reconstitution substantielle des ressources de l'Association internationale de développement.

Tel que demandé l'an dernier au Sommet de Toronto, le Club de Paris

est parvenu à un consensus en septembre dernier sur les conditions de mise en œuvre d'une réduction significative du service de la dette pour les pays les plus démunis. Treize pays ont déjà bénéficié de cette décision.

Même si, en matière d'endettement, d'importants résultats ont déjà été obtenus, il reste encore de sérieuses difficultés à surmonter : dans beaucoup de pays, le service de la dette rapporté aux exportations demeure élevé, les moyens pour financer les investissements nécessaires à la croissance sont rares et la fuite des capitaux est un problème essentiel. Le rétablissement d'un environnement propice aux investissements est nécessaire pour maintenir un bon niveau de croissance sans excès d'endettement. Ces améliorations dépendent avant tout de la mise en œuvre de politiques d'ajustement persévérantes et efficaces dans les pays débiteurs.

Pour toutes ces raisons, les pays du G-7 sont fermement attachés à la stratégie renforcée de la dette appliquée cas par cas, et ils demandent instamment aux pays débiteurs de progresser rapidement dans la mise au point de programmes vigoureux de réformes économiques ouvrant la voie à des réductions de l'encours et du service de la dette conformément aux orientations définies par les deux institutions de Bretton Woods.

Les pays du G-7 encouragent les banques commerciales à adopter des approches réalistes et constructives dans leurs négociations avec les pays débiteurs et à conclure rapidement des accords financiers comprenant une réduction de l'encours et du service de la dette ainsi que des apports d'argent frais. Ils soulignent que les créanciers publics ne devraient pas se substituer aux prêteurs privés. Leurs gouvernements sont disposés à revoir comme il convient leurs fiscalités, leurs réglementations et les règles comptables afin d'éliminer les obstacles aux réductions de l'encours et du service de la dette.

L'environnement

La protection de l'environnement est inséparable du commerce, du développement, de l'énergie, de l'agriculture, des transports et de la planification économique. Il faut donc en tenir compte dans toute prise de décision économique. Politiques économiques et politiques de l'environnement se valorisent mutuellement. ▶

Les pays du G-7 reconnaissent que l'industrie a un rôle déterminant à jouer pour prévenir les pollutions à la source, réduire le volume des déchets, conserver l'énergie, ainsi que concevoir et commercialiser des technologies propres rentables. L'agriculture doit également apporter une contribution à la solution de problèmes d'environnement comme ceux de la pollution de l'eau, de l'érosion des sols et de la désertification. La coopération internationale devrait également être développée dans le domaine de la technologie et des transferts de technologie, afin de réduire la pollution ou d'apporter des solutions alternatives.

Il est souligné également la nécessité de prendre en compte les intérêts et besoins des pays en développement en contenant la croissance de leur économie et en répondant à leurs besoins financiers et technologiques visant à faire face aux problèmes d'environnement.

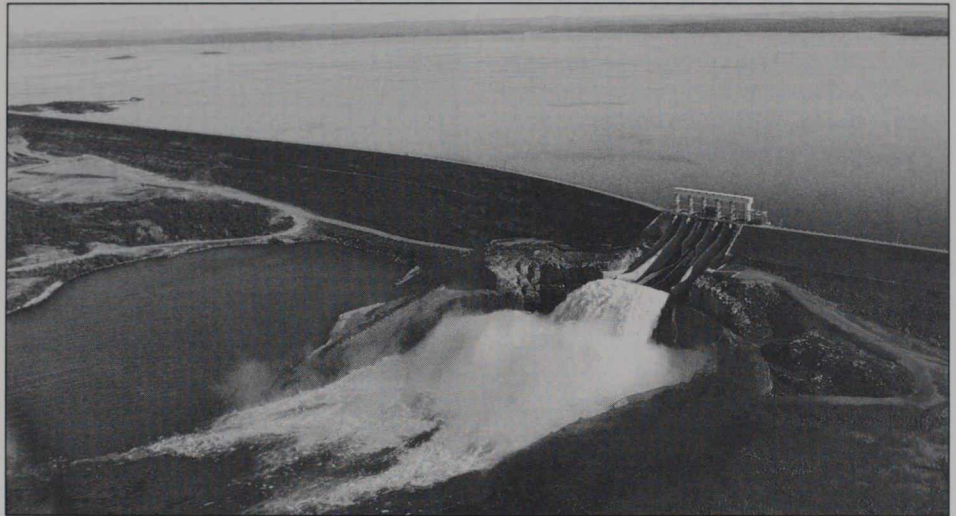
L'amélioration de l'efficacité économique

Les pays du G-7 continueront donc à promouvoir des mesures visant à supprimer les obstacles à l'efficacité des économies. Ces obstacles entravent de nombreux secteurs économiques, freinent la croissance et la création d'emplois; ils affaiblissent les politiques macroéconomiques et entravent l'ajustement extérieur. Dans ce contexte, les réformes fiscales, la modernisation des marchés financiers, le renforcement des politiques de la concurrence et la réduction des rigidités dans tous les secteurs, y compris l'énergie, l'industrie et l'agriculture, sont nécessaires. De même, l'enseignement et la formation professionnelle, les systèmes de transport et de distribution doivent être améliorés. Il faudra approfondir les politiques visant à rendre plus souple et plus mobile le marché du travail et à réduire le chômage.

Il y avait donc un large consensus parmi les pays participant au Sommet de l'Arche, dont le Canada, sur la nécessité d'apporter des réformes structurelles pour permettre de renforcer et d'équilibrer les économies afin de prolonger la période de croissance, et de s'assurer d'être en mesure de relever les défis de la dernière décennie du siècle. ■

Profil d'une firme canadienne

HYDRO-QUÉBEC



Barrage de l'Hydro-Québec.

Un peu partout à travers le monde, le nom d'Hydro-Québec évoque des images de grands barrages et de vastes réservoirs hydrauliques. Certes, les ouvrages hydro-électriques comptent parmi les plus importantes réalisations de cette jeune société d'État québécoise. Mais derrière cette image de bâtisseur se profile aussi une entreprise dynamique et novatrice, qui est aujourd'hui devenue le chef de file de l'industrie de l'électricité en Amérique du Nord. Sa technologie a toujours été à l'avant-garde du progrès, et plus de vingt pays de tous les coins du monde profitent de son savoir-faire.

L'historique de la société

En 1944, le gouvernement du Québec crée la Commission hydro-électrique du Québec, qui acquiert deux des entreprises privées d'électricité les plus importantes de l'époque : la Montréal Light, Heat and Power Consolidated et la Beauharnois Light, Heat and Power Company. Dès les années 50, l'augmentation substantielle de la demande d'électricité pousse la Commission à installer de nouveaux équipements de production. Elle aménage les rivières Bersimis et des Outaouais et commence à étendre son réseau. En 1963, la Commission, qu'on appelle déjà couramment Hydro-Québec, achète la plupart des autres entreprises privées d'électricité du Québec ainsi que des

coopératives et les réseaux municipaux de distribution et d'éclairage public. Son nouveau mandat : fournir de l'électricité à l'ensemble du territoire québécois à des tarifs uniformes et aménager de façon rationnelle les ressources hydrauliques du Québec. Durant les années 60, l'intégration des multiples installations en un réseau unique et la mise en valeur des ressources situées dans les régions éloignées soulèvent des défis techniques de plus en plus grands et de plus en plus variés.

En 1967, l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec (IREQ) est créé afin de résoudre les problèmes techniques que pose l'expansion du réseau. Parallèlement, l'Hydro-Québec s'attaque à une série de mégaprojets : l'aménagement des rivières aux Outardes et Manicouagan, puis celui du bassin de la baie James (complexe La Grande). En 1971, la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) est fondée, avec la mission d'aménager le potentiel hydro-électrique des grandes rivières du Nord-Ouest québécois. Par la suite, le mandat initial de la SEBJ est modifié et celle-ci devient une société de gérance de grands travaux.

Vers la fin des années 70, l'Hydro-Québec adapte sa stratégie de développement au nouveau contexte économique et décide de diversifier ses activités. Elle crée *Hydro-Québec International (HQI)* en 1978, dans le but de promouvoir l'exportation de son savoir-

Hydro-Québec (suite de la p.13)

faire et de fournir à l'étranger des services de génie-conseil en matière de production, de transport et de distribution de l'électricité.

Aujourd'hui, l'Hydro-Québec s'apprête à relever de nouveaux défis. En 1983, la nouvelle loi sur l'Hydro-Québec permet à l'entreprise d'étendre ses exportations et confirme sa vocation dans le domaine de la recherche et dans tout domaine relié à l'énergie.

Profil de l'Hydro-Québec d'aujourd'hui

L'Hydro-Québec est aujourd'hui le principal exportateur canadien d'électricité, partenaire assidu du développement industriel et acheteur important de biens et de services.

- La deuxième entreprise non financière en importance au Canada, avec un actif de plus de 30 milliards de dollars.
- Un bâtisseur de réseaux : 81 centrales ayant une puissance installée de 24 933 mégawatts, et les circuits de transport et de distribution correspondants.
- Un producteur d'électricité : 138 milliards de kilowatts-heures.
- Un transporteur d'électricité sur 33 000 km de circuits de transport, 99 000 km de circuits de distribution et 1 400 000 km de circuits de télécommunications.
- Un fournisseur et un exportateur : 2,8 millions de clients au Québec, des ventes d'électricité de 144 milliards de kilowatts-heures, dont 27 milliards hors-Québec.
- Un chercheur à la fine pointe de la technologie en matière de production, de transport, d'exploitation et de gestion.
- Un acheteur de biens et de services dont la liste d'achat comprend plus de 100 000 produits.
- Un consultant et un maître d'œuvre qui met son savoir-faire au service des entreprises du monde entier.
- Trois filiales à part entière : la Société d'énergie de la Baie James, Hydro-Québec International et la Société de transmission électrique de Cedars Rapids Limitée.
- Une entreprise diversifiée qui s'intéresse également, par le biais de co-entreprises, à l'utilisation efficace de l'électricité, à la mise au point d'électrolyseurs de grande puissance, à la

production d'hydrogène liquide et à la production d'argon liquide.

Le cadre d'opération de l'Hydro-Québec

Derrière l'essor de l'Hydro-Québec, il y a d'abord un cadre géographique et humain tout à fait exceptionnel. Le Québec couvre un immense territoire de 1,5 million de kilomètres carrés, peuplé de 6,5 millions d'habitants. Du fait des distances et du climat, ce territoire, riche en ressources hydrauliques, a obligé l'Hydro-Québec à surmonter de nombreuses difficultés et à faire preuve d'imagination et de persévérance pour assurer le service électrique à ses trois millions d'abonnés. Les solutions inédites mises de l'avant ont souvent débouché sur des innovations technologiques précieuses, qui ont donné à l'entreprise une renommée internationale. Ces réalisations ont été menées à bien en association avec d'autres sociétés québécoises ou canadiennes : bureaux de génie-conseil, fabricants d'équipements, consultants.



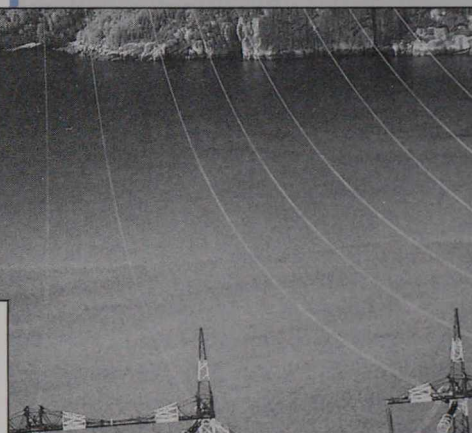
L'Hydro-Québec est un important transporteur d'électricité sur 33 000 km de circuits de transport, 99 000 km de circuits de distribution et 1 400 000 km de circuits de télécommunications.

L'Hydro-Québec a toujours été étroitement associée au développement économique du Québec. Aujourd'hui les barrages sont construits, les centrales produisent, les réseaux de transport sont en place et l'électricité se rend partout au Québec, et assure l'approvisionnement en électricité de l'ensemble du territoire québécois avec des ventes annuelles de quelque 117 milliards de kilowatts-heures, dont 40 p. 100 à la grande industrie. Une puissance installée de plus de 24 000 mégawatts permet à l'Hydro-Québec d'approvisionner n'importe quelle entreprise (12 000 au Québec), quelles que soient ses exigences, à des tarifs parmi les plus bas du monde.

Hydro-Québec International

Depuis sa création en 1978, Hydro-Québec International, une filiale à part entière, s'occupe de promouvoir à l'étranger le savoir-faire de l'Hydro-Québec. Son but est d'aider les entreprises d'électricité à réaliser leurs propres objectifs de développement énergétique et à renforcer leur gestion. Ses principaux clients sont les entreprises étrangères d'électricité et les ministères responsables de l'énergie dans chacun des pays partenaires. Déjà active dans plus de 20 pays, Hydro-Québec International est en mesure d'offrir une gamme complète de services, résultat concret de plusieurs décennies de progrès technologique.

Hydro-Québec International peut ainsi mettre au service de ses clients des équipes pluridisciplinaires puisées dans le vaste réservoir de ressources de sa société mère, l'Hydro-Québec, qui regroupe près de 19 000 employés, et de la Société d'énergie de la Baie James, une autre filiale d'Hydro-Québec spécialisée dans la gestion de projets. Ces



équipes peuvent comprendre des planificateurs, des concepteurs et des exploitants de grands réseaux, des analystes, des gérants, des surveillants de travaux, des experts du transport et de la distribution, des informaticiens, des spécialistes des finances et des ressources humaines, bref, toutes les compétences nécessaires à la bonne marche d'un projet.

Hydro-Québec International conçoit ses interventions d'assistance technique comme un moyen de garantir un transfert de technologie efficace au bénéfice de ses clients. Le personnel en place est dès lors en mesure de gérer et de développer les méthodes et les systèmes implantés, et les entreprises sont à même

d'assurer la continuité d'exploitation des techniques, des installations et des équipements à leur disposition.

Depuis 1978, Hydro-Québec International a exécuté des contrats d'assistance technique, d'études, de gestion et de supervision de projets dans de nombreux pays.

- Services de consultation et d'assistance technique en Arabie Saoudite (Saudi Consolidated Electrical Company — Southern Region), en Guinée (Société nationale d'électricité), en Haïti (Société d'électricité de Haïti), en Argentine (Hidronor), au Pérou (Electroperu) et en Indonésie (NEB).
- Études d'ingénierie pour la centrale de Limay y Medio, en Argentine; plan directeur pour le transport en Colombie (Empresas publicas de Medellin); études d'un centre de contrôle et d'essai en Algérie; étude de lignes au Mali; étude de tarification en Uruguay et en Malaisie; études d'ingénierie de centrales en Chine, dont certaines réalisées en association avec des partenaires du génie-conseil canadien; études de planification en Inde (Central Electricity Authority); conception et mise sur pied d'un centre de conduite du réseau au Bangladesh.
- Divers projets tels : Tunisie — étude et implantation du système de distribution monophasé avec la Société tunisienne de l'électricité et du gaz; Australie — étude de la compensation statique du réseau; Zaïre — soutirage en série d'une ligne à haute tension en courant continu; Singapour — fourniture de logiciels pour la planification des réseaux de transport; États-Unis — recherches et essais dans les domaines des très hautes tensions avec l'Electric Power Research Institute, l'American Electric Power, Westinghouse et Simplex; Brésil — conception d'un laboratoire de recherche et d'essai du type de celui de l'Hydro-Québec, en banlieue de Rio de Janeiro.

Forte de son expérience, Hydro-Québec International propose à ses partenaires une gamme de services complète et adaptée aux conditions particulières de chaque pays. Le développement technologique peut trouver bien des applications dans la solution de problèmes spécifiques. L'Hydro-Québec peut à l'occasion aider au montage financier des opérations auxquelles elles collabore.



Médaille de la Compagnie de la Baie d'Hudson utilisé comme monnaie de change au XIX^e siècle. Collection du Musée de la monnaie du Canada.

L'Institut de recherche de l'Hydro-Québec

Dès 1967, la fondation de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec (IREQ) allait favoriser l'organisation systématique des efforts de recherche déployés par l'entreprise.

L'IREQ occupe aujourd'hui des laboratoires d'une superficie de 44 000 m², installés à moins de 30 km de Montréal, avec 535 employés, dont quelque 350 chercheurs, ingénieurs et techniciens. L'IREQ détient plus de 60 inventions brevetées et quelque 20 contrats de licences actifs. Il enregistre des demandes dans de nombreux pays; en effet, ces inventions ont donné lieu à 186 brevets dans différents pays, alors que 358 demandes sont encore en instance un peu partout dans le monde.

L'IREQ a d'abord été créé pour répondre prioritairement aux attentes de l'Hydro-Québec en matière de recherche et de développement. La complexité croissante des réseaux, les difficultés liées au transport de grandes quantités d'énergie sur des distances de plus en plus longues, le besoin de puissantes interconnexions ont été autant de facteurs qui ont présidé à la mise sur pied du centre de recherche. Deux autres axes ont orienté les travaux de l'IREQ : la mise au point, avec des partenaires industriels, de nouveaux produits et procédés technologiques et la prévision des

besoins de l'entreprise en explorant de nouvelles filières technologiques. Au fil des ans, divers travaux ont permis aux chercheurs d'approfondir leurs recherches dans des domaines tels que le courant continu, la robotique, la biomasse, la fusion nucléaire, l'hydrogène, les piles à combustible et l'utilisation des fibres optiques.

Les réalisations de l'IREQ sont nombreuses et diversifiées, comme l'illustrent les exemples suivants : mise sur pied d'un centre d'analyse des réseaux doté de simulateurs analogiques et de logiciels (programmes d'analyse de transit de puissance, des courts-circuits, de la stabilité et des harmoniques); mise au point de logiciels de planification de la production qui servent à gérer les réservoirs hydrauliques de l'entreprise; développement d'instruments de mesure, d'outils d'analyse et de dispositifs de contrôle servant à la surveillance de l'appareillage, à la télécommande et à une meilleure connaissance du comportement du réseau; développement de circuits d'essai pour qualifier différents éléments des réseaux (valves à thyristor, disjoncteurs, parafoudres, transformateurs); études de faisabilité des lignes à très haute tension (1 200 kV en courant continu et de 1 000 à 1 500 kV en courant alternatif); détermination du cadre d'exploitation des lignes à 735 kV en courant alternatif et à 450 kV en courant continu; essais de qualification de l'équipement des postes, notamment ceux isolés au SF.

Sur le plan de la robotique, les recherches sont prometteuses. Les spécialistes étudient notamment la conception d'un système de télémanipulateurs pour l'entretien des lignes de transport et de distribution, et travaillent à la mise au point d'un système robotisé léger et peu encombrant pour la réparation des turbines endommagées par la cavitation.

L'IREQ étudie également de nouvelles technologies, dont la mise au point d'accumulateurs à électrolytes polymères. Les chercheurs ont conçu et mis en service un dispositif de recherche à confinement magnétique pour étudier des phénomènes liés à l'utilisation de la fusion thermonucléaire. Une autre équipe expérimente sur des cellules électrolytiques permettant de produire de l'hydrogène et d'utiliser une pile à combustible dans un système intégré pile-cellule électrolytique.

suite à la p. 33

Nouvelles commerciales

Zambie — Zimbabwe — Secteur minier

Au cours des six derniers mois, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a organisé deux importantes missions vers l'Afrique dans le secteur minier.

Une première mission a effectué une visite au Botswana et au Zimbabwe du 4 au 14 avril. Cette mission était constituée de représentants de six sociétés canadiennes : Arcbro International Inc., Engine Control Systems Ltd., Geotest Corporation, Ontario Mining Equipment and Services for Export, Watts, Griffis and McOuat Limited et Wright Engineers Limited. Une seconde délégation minière, composée de représentants des sociétés Canac International Inc., Drill Systems International Ltd., Eimco Jarvis Clark, Intera Technologies Corporation, JKS Boyles Ltd., Met-Chem Canada Inc., Sherritt Gordon Mines Limited et Watts, Griffis and McOuat Limited, s'est rendue au Zaïre et en Zambie du 10 au 21 juin.

Le but de ces missions était de mettre en valeur les compétences canadiennes auprès des groupes miniers et sidérurgiques de ces pays, notamment la Zimbabwe Mining Development Corporation (ZMDC) et la Zimbabwe Chamber of Mines, ainsi que la Gécamines et la Zambia Consolidated Copper Mines (ZCCM), deux des principaux producteurs mondiaux de cuivre et de cobalt. ■

Algérie — Transport ferroviaire

Le directeur général de la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) de l'Algérie, M. Chaabane Derouiche, accompagné du directeur du matériel, M. Abdelhamid Lalaimia, a effectué une visite au Canada du 20 au 28 février. Lors de son séjour, M. Derouiche a rencontré divers représentants du gouvernement canadien à Ottawa, de même que les responsables de plusieurs sociétés de l'industrie ferroviaire canadienne à Montréal (Québec), London (Ontario) et Sydney (Nouvelle-Écosse), notamment Bombardier Inc., Division du transport en



Participation canadienne à la foire d'Alger en 1989. Le ministre algérien des Travaux publics est en conversation avec l'ambassadeur du Canada.

commun, Canac International Inc., Dynamic Sciences Limited, General Motors du Canada Limitée, Division diésel, Lavalin International, Lavalin Trenton et Urban Transit Development Corporation, la Société d'études et de consultation du Canadien Pacifique Limitée et Sydney Steel Corporation. ■

Edmonton (Canada) — Intercan 89

Intercan 89, le salon bisannuel de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz a eu lieu cette année du 6 au 9 juin à Edmonton (Alberta). Le salon a accueilli de nombreux spécialistes des secteurs pétrolier et gazier en provenance du monde entier. Notons en particulier la participation de M. Afonso N'Zoanene, directeur des forages de la Sonangol de l'Angola; M. Joseph Mbou-Ossamy, directeur général adjoint de la Direction des hydrocarbures du Gabon; M. Joseph K. Kwambai, directeur de la National Oil Co. of Kenya (NOCK); M. Magnus Kanu, directeur de la Oil Spills Management Services (Nig) Ltd. du Nigeria; et M. Chaabane Khelifa, directeur du département technique de la Société italo-tunisienne d'exploitation pétrolière (SITEP) de la Tunisie. Était aussi présente une importante délégation de l'Algérie composée de MM. Said Kloul, directeur de la division forage, O. Benhamdine, directeur régional, division production à Hassi-Messaoud et B. Nabdoun, tous trois de la Sonatrach; ainsi que de MM. A. Rouabah et A. Acili de l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) et MM. A. Krissat et M. Yahmi de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP). ■

Saskatoon (Saskatchewan) — Secteur agricole

Chaque année, le Western Canada Farm Progress Show, salon international du secteur agricole canadien, réunit des visiteurs venus des quatre coins du monde pour rencontrer les fabricants

canadiens d'équipements et d'outillage agricoles. Tenu du 21 au 24 juin à Saskatoon, le Salon a réuni cette année 875 exposants et a accueilli plus de 200 visiteurs étrangers en provenance des États-Unis, d'Europe, d'Amérique latine, d'Asie, d'Australie, du Moyen-Orient et d'Afrique. La délégation africaine comptait près de 50 représentants de 25 pays dont l'Algérie, le Botswana, le Burkina-Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, Le Maroc, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan, la Tunisie, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. ■

Montréal — Informatique

Des représentants de dix pays africains, notamment l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, la Tunisie, le Zaïre et le Zimbabwe, ont visité le Salon international de l'informatique et du bureau de Montréal (SIIM) qui s'est tenu du 7 au 9 juin à la Place Bonaventure. Plus de 200 fabricants, détaillants et distributeurs y ont présenté les plus récents développements technologiques de l'industrie de l'informatique, du logiciel et de la bureautique. ■

Foires internationales

Au cours de la dernière année, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a parrainé la participation canadienne à de nombreuses foires internationales sur le continent africain. Citons en particulier :

- 2^e Salon de l'édition et du livre de Casablanca, 23-27 novembre 1988;
- 2^e Salon international et Forum des télécommunications (Tunisia Telecoms '88), Tunis, 24-26 novembre 1988;
- 8^e Foire internationale de Dakar, 24 novembre-4 décembre 1988;
- Salon international pour les produits vétérinaires, Alger, 18-19 janvier;
- 5^e Journées Africaines d'informatique, Abidjan, 23-28 janvier;
- Foire internationale du Zimbabwe, Bulawayo, 30 avril-6 mai;
- 3^e Salon des petits élevages, Boumerdes (Algérie), 15-19 mai;
- 25^e Foire internationale d'Alger, 6-17 juin; et

- 2^e Foire internationale de l'artisanat, Casablanca, 15-30 juin.

Ces événements permettent de promouvoir à l'étranger les biens et services offerts par les sociétés canadiennes et à encourager les exportateurs canadiens à pénétrer de nouvelles régions géographiques ou à introduire de nouveaux produits. ■

Conférence mondiale de l'énergie

Le quatorzième Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie réunira en septembre 1989 à Montréal penseurs, spécialistes et décideurs du domaine énergétique sur le thème : « L'énergie demain ».

Cette rencontre au sommet dans le domaine international de l'énergie fera une place prépondérante à l'avenir de l'énergie mondiale envisagé selon quatre angles d'études : la société, l'environnement, l'économie et la technologie.

« L'énergie demain »

Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront une profonde influence sur le bien-être de l'humanité dans le XXI^e siècle. Le rôle des diverses formes d'énergie sera déterminé, non seulement par leur disponibilité, mais aussi par une multitude de facteurs que nous nous devons d'évaluer.

Pour les années 90, ce Congrès est le sommet où l'on planifiera l'avenir de l'énergie. Son thème, « L'énergie demain », permet un échange de vues sur les problématiques de plus en plus complexes auxquelles doivent faire face les décideurs du domaine énergétique. ■



Le port pétrolier de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

Le Canada et l'Afrique

Avec une industrie de l'informatique encore jeune et qui jouit d'une vitalité exceptionnelle et d'une capacité immense à aborder de nouveaux défis dans tous les secteurs de la recherche, des produits et des services sur les plans national et international, le Canada occupe une place importante dans ce marché.

LES CONCEPTEURS DE LOGICIELS AU CANADA

Les concepteurs canadiens de logiciels impliqués dans le développement de l'informatique sur les plans national et international forment aujourd'hui plus de 1 800 entreprises, regroupant près de 11 000 personnes et générant des revenus de près de 2 milliards de dollars. Si nous y ajoutons l'industrie des produits et services liés aux logiciels, le nombre de sociétés atteint alors presque 5 600 et celui de leurs employés dépasse les 35 000.

Le marché mondial des produits et services de logiciels représentera plus de 90 milliards de dollars en 1990. Avec une industrie encore jeune et qui jouit d'une vitalité exceptionnelle et d'une capacité immense à aborder de nouveaux défis dans tous les secteurs de la recherche, des produits et des services sur les plans national et international, le Canada occupera sûrement une place importante dans ce marché.

Le logiciel de traitement de l'information est la clé de voûte de l'évolution dans toutes les industries majeures aujourd'hui. Le marché canadien du logiciel est déjà le huitième au monde, et ses entreprises participent à tous les grands programmes des États-Unis, qui, à eux seuls, représentent près de la moitié du marché mondial.

En plus d'offrir une gamme importante de services professionnels comme le traitement des données ou l'intégration des systèmes, l'industrie canadienne produit des logiciels de très haute qualité. C'est d'ailleurs le secteur le plus important et le plus dynamique de l'industrie de l'information.

Les concepteurs de logiciels canadiens, qui ont acquis une réputation internationale, doivent leur réussite à leur esprit d'innovation et à la qualité de leur travail.

Leurs réalisations, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle,

des systèmes d'exploitation, des compilateurs de langage et des langages de quatrième génération, sont déjà bien connus. De plus, les entreprises canadiennes se sont fait remarquer en concevant des systèmes d'exploitation pour l'intégration verticale des marchés dans divers domaines. Par exemple, des systèmes de conception canadienne sont utilisés par les banques, afin de permettre le transfert électronique des fonds, pour l'administration des écoles, des programmes sociaux, pour la comptabilité des fermes, l'administration des hôpitaux, la gestion juridique. Dans le domaine de l'éducation, on se sert aussi un nombre croissant de logiciels employés pour l'apprentissage de l'information et des didacticiels de tous types, en français, en anglais et en d'autres langues, notamment en arabe.

La richesse de cette industrie canadienne de l'information, et plus précisément du secteur du logiciel, en matière de produits et services, provient de la grande diversité de ses recherches.

Les intégrateurs de systèmes

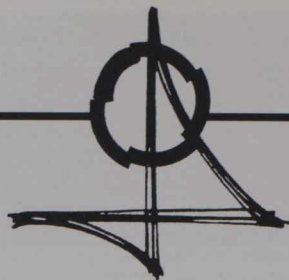
Afin d'amenuiser les risques financiers et techniques associés à l'intégration de produits informatiques provenant de divers fournisseurs, des usagers de logiciel ont recours à des intégrateurs de systèmes pour se faire livrer des systèmes fiables qui offrent les niveaux requis de souplesse et de performance.

Les grands intégrateurs canadiens de systèmes, sont SHL Systemhouse, d'Ottawa et DMR, de Montréal. À l'instar de DMR qui possède sa méthodologie, SHL Systemhouse utilise la méthodologie SILC (Systems Integration Life Cycle). Celle-ci va au-delà des méthodologies traditionnelles de développement en incluant non seulement la mise au point du logiciel, mais aussi la gestion de projet, la planification stratégique, l'ingénierie d'installations, l'assurance de la qualité, la définition d'architecture, la planification des ressources et autres.

suite à la p. 24

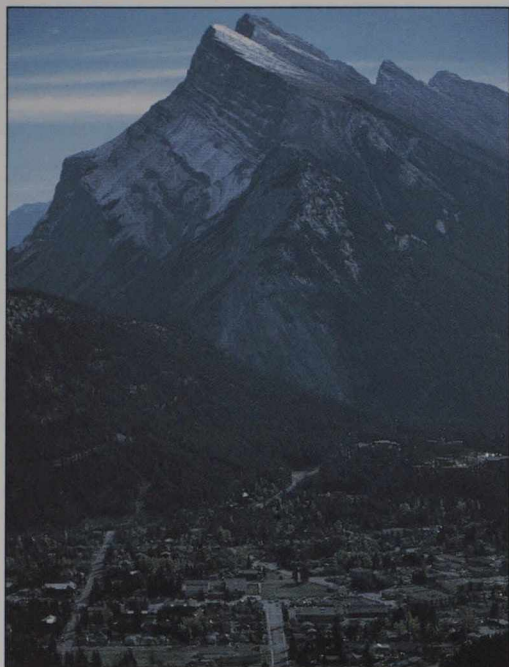


La société canadienne ALIS Technologies Inc. de Montréal à la foire de Dubai. Une de ses spécialités : les logiciels en langue arabe.

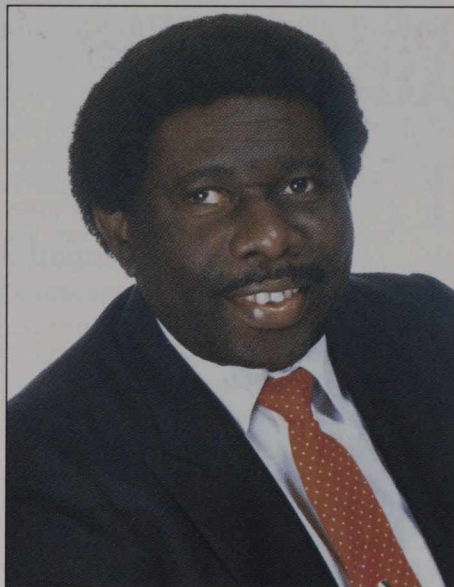


JEUX DE LA FRANCOPHONIE

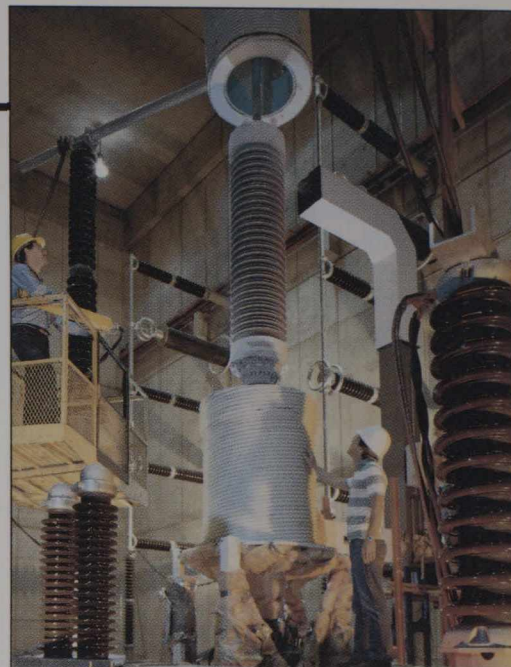
8 AU 22 JUILLET 1989
MAROC



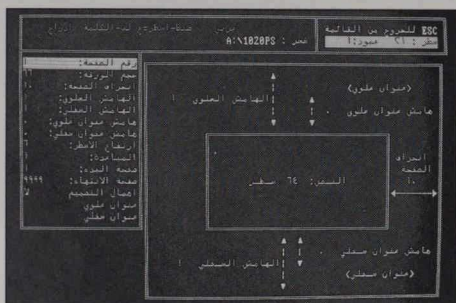
Scène de montagne de l'Ouest canadien en été, Banff (Alberta).



Le pianiste de jazz montréalais, Oliver Jones, qui a fait une tournée de concerts en Égypte, en Côte d'Ivoire et au Nigeria en mars-avril 1989. Il a aussi participé au tournage d'un film canadien au Nigeria.



Travaux de recherches dans le domaine hydro-électrique par l'IREQ. Photo de l'Hydro-Québec.



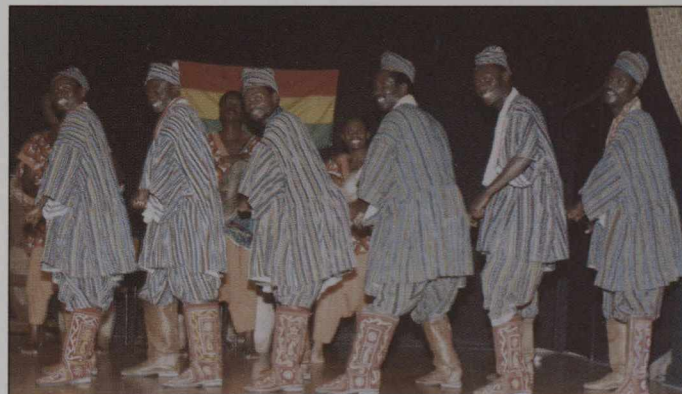
Logiciel en langue arabe mis au point par la société ALIS Technologies Inc. de Montréal.



Le Dr Lett de l'Université d'Alberta en séance opératoire à l'Hôpital Presbytérien de MTET, province du Centre au Cameroun. (Voir page 26)



Enfants inuit de Cap-Dorset dans les Territoires du Nord-ouest, Canada. Photo Mike Beedell.



The National Dance Company of Ghana en tournée au Centre national des arts, Ottawa, été 1989.



Carleton University
Ottawa, Canada



L'Afrique :

*le défi d'un développement continu**

Trois points de vue présentés par :

- le D^r/M^{me} Shimwaayi Muntemba du Kenya,
- le Professeur An. A. Gromyko de l'URSS,
- le Professeur R. Sandbrook du Canada.

Le sérieux des problèmes auxquels doit faire face le continent africain ne nous est que trop connu. La conférence internationale qui a eu lieu à l'Université Carleton, à Ottawa, du 10 au 13 mai 1989, dans le cadre de la 18^e réunion annuelle de l'Association canadienne des études africaines, a traité de cette situation/phénomène. Plus de 200 exposés provenant de près de 25 pays et organismes internationaux (représentant plus de 85 universités, instituts, organisations internationales, firmes, etc. . .) y ont été déposés.

Cette conférence s'en est tenue principalement au défi que la situation actuelle lance aux nations africaines dans leurs efforts visant à obtenir un degré plus élevé de stabilité et de prospérité dans un monde instable et fortement concurrentiel.

Nous publions ici des extraits de trois points de vue différents exprimés durant la conférence, sur la question : un point de vue africain, les considérations mises en avant par l'URSS et une perspective canadienne. Ces extraits ne représentent nullement tous les points de vue exprimés, mais apportent chacun des réflexions et considérations importantes sur le défi auquel non seulement l'Afrique mais la communauté internationale doit faire face avec diligence. ■

**Thème de la 18^e réunion annuelle de l'Association canadienne des études africaines qui s'est tenue à l'Université Carleton, Ottawa (Canada), du 10 au 13 mai 1989.*



Dr. Muntemba

Afrique :

Le défi du développement durable

Extraits d'un document présenté par M^{me} Shimwaayi Muntemba, Centre international de liaison pour l'environnement, Nairobi (Kenya)

Dans son rapport intitulé *Notre avenir à tous*, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Cette définition suppose que l'on tienne compte des besoins de tous et surtout des pauvres de la terre. Elle suppose également l'utilisation des mécanismes et outils pour modifier les facteurs fondamentaux de développement, à savoir le peuple, l'économie, l'écologie, la technologie et les institutions. Mais le développement est un processus au cours duquel tous ces facteurs convergent et jouent leur rôle. Une bonne gestion des fondements du développement rendra celui-ci durable et assorti d'avantages répartis de façon plus équitable. Une mauvaise gestion de ces fondements entraînera en revanche une croissance sans développement, axée sur la satisfaction des besoins et désirs d'une minorité, face à la pauvreté et à la misère de la majorité.

Garantie des moyens de subsistance

Le développement durable est un long processus qui comprend de nombreuses étapes. Pour beaucoup d'Africains vivant en milieu rural et dans les centres urbains de plus en plus étendus, nous entendons par là des moyens de subsistance assurés, même si le but ultime visé est un développement durable. Cela est possible avec des ressources naturelles saines, à savoir la terre qui, au sens large, comprend les forêts et autres types de végétation, et l'eau.

Pour la majeure partie de l'Afrique cependant, des moyens de subsistance assurés et, finalement, un développement durable, sont aujourd'hui hors de portée et présentent à la génération actuelle un double défi quant aux besoins de sa descendance. Pour de nombreux gouvernements africains, les années 60 et le début des années 70 ont été une période d'espoir en la croissance économique et le développement, y compris rural. La fin des années 70 a annoncé la fin de ces espoirs. La plupart des pays ont commencé à connaître la stagnation du rendement agricole, le déclin de la production alimentaire, ainsi qu'un chômage et un sous-emploi massifs.

L'effet le plus spectaculaire et le plus largement senti de ce malaise économique a été la crise alimentaire, qui, en 1985, atteignait des proportions jamais connues. L'impossibilité de s'alimenter, directement (par la production) et indirectement (par le pouvoir d'achat), a provoqué une forte mortalité et réduit les capacités de s'engager dans des activités économiques profitables.

Pour nombre de pays, cette menace est aujourd'hui écartée. Mais encore dans d'autres pays et dans certaines régions des pays qui sont autonomes sur le plan alimentaire, beaucoup de gens ne peuvent toujours s'alimenter, ni directement, ni indirectement. De nombreux facteurs ont contribué aux crises multiples que connaît l'Afrique, mais toutes ces crises ont pour origine la baisse de productivité de la base. Les métiers exercés sur terre et sur l'eau ne pouvaient ni répondre aux besoins essentiels des familles et de la nation en vivres, en eau et en énergie, ni fournir suffisamment d'emplois et de revenus aux habitants du milieu rural ou à la majorité de la population vivant en périphérie des villes.

Sécurité environnementale et écologique pour l'Afrique

La sécurité environnementale et écologique de l'Afrique est un fondement central du développement durable pour ce continent. Or l'essentiel de sa base de ressources est fragile. Seulement 10 p. 100 des terres sont pleinement utilisables et 44 p. 100 sont arides. Dix-neuf pour cent des terres utilisables sont inéquitablement distribuées, la majorité étant sous le contrôle de quelques personnes qui détiennent un pouvoir financier ou politique. En Afrique de l'Ouest, ces personnes sont les aînés politiques et leurs descendants, ainsi que les « élites » contemporaines du pouvoir; en Afrique de l'Est et du Sud, ce sont les héritiers des pionniers blancs de l'époque coloniale . . . Quant aux *eaux de surface*, elles sont très inégalement réparties. Or, le potentiel d'irrigation est très limité : selon la FAO, il était en 1981 de 33,6 millions d'hectares, soit 1,4 p. 100 de l'ensemble des terres.

Une des causes les plus visibles de la fragilité de la base de ressources a été la *désertification*. D'autres facteurs, comme l'érosion des sols, à laquelle est liée la désertification, ont contribué à la dégradation des terres. Une autre crise liée à la terre a été celle de l'*énergie* (les combustibles non fossiles). Pour la majorité des pauvres vivant en milieu rural ou dans les villes, le bois constitue la principale source d'énergie et représente dans de nombreux pays 50 p. 100 ou plus de l'énergie nationale totale (Chidumayo, 1985). La *déforestation* a été source de privations et de pénibles labeurs pour les familles pauvres. À leur tour, ces facteurs ont tous nui à la productivité des terres agricoles et des pâturages, à la sécurité alimentaire et à la santé, et ont accru la charge de travail, surtout celle des femmes.

La crise écologique africaine est le plus grave obstacle au développement durable, mais elle a été aggravée par l'intervention ou la mauvaise gestion humaines.

Gestion des ressources

La sécurité environnementale et écologique est essentielle au développement de l'Afrique. Un des instruments les plus efficaces pour l'atteindre est une bonne gestion des ressources matérielles et humaines, ainsi qu'une application des politiques et le développement des technologies et des institutions familières à leurs usagers.

Le processus du développement durable associe de nombreux intervenants, dont l'action touche directement ou indirectement la base de ressources et sa gestion. Il s'agit des décideurs, des responsables, des technologues, des scientifiques et universitaires, des enseignants, des femmes, des ouvriers et des

paysans. Tous ces gens qui interviennent dans la gestion de l'environnement veulent que les instruments du développement soient exhaustifs, représentatifs, multidisciplinaires, dynamiques tout en intégrant les perspectives et connaissances du milieu.

Ce dernier facteur est très important. En Afrique, la base de ressources naturelles est, ou peut être, confiée aux intervenants locaux de base tels les paysans dans leurs villages, ou aux plus démunis, en périphérie des villes. Ceux-ci ont des rapports particuliers et ont élaboré des systèmes de gestion durables des sols, des arbres, des animaux et de l'eau. Or, au lieu de renforcer et de développer cette relation particulière et ces connaissances, les récents développements ont en réalité amoindri la base de connaissances de ces intervenants locaux. La reconnaissance du rôle critique que jouent ces intervenants à la base du système local, dans la sécurité de l'environnement et des moyens de subsistance est au cœur de toute stratégie visant un développement durable. Elle suppose le renforcement de leurs capacités, par exemple, par la fourniture de renseignements pertinents et l'élaboration de techniques adaptées au milieu.

À eux seuls, les intervenants locaux, et surtout les femmes, sont une ressource précieuse. Parlons justement des *ressources humaines* et de leur valeur. L'Afrique manque de ressources financières et technologiques, mais au niveau de la production elle abonde en ressources humaines. Pourtant, elle les sous-utilise ou les utilise mal. Nous parlons ici des femmes et des jeunes. Or, dans toute l'Afrique, ils sont considérés comme un problème et non comme faisant partie des solutions possibles.

Les *femmes* constituent de 60 à 90 p. 100 de la main-d'œuvre agricole dans le secteur des cultures vivrières de base et, en même temps, elles appuient, comme main-d'œuvre payée, la production agricole commerciale tout en assumant le rôle principal pour les travaux peu mécanisés en milieu familial. Étant donné leur participation de l'ordre de 50 à 83 p. 100, elles dominent la production alimentaire, y compris celle qui s'effectue par l'agriculture urbaine. Il convient aussi de noter qu'en matière de gestion des ressources naturelles, les femmes formeraient un point de convergence important, car en Afrique subsaharienne, les femmes s'y connaissent mieux que quiconque en matière d'écosystèmes. Les femmes sont donc les agents clés du processus de développement durable. Munies des moyens nécessaires, elles pourraient apporter certaines des solutions qui permettraient à l'Afrique de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve aux niveaux de l'écologie, de l'environnement et, partant, du développement.

Utilisés à bon escient, les jeunes n'ont plus à être perçus comme un problème. Dans plusieurs pays africains, sauf au Lesotho, les femmes constituent le plus fort pourcentage d'analphabètes. Parallèlement, presque tous les jeunes sont plus ou moins scolarisés et savent donc lire et écrire. Ces derniers pourraient donc constituer un lien utile entre les scientifiques, les agents d'encadrement et les producteurs, et servir ainsi d'outils de production peu coûteux et déjà au fait des écosystèmes.

Connaissances de base et information/recherche

Plus tôt, j'ai fait allusion à l'existence et à la valeur des connaissances locales dans la gestion des ressources naturelles. À cet égard, il ne fait aucun doute qu'avec le temps, de nombreux producteurs ont été coupés de ces connaissances de base. Or, il y a un besoin manifeste de techniques plus productives, tout en étant compatibles avec l'environnement. Là se situe le lien direct entre la recherche et le développement durable, recherche dont les bénéficiaires sont les nombreux agents associés au processus de développement durable et à la gestion des ressources.

Les efforts que déploient ces divers intervenants pour parvenir à un développement durable peuvent être renforcés par l'information fournie d'un côté par des institutions indépendantes mandatées pour l'élaboration des politiques et la recherche et, de l'autre, par des enquêtes effectuées dans les villages et reflétant les réactions des usagers. Jusqu'à ce jour, les politiques macroéconomiques n'ont pas souvent tenu compte des préoccupations que suscitent la dégradation de l'environnement et la raréfaction des ressources. Sans un tableau global et actuel de la base totale de ressources, un pays ne peut, de façon réaliste, tenter d'utiliser au mieux les ressources naturelles et les services environnementaux dont il dispose.

Mais l'*information* est aussi un élément central pour les intervenants locaux et les utilisateurs directs des ressources. À ce niveau, il y a de nombreux problèmes inhérents sur le plan hiérarchique de l'information et je cite : « Aujourd'hui, la connaissance est une source importante de puissance et de contrôle . . . la connaissance contribue au maintien des inégalités et des privations. Ceux qui produisent les formes dominantes de la connaissance ont pris sur eux d'en définir la nature. En conséquence, les intervenants locaux et les autres en marge des structures du pouvoir sont devenus dépendants d'experts qui leur disent ce qui est bon pour eux. Leur capacité de produire certaines des connaissances qui leur sont propres diminue et, dans certains cas, est complètement supprimée . . . » L'information et la recherche produite par et pour les sources industrielles sont beaucoup plus accessibles que l'information provenant des régions rurales de certains pays du sud du continent. L'information disponible est souvent inutile alors que celle qui serait utile ne l'est pas . . .

L'information dont nous venons de parler est prise au sens large du terme, elle est de nature plus générale et s'applique à divers domaines : état de l'environnement, durée de vie des ressources naturelles, exploitation optimale des écosystèmes, conditions optimales d'entreposage ou de commercialisation des produits, pouvoirs de contrôle et autres aspects sociaux. Mais un autre facteur, la technologie, est tout aussi important pour la gestion des ressources et pertinent à ces autres questions. Dans le contexte qui nous occupe, nous entendons par technologie les moyens permettant ou facilitant la modification de la base de ressources, à savoir, par exemple : l'amélioration des semences, les méthodes de fertilisation des sols, le contrôle des parasites ou l'efficacité des outils de production. En Afrique, de nombreux producteurs et utilisateurs de ressources naturelles n'ont pas accès à cette technologie. Dans les meilleurs des cas, cet accès est inadéquat . . . L'essentiel de la technologie ne convient pas aux bases écologiques ou aux écosystèmes . . . Cette situation exige une *réévaluation de la technologie élaborée* pour l'Afrique. Ce qui est conçu et développé sur ce continent l'est souvent dans des centres éloignés des régions concernées, fréquemment pour répondre aux besoins d'enclaves industrielles et agricoles.

La nécessité d'une information davantage axée sur l'individu et mieux ciblée pour atteindre l'utilisateur, de même que l'impératif de techniques adaptées aux conditions locales, posent un grand défi aux chercheurs qui, sur le continent même ou ailleurs, se concentrent sur les particularités africaines, ainsi qu'aux scientifiques africains. D'où la problématique qui défie l'imagination, à savoir comment réduire l'écart qui sépare l'information issue de la recherche, des utilisateurs ultimes de cette information. S'agissant du partage de l'information, une des solutions pourrait être d'associer les *organisations non gouvernementales* (ONG) à la recherche . . . Ces ONG sont extérieures aux communautés locales, mais sont d'importants partenaires dans le développement, car elles peuvent les associer à toutes les étapes des projets, depuis la perception des besoins et des aspirations, et, dans certains cas, les initiatives à prendre, jusqu'aux phases de la mise en œuvre, de l'entretien et de l'évaluation. Tout au long du processus, elles sont en mode d'interaction et assurent la rétroaction, la souplesse, l'adaptation aux besoins et aux aspirations, ainsi que la sensibilisation et la formation appropriée.

De par leur état et leur nature, les connaissances et informations sont proches du peuple et sont issues de lui; elles suscitent aussi des défis. Défis, parce que les ONG ont la capacité de cristalliser les besoins ressentis par le peuple et de tirer de celui-ci questions et problèmes susceptibles de recherche. Comme elles sont proches du peuple, elles peuvent également s'assurer que toute recherche concerne directement ce qui se passe au niveau de la base et qu'elle est axée sur des besoins réels. Mais quels sont les besoins du peuple en matière de recherche?

Dans notre contexte, il nous semble que ces besoins prennent trois dimensions.

- Une recherche fondamentale s'impose, qui énonce la nature et l'étendue des processus, avec des ramifications plus globales . . .
- La recherche doit appuyer directement l'action de la base et des ONG, de façon à recenser les causes principales des processus nuisibles à l'environnement dans les communautés concernées.
- Peut-être la recherche devrait-elle également documenter les expériences des intervenants à la base, concernant les processus qui affaiblissent leur sécurité environnementale.

Étant donné les lacunes et les partis pris inhérents à la recherche traditionnelle *à l'égard* des intervenants locaux, comment cette recherche pourrait-elle être menée de façon à satisfaire les besoins susmentionnés? Selon une des principales recommandations du rapport de la CMED, il faudrait que les intervenants locaux participent à l'évaluation de l'environnement, des changements qui y surviennent et de leur importance pour le développement, ainsi qu'aux moyens de lier les tendances de développement social et économique à la gestion de l'environnement.

Il y aurait plusieurs façons de créer une telle capacité de recherche. On pourrait notamment renforcer les rapports qu'entretiennent les praticiens des ONG et les chercheurs des universités. Il s'agit là certainement d'un outil puissant que l'on essaie de façon dynamique dans beaucoup d'endroits du globe. Mais on pourrait aussi envisager — et c'est là un facteur tout aussi important, mais beaucoup moins exploré — de susciter des capacités de recherches indépendantes au sein des ONG elles-mêmes.

Conclusions

Les Africains doivent relever de nombreux défis pour trouver des « moyens de subsistance assurés », qui sont une étape du processus de « développement durable ». Mais ils doivent pour cela adopter des approches multidisciplinaires. Tous les intervenants doivent trouver des partenaires. Ainsi, les chercheurs et les représentants d'ONG peuvent constituer d'importants partenariats au service des utilisateurs et des gestionnaires directs de la base de ressources. Mais le défi pour chacun est de trouver les moyens les plus efficaces d'y parvenir.

De tout ce que nous avons abordé se dégagent des éléments préoccupants que je voudrais souligner :

- Le développement durable est un processus. S'agissant de l'Afrique, il conviendrait probablement de nous attacher pour l'instant aux « *moyens de subsistance à assurer* » de façon qu'ils soient plus à la portée du peuple et davantage axés sur les ressources disponibles.
- Le plus grand défi à relever, dans l'immédiat et pour le long terme, est de trouver les moyens de *gérer la base de ressources naturelles* de façon durable, de manière à assurer les moyens de subsistance d'aujourd'hui et le développement de demain.
- La crise économique est à la fois la cause et l'effet de la *crise écologique*. La crise de la dette est-elle directement liée à la dégradation de l'environnement? Cette hypothèse est-elle valable au niveau national? La dégradation écologique a-t-elle contribué à rendre plus aigüe la crise de la dette?
- Les impératifs d'un développement durable amèneront nécessairement les chercheurs, les technocrates et les praticiens à traiter les questions de contrôle et d'accès. À cet égard, qui contrôle les ressources? Une distribution plus équitable des ressources contribuerait-elle à la sécurité écologique, qui est le fondement d'un développement durable?
- Le développement durable exige des stratégies susceptibles d'associer les intervenants locaux de base à la fois au contrôle des ressources et aux choix technologiques.
- Les *femmes* restent les principales gardiennes des connaissances. Ne pourrait-on pas dire à ce sujet que les crises écologique et économique qui frappent l'Afrique proviennent en partie de la marginalisation de la connaissance des femmes en matière de gestion des ressources?
- Les chercheurs, les techniciens et les scientifiques ont d'importantes contributions à apporter au processus de développement durable. L'*information* fournie par les *chercheurs* reflète-t-elle ce qui se fait de mieux au niveau des villages? Quelles méthodes pourrait-on employer pour qu'il en soit ainsi? L'information est-elle utilisable sur le plan tant du fond que de la forme? Comment peut-elle être utilisable au niveau communautaire? Comment peut-elle aider les décideurs des pays d'Afrique?
- De quelle façon la *recherche universitaire* peut-elle compléter les connaissances populaires de sorte que leur interaction profite aux utilisateurs des ressources?
- Quelles tendances du haut savoir et de la recherche doivent être développées qui soient compatibles avec l'environnement?

Même si la liste n'est pas exhaustive, voilà quelques questions révélatrices des défis que doit relever l'Afrique pour, nous l'espérons, trouver des *moyens de subsistance* assurés à court ou moyen terme et parvenir à un *développement durable* à long terme. C'est donc sur ces questions que nous devons, à mon avis, nous pencher sérieusement. ■



Pr. Gromyko

Relations Est-Ouest :

De la rivalité à la coopération dans le tiers monde

Extraits d'un document présenté par M. An. A. Gromyko, directeur de l'Institut d'études africaines, Moscou (URSS)

À l'approche du troisième millénaire, l'humanité s'apprête à ouvrir un « nouveau chapitre » de son histoire. Ce chapitre pourrait bien être le dernier si les gens n'arrivent pas à éviter l'anéantissement nucléaire ou l'autodestruction écologique. Mais ce chapitre pourrait aussi bien être une transition vers un monde où les êtres humains vivraient en un condominium de nations et d'États, égaux, tout en entretenant des rapports consensuels. Cette situation sera possible lorsque tous les peuples se resouviendront des lois de la morale et de la justice qui devraient les guider. Nous devons, chacun selon notre état d'esprit, dépasser les pratiques désuètes et débarrasser les relations internationales de tout ce qui est incompatible avec les perceptions humaines normales du bien et du mal. Il est de notre devoir commun d'éradiquer du monde des montagnes de sentiments d'hostilité, de suspicion et de méfiance qui se sont accumulés au cours des ans.

Compatibilité idéologique

L'un des premiers pas à faire dans cette direction est de débarrasser les relations entre États de leur caractère idéologique. L'incompatibilité idéologique a été pendant bien trop longtemps considérée comme un axiome de notre époque. En cette ère nucléaire, je ne crois pas que les habitants de la terre puissent s'en sortir sans concilier leurs idéologies et les rendre compatibles.

L'idéologie politique dans laquelle nous avons été endoctrinés n'est plus qu'un miroir qui nous donne des images déformées des activités de l'autre camp. Et ces images sont à ce point déformées que nous ne reconnaissons plus le monde qui nous entoure. Cet état de choses alimente les fausses interprétations et les erreurs de jugement. Sur la toile de fond des affrontements Est-Ouest, cette situation a souvent abouti à une concurrence féroce entre les deux systèmes sociaux que sont le capitalisme et le socialisme, plutôt qu'à une action favorisant le développement du tiers monde . . .

À mon avis, la nouvelle pensée politique commence avec l'élimination du caractère idéologique des relations interétatiques; elle se nourrit ensuite du constat que les questions de sécurité et de développement traitées à partir d'approches nationalistes et fondées sur des notions étroites de lutte des classes, ne laissent aucun espoir et sont vouées à l'échec . . .

De l'affrontement à la coopération

Certes, nous vivons dans un monde contradictoire et pourtant interdépendant, dont les parties sont reliées entre elles et forment un tout. S'agissant de l'intégrité du monde, celle-ci est définie en fonction d'un destin commun de tous les États, nations et peuples formant notre petite planète Terre, que diminuent encore les progrès scientifiques et technologiques. Ce destin commun est lié au problème de survie qui se pose à la race humaine. Notre bon sens nous dit que nos perspectives de survie dépendront de notre capacité de dépasser le stade de l'affrontement pour aborder celui de la coopération.

Nous devons aujourd'hui rechercher activement des moyens de structurer des relations internationales fondées sur la justice et la raison . . . En reconnaissant et en soutenant les intérêts légitimes des pays et nations, le monde renoncera progressivement à la politique de « puissance ».

La survie de l'humanité est liée de façon encore plus évidente à la résolution des problèmes globaux, tels que l'élimination du sous-développement et de la pauvreté, de la famine et des maladies, ainsi que de l'analphabétisme et des autres obstacles au développement du tiers monde.

Le cas de l'Afrique

La situation de l'Afrique . . . est particulièrement préoccupante. Les conditions de vie de dizaines et de centaines de millions d'Africains, dans ce « quatrième monde » pour ainsi dire, sont inacceptables et mettent en péril la civilisation.

L'explosion démographique est une réalité tangible en Afrique. En raison de l'agriculture et de l'élevage archaïques qui prédominent encore, les besoins humains dépassent la limite tolérable du potentiel biologique des écosystèmes. La crise écologique de l'Afrique est récente, mais elle a déjà pris des proportions catastrophiques sur tout le continent. Et, ironie de la situation, alors que le reste du monde est menacé par les conséquences écologiques de l'industrialisation, l'Afrique les subit déjà avant même que celle-ci ne soit réellement amorcée. En Afrique, cette crise est beaucoup plus le résultat de cataclysmes et des pratiques économiques traditionnelles, que de la croissance industrielle. L'intensification des pressions que l'homme impose à l'environnement et, partant, la réduction des forêts et de la brousse tropicales, est aggravée par l'utilisation de technologies « polluantes ». En conséquence, la pollution environnementale par unité de production est de 1,5 à 2 fois plus élevée en Afrique que dans les pays industrialisés et la capacité de son atmosphère à « recycler » cette pollution est trois fois moins élevée que dans les régions à climat tempéré. Ainsi, des efforts internationaux concertés et appuyés par la recherche scientifique s'imposent pour enrayer cette dégradation.

Il sera très difficile d'arrêter la catastrophe écologique, car, comme le disent les Africains : « les efforts visant à préserver l'environnement ne doivent pas freiner le développement ». En fait, ils n'ont pas tort sur ce point. Après tout, une économie arriérée et des taux de croissance inférieurs excluent la solution de nombreux problèmes.

La crise économique africaine a en outre mené à un accroissement prononcé de la dette extérieure, qui est passée de 11 milliards de dollars en 1970 à 230 milliards en 1988, soit 60 p. 100 du PNB additionné de tous les pays africains. L'Afrique en développement doit consacrer environ la moitié de ses recettes d'exportation au service de la dette. Et le retrait de ces milliards de dollars de l'économie ne facilite pas la vie des populations. Les pénuries financières aggravent la situation sanitaire et réduisent les dépenses consacrées à l'éducation secondaire. Dans de nombreux pays, la baisse générale de l'économie use le tissu social et accroît l'instabilité au niveau politique.

Si l'Afrique éprouve de telles difficultés, c'est en partie qu'elle consacre une part élevée de ses maigres ressources à l'importation d'armements. Selon certaines estimations, les pays africains dépenseraient six fois plus en armements que pour la santé et deux fois plus que pour l'éducation. Ainsi, leur part des dépenses mondiales d'armements serait passée de 0,4 à 3,8 p. 100 au cours des deux dernières décennies, soit, pour les dix dernières années, une somme équivalente aux deux tiers de leur dette extérieure totale . . .

Le désastre africain intéresse tous les États et nations, et met à l'épreuve notre capacité d'action collective. Ainsi, les États industrialisés ont une responsabilité morale particulière à cet égard. Cela ne tient pas seulement au fait que, sur le plan du bien-être social, l'écart qui les sépare de la plupart des pays africains s'élargit. La principale raison n'est même pas que les anciennes puissances coloniales ont leur part de responsabilités historiques à assumer et qu'il est grand temps qu'elles paient leurs dettes. À mon avis, cette responsabilité résulte de ce que l'Afrique est aussi devenue une région où s'exercent les rivalités Est-Ouest.

Le potentiel économique et militaire des pays développés leur a permis d'influencer le cours des conflits régionaux et des autres événements survenus sur ce continent . . . La rivalité a généralement nui au développement des pays africains, simplement parce qu'elles excluaient la coopération internationale, par exemple entre les États-Unis et l'Union soviétique. En joignant leurs efforts, l'Est et l'Ouest pourraient faire beaucoup pour changer en mieux la situation en Afrique . . .

Coopération constructive en Afrique : larges perspectives en vue

Un regard sur le monde qui serait exempt de tout parti pris idéologique ouvrirait de larges perspectives à la coopération Est-Ouest, coopération pour laquelle toutes les conditions préliminaires sont en place . . .

S'agissant de la survie de l'humanité, l'Afrique est une région d'intérêt vital pour l'ensemble de la planète . . . Démilitariser progressivement le continent et désamorcer tous les conflits régionaux pourraient être la première étape vers un développement stable et une coopération constructive en Afrique . . . Manifestement, la voie de la paix sans violence ne sera pas facile en Afrique, ni dans le reste du monde d'ailleurs, car elle exigera que les Africains donnent un nouvel essor à leurs propres efforts et que l'ensemble de la communauté internationale fasse de même . . .

Autre impératif du développement africain, la coopération Est-Ouest devra être axée sur les questions de dette extérieure, qui devront être réglées en coordination avec les nations débitrices.

Les propositions soviétiques avancées par M. Gorbatchev lors de sa déclaration du 7 décembre 1988 à l'ONU pourraient être le fondement d'un consensus. La dette des pays en développement ne peut être ni payée ni remboursée selon les conditions originelles. L'Union soviétique a proposé, en faveur des pays les moins avancés, un gel du service de la dette d'une durée pouvant aller jusqu'à 100 ans, voire, dans plusieurs cas, son annulation pure et simple. De plus, l'URSS a proposé à la communauté mondiale d'envisager, en faveur d'autres pays en développement, des réductions des paiements du service de la dette publique, qui tiendraient compte de leur rendement économique, ou des périodes de grâce prolongées pour le paiement de parts plus importantes de leurs dettes. En allégeant, mais plus encore en éliminant complètement le fardeau de la dette, on pourrait aider les pays d'Afrique à surmonter la crise financière.

Le sous-développement économique de l'Afrique reste le principal maillon de la chaîne qu'est la crise qui affecte ces pays. Nous devons reconnaître que tous les programmes d'action et projets de redressement économique adoptés jusqu'à maintenant n'ont donné pratiquement aucun résultat tangible et que la détérioration se poursuit . . .

L'assistance économique et technique accordée à l'Afrique par les pays industrialisés doit être considérée comme un regrettable échec, tant en termes de résultats que de conséquences. Les rares exemples contraires changent peu, sinon pas du tout, le tableau d'ensemble défavorable de l'aide économique occidentale.

La portée des relations commerciales et économiques qu'entretiennent l'Afrique et l'Union soviétique ne correspond, à mon avis, ni au potentiel économique ni aux besoins des deux parties. Ces échanges souffrent de l'étroitesse du secteur des denrées de base et d'un manque de dynamisme de la coopération économique, scientifique et technologique.

L'Union soviétique entretient des rapports concrets avec une douzaine de pays africains comme l'Égypte, la Libye, l'Algérie, le Maroc, le Nigeria, l'Éthiopie, la Guinée, l'Angola, le Mozambique et Madagascar. Ces pays comptent pour 90 p. 100 dans la valeur totale de nos échanges commerciaux en Afrique. L'agriculture, en tant que secteur crucial de l'économie africaine, n'a pas eu la part de notre aide qu'elle mérite. Jusqu'à tout récemment encore, notre coopération était concentrée sur de grands projets à long terme alors que les petites et moyennes entreprises, qui assurent un rendement rapide sur les investissements et favorisent l'intégration économique, ont le plus souvent été négligées par les organisations soviétiques. Trop souvent aussi, la structure que les agences soviétiques donnent aux formes et méthodes d'assistance et de coopération ne tient pas compte des besoins réels et des changements qui surviennent sur les marchés africains.

Quant à l'Ouest, il n'a pas lui non plus, d'après ce que je peux constater, toujours réussi à favoriser le développement économique des pays de l'Afrique. À mesure que se détériorait la situation financière et monétaire des pays africains, l'aide financière occidentale servait de plus en plus à assumer le service de la dette active. Cette aide aurait été manifestement plus utile si elle avait servi à mettre sur pied des entreprises très rentables qui garantissent un rendement rapide sur les investissements en capitaux.

. . . La politique économique globale de l'Occident à l'égard des pays en développement se ramène souvent au maintien de la stabilité monétaire et financière internationale, qui va à l'encontre des politiques de développement suivies par les pays africains. Ceux-ci mettent en effet l'accent sur la création de forces productives et préfèrent un développement dans l'instabilité à un retard qui maintient la stabilité.

La survie de l'Afrique devrait mobiliser tous les pays du monde. Sortir ce continent de la crise économique devrait avoir la même priorité que les questions de désarmement et d'environnement . . . Nous, les spécialistes d'études africaines, remplirons notre devoir ultime si nous mettons au point un programme d'action scientifique et pratique spécifique pour arrêter la glissade de l'Afrique vers la catastrophe.

C'est dans cette voie que devrait se poursuivre la coopération Est-Ouest dans le domaine des études africaines.

Coopération scientifique soviéto-canadienne

L'élaboration d'une coopération scientifique soviéto-canadienne, comme fondement de relations scientifiques à long terme entre l'Institut d'études africaines, l'Association canadienne des études africaines et les universités canadiennes, peut être vue comme une mesure susceptible de renforcer la confiance entre nos deux États.

Ainsi, le projet soviéto-canadien concernant « Les priorités du développement économique de l'Afrique dans leurs rapports aux facteurs externes et l'adaptation des modèles d'aide aux besoins de l'Afrique » est l'aboutissement d'efforts de recherche communs déployés par des spécialistes soviétiques et canadiens. Notre but ultime est de trouver des moyens d'améliorer l'aide accordée aux nations les plus pauvres et les plus défavorisées, dont font partie la plupart des États africains.

. . . Les facteurs externes ont une influence énorme sur la situation en Afrique. Aussi ce problème sera-t-il le sujet de la première phase de notre projet scientifique mixte à l'occasion de la table ronde qui réunira Soviétiques, Canadiens et Africains sur le thème « Priorités du développement économique de l'Afrique et influence des facteurs externes ».

Le but de notre coopération est d'envisager les priorités du développement économique de l'Afrique dans leurs rapports réciproques et en premier lieu les éléments actifs des facteurs externes que sont par exemple les États, les partenaires commerciaux, les investisseurs et les organismes financiers . . .

Une autre table ronde regroupant les mêmes intervenants sur le thème « Adaptation des modèles d'aide aux besoins de l'Afrique » doit se tenir en juin 1990 en URSS, dans le cadre de la seconde phase du projet scientifique mixte. Il est suggéré d'examiner à cette occasion par quels moyens et dans quels secteurs on pourrait le mieux adapter l'aide de l'Union soviétique, des autres pays socialistes et des membres de l'OCDE aux nécessités africaines ainsi que l'impératif d'une mise en œuvre rapide des priorités économiques africaines. L'étude de ces questions sera évidemment plus fructueuse avec la participation de spécialistes d'Afrique.

De plus, il convient, semble-t-il, d'envisager la tenue d'une troisième rencontre de ce type, où seraient discutés les possibilités, les formes et les secteurs qu'offre la coopération soviéto-canadienne dans le domaine de la recherche économique appliquée en Afrique . . .

Notre coopération a également pour but de mener une recherche scientifique conjointe et d'en diffuser les résultats auprès de larges instances scientifiques et politiques. Cela pourrait se faire principalement par la publication de ces résultats dans des revues canadiennes et soviétiques ou dans une monographie tripartite qui serait publiée en URSS et au Canada.

Il semblerait enfin souhaitable et opportun qu'il y ait un échange de spécialistes entre l'Institut d'études africaines de l'Académie des sciences de l'URSS et les universités canadiennes sur des questions pertinentes se rapportant au tiers monde et aux études africaines. ■



Pr. Sandbrook

Crise économique, ajustement structurel

et situation en Afrique subsaharienne

Extraits d'un document présenté par M. Richard Sandbrook, professeur à l'Université de Toronto (Canada)

Situation actuelle

« Sombres » est le qualificatif habituellement employé pour décrire les perspectives économiques de l'Afrique. L'Afrique tropicale a le taux de croissance économique le plus bas du monde. Si les revenus par habitant ont augmenté au rythme de 1,4 p. 100 dans les années 60, ils ont baissé à 0,2 p. 100 au cours des années 70 pour atteindre - 3,4 p. 100 pendant la première moitié des années 80 (Ghai 1987, 4). En 1987, la chute du revenu par habitant en Afrique subsaharienne, soit 4,6 p. 100, a été catastrophique (Banque mondiale 1988a, 1). Cette région a été la seule à connaître une diminution de la production alimentaire par habitant depuis 1965. L'accroissement des importations alimentaires et le déclin des termes de l'échange ont entraîné une hausse soudaine de la dette extérieure du continent.

L'emploi dans le secteur formel, le degré d'alphabétisation et l'espérance de vie sont inférieurs à ceux de tout autre continent. Après une décennie de crise économique implacable, les habitants de la plupart des pays sont plus pauvres et plus affamés qu'au moment de leur indépendance, il y a 30 ans.

Bien sûr, le tableau n'est pas aussi uniformément sombre. Dans les années 60 et 70, la scolarisation a augmenté plus rapidement que dans toute autre région. Les indicateurs des services de santé de base ont grimpé de façon significative et l'espérance de vie, notamment, est passée de 38 ans dans les années 50, à 51 ans dans le milieu des années 80. Cependant, même ces indicateurs sociaux ont récemment chuté dans de nombreux pays et, en outre, la qualité de l'éducation s'est détériorée à tous les niveaux. Certains pays ont évité la dépression économique. Le Botswana, le Cameroun, le Lesotho et l'île Maurice ont constamment maintenu un haut rendement économique. La Côte d'Ivoire, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Tanzanie et le Zimbabwe ont connu, soit une vive croissance au cours de leurs premières années d'indépendance, soit une croissance modérée tout au long de la période qui l'a suivie. Néanmoins, la plupart des pays ont accusé un mauvais rendement et certains, comme le Ghana, le Soudan, l'Ouganda et le Zaïre, un rendement désastreux.

Les causes : des séries de facteurs et le diagnostic

On approche aujourd'hui d'un consensus sur les causes de la situation économique de l'Afrique. Presque toutes les analyses économiques mentionnent les quatre séries de facteurs suivants, même si elles ne leur accordent pas une égale importance.

- **Chocs extérieurs** : Les plus souvent mentionnés sont la détérioration des termes de l'échange qui, depuis 1979, frappe les exportateurs africains de produits primaires, la variation des taux d'intérêts sur les prêts étrangers, ainsi qu'une série de sécheresses et d'inondations catastrophiques.
- **Dégradation d'ordre écologique** : Les pressions de plus en plus grandes que les populations imposent aux terres arables entraînent le surpâturage, la réduction ou l'élimination des périodes de jachère, et la coupe des arbres pour la combustion ou la construction. Ces tactiques de survie créent les conditions de l'érosion des sols, qui affaiblit à son tour la productivité et conduit à la désertification.
- **Erreurs au niveau des politiques** : Si les analystes ont des opinions divergentes sur les politiques fautives, ils s'entendent en revanche presque tous pour dénoncer les approches étatiques des années 60 et 70.
- **Faiblesses politico-administratives** : La corruption, le népotisme, la « mauvaise gestion » du secteur public, l'instabilité et la guerre gaspillent les ressources et découragent l'efficacité et l'investissement.

L'ajustement structurel en trois dimensions

De ce diagnostic découlent les programmes d'*ajustement structurel* qui doivent faciliter la reprise de la croissance et, ainsi, permettre aux gouvernements de rééquilibrer leurs budgets et leurs comptes extérieurs. « Ajustement structurel » a une signification différente pour les divers économistes et organisations. Pour la Banque mondiale, il revêt trois dimensions : libéralisation économique, ouverture extérieure au commerce et aux flux de capitaux et « rationalisation » du secteur public . . . Il s'agit en effet d'adopter une série de réformes des politiques prévoyant un recours maximum aux marchés et une intervention minimale du gouvernement, en réduisant la propriété et la réglementation du secteur public, et une plus grande efficacité de l'État dans l'attribution et l'utilisation des ressources.

À la fin de 1988, plus de 30 pays africains avaient adopté des programmes d'ajustement liés à des arrangements pris avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, ou les deux. Dans la plupart des cas, les avantages qu'ils en ont tirés ont été modestes, voire nuls (examen à mi-parcours du PANUREDA).

De nombreuses raisons expliquent le faible redressement économique de l'Afrique. Les **facteurs internationaux** constituent la principale série d'obstacles. La politique de promotion des exportations prônée par le FMI et la Banque mondiale est mal conçue dans un monde où les bourses de marchandises restent déprimées pendant que de nombreux pays en développement se spécialisent dans la production de ces mêmes produits primaires. Les paiements que l'Afrique doit verser pour rembourser son importante dette extérieure entravent également le redressement. Les principaux partenaires commerciaux, donateurs d'aide et créanciers occidentaux n'ont pas appuyé les pénibles réformes économiques avec un financement suffisant et des conditions commerciales améliorées.

L'approche libérale, axée sur le marché, et l'État

Paradoxalement, le succès de l'approche libérale, axée sur le marché, dépend de façon critique de l'État. Certes, le gouvernement doit réduire son rôle économique, mais, dans sa sphère d'action plus restreinte, un État bureaucratise, expert et efficace, s'avère nécessaire . . .

Le rôle de l'État est aussi crucial de façon plus indirecte. Les marchés ne naissent pas spontanément. Ils ne fonctionnent de façon satisfaisante que dans un cadre politique, économique et juridique particulier. Si ce cadre n'est pas atteint, il faut le créer, et c'est là que l'État intervient. L'État, initialement considéré comme cause partielle du déclin économique, doit contribuer à la solution. Finalement — et c'est là le facteur le plus important —, un capitalisme dynamique n'est possible que dans un système juridique prévisible. Max Weber (Collins 1980) faisait remarquer que le capitalisme n'est florissant que dans un environnement connu. Cette situation exige l'unification nationale et la formation d'un marché interne par l'élimination des barrières commerciales intérieures, la création d'une devise nationale reconnue et l'établissement d'un ordre politique. Elle exige également une infrastructure physique et sociale sûre.

Dans les 47 pays de l'Afrique subsaharienne, le niveau de capacité de l'État varie de façon significative d'un pays à l'autre. Seuls une poignée d'entre eux ont un État bien articulé et effectif : le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'île Maurice, le Rwanda, le Sénégal et le Zimbabwe ont des gouvernements capables de maintenir l'ordre social ainsi que de concevoir et de mettre en œuvre des politiques. À l'autre extrême, quelques États sont tellement inefficaces que c'est à peine si l'on peut dire qu'ils gouvernent le territoire sur lequel ils réclament la juridiction. Ainsi, les dirigeants du Zaïre, de l'Ouganda, du Soudan, du Tchad, de la Guinée équatoriale, du Ghana et du Mozambique peuvent difficilement s'attendre à voir leurs lois respectées dans certaines régions et encore moins formuler et appliquer des politiques économiques complexes. Quant à la majorité des États, ils se situent quelque part entre ces deux extrêmes. Autrement dit, ils possèdent au mieux la capacité minimale de créer un ordre, d'élaborer et d'exécuter les politiques, et de gérer des offices publics et entreprises d'État.

D'un point de vue historique, le fait qu'il y ait si peu d'États capitalistes réels n'étonne guère. La formation de ces États passe par un processus long et conflictuel. En Europe, la formation des États modernes a commencé aux XVI^e et XVII^e siècles. Elle a occasionné l'accumulation et la centralisation progressive du pouvoir, qui ont permis aux gouvernements d'exercer un contrôle réel dans les limites de leur territoire et de mettre en œuvre leurs politiques. Il s'est agi d'un processus violent et long . . .

La désorganisation et le désordre de l'État africain type sont nettement liés à son caractère récent et à son origine, qui date de la conquête étrangère. Sauf dans le cas d'une poignée de pays — Swaziland, Lesotho, Libéria, Rwanda, Burundi et Éthiopie —, l'histoire de l'État n'a commencé qu'au moment de l'imposition de la règle coloniale, vers la fin du XIX^e siècle. Au cours des 70 ou 80 ans qui ont suivi, les puissances impériales ont transplanté les modèles institutionnels de leur métropole au sein des frontières arbitrairement tracées de leurs colonies. Mais l'absence de tout lien organique entre les structures gouvernementales naissantes et les traditions politiques de leurs sociétés d'accueil, sans compter la diversité souvent extrême des cultures et des langues, allait ultérieurement entraver la formation de l'État.

Après l'indépendance, les nouveaux dirigeants ont tenté d'accumuler et de centraliser les pouvoirs en se fondant sur les institutions dont ils avaient hérité. Ils ont cherché à neutraliser leurs opposants, surtout ceux qui s'appuyaient sur une région ou une ethnie, et à prôner d'ambitieux programmes de développement par le « socialisme », l'industrialisation rapide, le panafricanisme et ainsi de suite. Mais les limites du pouvoir de l'État devinrent vite évidentes.

. . . L'absence d'un long passé de gouvernement centralisé et d'une tradition politique homogène a privé les nouveaux dirigeants de l'assise solide que leur donnerait l'assentiment habituel de la population. Une fois évanouie, la solidarité forgée lors de la lutte anticoloniale a été difficile à faire renaître. La légitimité traditionnelle des politiques précoloniales ne s'appliquait presque plus dans l'État contemporain, de culture hétérogène.

Les idéologies de classe, particulièrement le libéralisme et le socialisme, qui facilitent ailleurs l'acquiescement populaire, ne sont pas assez ancrées pour survivre. Cet état de choses nous amène à une autre contrainte : la faiblesse des classes comme source de pouvoir politique. Ultimement, c'est par son ascendant que la bourgeoisie canalise et discipline le pouvoir politique, en s'assurant que les priorités et nécessités capitalistes correspondent à celles de l'État . . . Mais en Afrique, la classe capitaliste souffre non seulement de son peu d'importance, de son origine récente, ainsi que de divisions « étrangers-nationaux » et ethniques, mais aussi de l'imprégnation de la vie économique par la politique. Les modèles étatistes de développement postcolonial ont en effet rendu la réussite économique tributaire de décisions politiques . . .

Dans sa grande majorité, le prolétariat est composé de paysans, d'éleveurs, de marchands, d'artisans et de journaliers, groupes qui sont notoirement incapables de s'organiser en classes autonomes. Réduire, à propos de ces sociétés, les rapports États-société à des rapports États-classe, c'est éluder la question essentielle et mal comprendre la situation postcoloniale difficile.

Dans ces circonstances, les dirigeants ont une tendance « naturelle », mais non inévitable, à recourir à des mécanismes patrimoniaux de gouvernement (telle la politique de factions qui s'est fait jour dans les sociétés pré-industrielles, entrecoupée d'éphémères rébellions paysannes et d'autres troubles) . . . Dans beaucoup de sociétés paysannes d'Afrique, on trouve en fait des « présidents-monarques », une *noblesse d'État* — qui n'est pas encore une bourgeoisie pour elle-même —, et une vie politique dont les caractéristiques prédominantes sont les manœuvres factieuses et l'exclusion de la paysannerie . . . une forme de gouvernement essentiellement fondée sur des loyautés personnelles, des rapports binaires patron-client et la contrainte.

Bien que le pouvoir personnel soit un moyen de maintenir l'ordre social dans un milieu hostile, il entretient une tendance destructrice en puissance. S'il n'est pas pondéré par une certaine finesse dans la direction de l'État, sa raison d'être politique de survie personnelle et du régime peut entraîner des conduites économiques irrationnelles qui étouffent la dynamique expansionniste du capitalisme.

Au début des années 70, les tendances potentiellement destructrices de gouvernement personnalisé avaient déjà provoqué d'importants dommages économiques dans certains pays et surtout au Zaïre, en Ouganda, au Ghana et en Guinée. Ailleurs, comme au Botswana, en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Tanzanie et au Cameroun, une gestion politique habile avait permis de freiner ces tendances et assuré le maintien d'un service public administré de façon compétente.

Toutefois, vers la fin des années 70 et le début des années 80 . . . la baisse des termes de l'échange a provoqué ou accéléré le déclin économique et politique. Seuls quelques pays ont pu faire face à la situation nouvelle, caractérisée par une dette extérieure devenue incontrôlable, par l'arrêt d'importations essentielles en raison du manque à gagner en devises et par l'aggravation de la pauvreté. Ce déclin politico-économique débilisant est aujourd'hui difficile à arrêter ou à inverser.

En conséquence, les politiques d'ajustement structurel doivent aujourd'hui tenir compte d'une crise économique qui a réduit petit à petit des structures étatiques, rationnelles et juridiques déjà affaiblies. Puisque le succès de l'ajustement structurel dépend en partie de l'efficacité de l'État, les politiques doivent viser à soutenir la capacité de celui-ci tout en corrigeant les lacunes de l'économie. Or, l'approche conventionnelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ne prend en considération que les variables économiques, les processus politiques nationaux étant simplement considérés comme des obstacles à l'adoption et à la mise en œuvre de politiques économiques « rationnelles » (Elliott, 1988; Leslie, 1987) . . . Les politiques d'ajustement devraient aussi permettre aux gouvernements de continuer à gouverner ou de développer les moyens de le faire. Cela suppose des politiques qui non seulement atténueront les effets sociaux délétères de l'ajustement structurel (« ajustement à visage humain »), mais feront beaucoup plus encore.

Un État juridique et rationnel capable de remplir effectivement ses fonctions économiques possède trois caractéristiques essentielles. Il extrait de la société des ressources adéquates, il peut compter sur l'assentiment de la plupart de ses citoyens et il possède une bureaucratie cohésive, différenciée, spécialisée et compétente. Ces dimensions sont reliées entre elles . . .

L'efficacité et l'efficience d'un gouvernement se mesurent donc essentiellement au degré d'assentiment qu'il suscite dans le peuple — à l'hégémonie, au sens que Gramsci donne à ce terme. La légitimité, ou sentiment d'obéissance due, est le fondement de l'assentiment le plus sûr et le plus facile à obtenir. En l'absence de légitimité, un appui d'ordre pragmatique suffit. Un tel appui ne découle pas de considérations morales, mais d'un calcul à tête froide des avantages matériels que l'on reçoit en retour. Les protections et les prébendes jouent souvent un rôle important pour susciter l'assentiment qui permet aux gouvernements de gouverner et de remplir leur rôle crucial sur les plans économique et politique.

Si le capitalisme est l'option la plus réaliste à envisager pour satisfaire les besoins essentiels d'une Afrique en difficulté, il faut donc que se créent progressivement des États possédant ces caractéristiques. Il est difficile de savoir comment favoriser la formation des États; toutefois, l'approche économiste ou technocrate qui a cours aujourd'hui est manifestement inadéquate. Une tactique plus éclairée reconnaît en premier lieu que chacune des trois dimensions que revêt la formation de l'État est entravée par la crise économique et que les politiques d'ajustement actuelles aggravent souvent la situation.

Pour éclaircir cette affirmation, examinons tour à tour les crises d'ordre fiscal, hégémonique et administratif qui accablent de nombreux pays africains.

Crise fiscale — Baisse des recettes publiques

Une *crise fiscale* limite gravement la formation des États africains. Cette crise est apparue à la fin des années 70 au moment où, face à la baisse des recettes de l'État s'élevait une vive résistance à la réduction des dépenses publiques.

La principale source des recettes publiques (d'un quart à la moitié du total) sont les taxes à l'exportation et à l'importation, surtout les prélèvements à l'exportation d'un ou de quelques rares produits primaires. Étant donné le nombre restreint de contribuables inscrits et les possibilités d'évasion fiscale, les impôts sur le revenu et les profits représentent rarement une part importante des deniers publics. Dans les pays exportateurs de pétrole comme le Nigeria, ou de cuivre comme la Zambie, les recettes du secteur de l'extraction, sous la forme d'impôts sur le salaire des employés et sur les profits des sociétés, de redevances et de droits d'exportation, représentent bien plus de la moitié des recettes totales du gouvernement.

Les mouvements cycliques des prix des produits primaires ont eu un effet désastreux sur les budgets, de même que sur les comptes extérieurs. Durant la période d'augmentations des prix, dans les années 70, la plupart des gouvernements ont accru proportionnellement ou à un rythme plus important leurs dépenses. L'effondrement des prix survenu à la fin de la décennie a provoqué des crises financières dans les pays qui s'étaient engagés dans des projets ambitieux, assortis de dépenses ordinaires élevées.

La demande mondiale de produits primaires d'Afrique ne devrait augmenter que de façon marginale au cours de la décennie (Singh, 1983, 6-7). Certes, tous les pays ne sont pas tombés dans le piège des « mouvements cycliques des prix des produits primaires » (Banque mondiale 1988b, 73). Pour le Cameroun et le Botswana, qui ont su gérer de façon prudente les revenus recueillis pendant les bonnes années, l'ajustement à la phase descendante des prix mondiaux a été plus facile que dans la plupart des autres pays.

Non seulement les prix ont-ils baissé, mais aussi la production commercialisée des petits cultivateurs dans certains pays. Ceci s'explique par les obstacles qui ont surgi sous forme de prix à la production peu élevés et de pénuries de biens de consommation hors des centres . . . Les dispositions de commercialisation coûteuses et la surévaluation des devises ont réduit les recettes des producteurs à un niveau bien inférieur à la moitié du prix mondial vers la fin des années 70 (Banque mondiale 1988b, 91). Les producteurs ont réagi en se tournant vers des denrées plus lucratives ou en écoulant en contrebande dans des pays voisins les récoltes sujettes à des impôts élevés.

L'effondrement des revenus a causé de graves problèmes d'ajustement en Afrique subsaharienne. Comme les prêts commerciaux étaient difficiles à obtenir, les gouvernements sont devenus très dépendants de l'aide étrangère. Beaucoup de gouvernements n'eurent alors d'autre choix que de comprimer leurs dépenses pour réduire les déficits budgétaires . . .

Les dépenses publiques ont augmenté nettement après l'indépendance, témoignant de l'approche étatique adoptée à l'égard du développement par tous les régimes, qu'ils s'avouent « capitalistes » ou « socialistes ». L'expansion du rôle de l'État sur les plans économique et social a stimulé la croissance du secteur public . . . En incluant les organisations non financières paraétatiques, l'emploi dans le secteur public a augmenté d'environ 160 p. 100 au cours de cette période (des années 60 aux années 80) pour atteindre le nombre d'environ 10 millions. C'est ainsi qu'en 1980, les emplois du secteur public représentaient la moitié des salariés dans les secteurs non agricoles (Abernethy 1988, 189). Dans certains cas la surabondance des effectifs a atteint des proportions très importantes.

Les récents programmes d'ajustement visent à équilibrer les recettes et les dépenses, par une compression de ces dernières. Lorsque des coupures s'imposent, les gestionnaires de l'État sont plus enclins à amputer les budgets d'immobilisation et de maintenance (Hicks et Kubisch 1984). Le service de la dette a augmenté au point de représenter habituellement un tiers ou plus des recettes publiques, mais il s'agit là d'une dépense

inévitables, à moins d'un accord multilatéral sur l'allègement de la dette. Par ailleurs, des réductions substantielles des budgets militaires sont improbables car, le pouvoir gouvernemental étant mal assuré, les leaders politiques hésitent beaucoup à s'aliéner les forces armées. Les gouvernements s'opposent également à supprimer des emplois dans le secteur public, l'identité même de l'État étant indissociable de l'appareil administratif . . . Aussi, le service public joue généralement un rôle important dans les réseaux patron-client dont dépend largement la survie de l'élite politique . . .

Ainsi, les appareils administratifs ne servent pas seulement à supprimer l'efficacité économique; ils sont aussi précieux et servent d'« employeur de dernier recours » lorsque le manque d'emplois et le mécontentement généralisés menacent l'ordre politique et l'unité nationale. Il est donc dangereux de mettre uniquement l'accent sur les variables économiques.

Du côté des revenus, les politiques d'ajustement suscitent un dilemme troublant. D'une part, des taux d'imposition effectifs de 50 p. 100 découragent les producteurs de denrées de base d'accroître, voire de maintenir, le rendement agricole. D'autre part, les taxes à l'exportation sont dans la plupart des pays la principale source des recettes de l'État. Comment donc les gouvernements peuvent-ils réduire des déficits budgétaires en plein essor et une lourde dette extérieure tout en se privant d'une partie importante de leurs revenus? La Banque mondiale et d'autres organisations internationales exercent de fortes pressions en vue d'une réduction des taxes à l'exportation, au bénéfice des producteurs. Mais il est impossible d'échapper à la contrainte qu'ont engendrée la dépendance à l'égard de la vente de quelques produits de base et de mauvaises politiques . . .

Tant que les cours mondiaux des denrées de base ne remonteront pas, il y aura peu de chances de régler la crise financière. En attendant, les coupures budgétaires affaiblissent l'État et rendent la production plus coûteuse.

Une crise d'hégémonie — une force contraignante centrale

Une *crise d'hégémonie* est liée à la crise financière. L'assentiment volontaire est le seul fondement sûr d'une domination stable et efficace de la classe dirigeante par l'intermédiaire de l'État. Lorsque cet assentiment faiblit, il devient de plus en plus difficile de gouverner une société dans laquelle la force contraignante centrale n'a que peu de poids ou est incertaine. C'est l'histoire de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne.

Le degré élevé de violence politique est un indicateur de cette crise d'hégémonie. Depuis 1960, ces pays connaissent un taux de décès, directement ou indirectement lié à la guerre, plus élevé que toute autre région du tiers monde où vivent des populations plus nombreuses. Sauf en Afrique du Sud et en Namibie, 4,5 millions des décès survenus en Afrique subsaharienne entre 1960 et 1987 seraient dus à des causes politiques. Les guerres civiles et les insurrections ont causé le plus de victimes et ruiné les économies. Les coups d'État ont abondé et pour chaque coup d'État réussi, il faut généralement compter trois ou quatre tentatives infructueuses et complots déjoués. Les guerres entre États, mais surtout les guerres civiles et les insurrections, ont été la cause de 4 des 4,5 millions de vies perdues lors de violences politiques à grande échelle. Les émeutes intermittentes, la violence communale et les violations officielles flagrantes des droits de l'homme (dont font état les rapports annuels d'*Amnesty International*) sont d'autres symptômes de la crise d'hégémonie que connaissent de nombreux pays.

Comment expliquer cette situation troublante de violences et de discordes qui caractérise des pays comprenant plus de la moitié de la population de l'Afrique tropicale? Le colonialisme est en cause, directement du fait que de nombreux décès étaient dus aux luttes de libération nationale et indirectement du fait que les colonies étaient des territoires conquis où avaient été rassemblés de façon arbitraire divers groupes culturels et linguistiques au sein de frontières communes. Le développement inégal des régions, combiné à la politisation des identités ethniques par d'ambitieux politiciens, a favorisé la multiplication des hostilités entre régions et ethnies.

Les interventions étrangères, tant déclarées que cachées, ont exacerbé les conflits locaux et les guerres régionales. Toutefois, ces intrigues étrangères étaient seulement possibles parce que les gouvernements nationaux ne pouvaient compter sur la loyauté de beaucoup de leurs citoyens. L'assentiment populaire est bien ancré lorsqu'il a un fondement normatif dans une idéologie qui donne sa légitimité à l'État; mais les idéologies ont peu de chance d'être convaincantes en l'absence des conditions matérielles appropriées.

. . . Après la période coloniale, les groupes dirigeants des pays africains ont eu du mal à trouver une formule propre à légitimer leur domination. Manquant d'une base normative solide, l'État est très vulnérable à une dépression économique prolongée . . . L'austérité imposée par les programmes d'ajustement structurel sape encore davantage l'appui populaire dont jouit le gouvernement. De plus, la baisse des recettes publiques et la détérioration subséquente des systèmes de transports et de communications affaiblit le bras contraignant de l'État, encourageant par là les tendances insurrectionnelles des élites de l'opposition.

Non seulement le déclin économique intensifie les pressions visant la désintégration de l'État, mais le chaos politique aggrave à son tour les problèmes économiques. Les investisseurs privés s'en vont. La production agricole dégringole. Le financement de la machine militaire et la réparation des dommages causés par la guerre détournent les maigres ressources des services publics et des investissements en capitaux, qui sont essentiels. Alors qu'en 1984, les dépenses militaires ne représentaient en moyenne que 3 p. 100 du PNB de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, la défense accaparait une portion des revenus beaucoup plus élevée dans les pays où sévissaient les guerres civiles. Ces facteurs ont entraîné de graves problèmes budgétaires et des déficits de la balance des paiements . . .

Il est clair que les coûts macroéconomiques de la guerre au Mozambique et dans d'autres pays dépassent même ceux qu'ont entraînés des politiques inadéquates, la sécheresse et les changements dans les termes internationaux de l'échange. Lorsque la sécheresse coïncide avec les insurrections, la famine menace même les pays qui ont des terres abondantes et qui n'avaient pas encore connu ce fléau.

Dans les cas moins extrêmes de désordres politiques, l'insurrection prend la forme d'actes de banditisme ou de rébellions isolées, comme au Zaïre ou au Nigeria au cours des dernières années. Les coûts macroéconomiques et humains ne sont pas aussi élevés que dans les premiers pays, même si l'insécurité générale et l'incapacité de l'État freinent le redressement économique.

Les désordres politiques et le déclin économique sont ainsi étroitement liés. Dans les régions où sévit le désordre, la paix sociale est la condition préliminaire au redressement économique. Les programmes d'ajustement structurel ne peuvent porter de fruits dans un contexte de guerre civile . . .

Il est difficile de trouver des formules susceptibles de résoudre les conflits et de susciter l'assentiment populaire surtout dans des régions où des puissances étrangères opposées entre elles interviennent. Mais la Banque mondiale et le FMI pourraient rendre la situation plus facile en reconnaissant que les politiques doivent servir à des fins politiques tout autant qu'économiques. Les politiques d'ajustement qui ne tiennent pas compte des exigences des nouveaux États accroissent les contraintes auxquelles sont soumis des gouvernements déjà en difficulté. Pour survivre, les dirigeants doivent desservir les réseaux patrons-clients et assurer la protection des habitants des milieux ruraux; par ailleurs, les politiques d'ajustement ne peuvent être mises en œuvre si l'ordre n'est pas maintenu.

Crise de moyens de l'administration — Perte d'efficacité et d'efficacé

La dépression économique est réciproquement liée à ce que certains considèrent comme une crise de l'administration. « Crise » n'est pas un mot trop fort, s'il est vrai, comme le déclare Robert S. McNamara, que « des institutions qui étaient autrefois compétentes et fonctionnaient, perdent maintenant de leur efficacité ». Il constate en effet que des ministères centraux entiers n'arrivent plus à contrôler leurs budgets et leurs effectifs, que des organismes publics ne peuvent plus assumer leurs fonctions, que la qualité des travaux menés par des universités d'État, des centres scientifiques et des bureaux de statistiques baisse de façon inquiétante, que des organismes paraétatiques et offices de commercialisation freinent la productivité au lieu de la favoriser et, enfin, que des instituts de recherches agronomiques, dont l'importance est cruciale, deviennent de plus en plus inefficaces (McNamara 1985, 9).

Cette image est trompeuse dans la mesure où les compétences administratives varient grandement d'un pays à l'autre. Certains pays comme l'Ouganda, le Zaïre et la Guinée ont vu, au cours des années 70, pratiquement s'effondrer leurs fonctions publiques et leurs normes professionnelles. À l'autre extrême, quelques pays comme le Botswana, le Zimbabwe et la Côte d'Ivoire ont conservé une bureaucratie efficace. Pour la plupart, les autres pays se situent entre ces deux extrêmes.

Deux processus affectent la fonction publique : la nature de plus en plus politisée de la bureaucratie . . . et (à mesure que les revenus baissent) les contraintes sur les salaires, les gratifications et les facilités accordés aux fonctionnaires. À moins d'être soigneusement gérés, ces deux processus pervertissent l'administration.

Considérons la portée de l'administration publique sur l'émergence du pouvoir personnel. Au moment de l'indépendance, la bureaucratie est vulnérable, car on n'a pas encore eu le temps de créer un *esprit de corps* distinct. Elle dégénérera donc en administration patrimoniale si le chef suprême ne la protège pas des effets corrosifs de la politique patrons-clients. Souvent cependant, le président-monarque traite l'administration comme sa propriété personnelle. Lui-même ou ses adjoints choisissent les hauts fonctionnaires d'après leurs allégeances et leur attribuent les fonctions comme bon leur semble. À leur tour, ces fonctionnaires « considèrent les travail administratif qu'ils exécutent pour le compte du dirigeant comme un service personnel fondé sur le devoir d'obéissance et de respect » (Bendix 1962, 345). En conséquence s'effritent, et finalement disparaissent, les vertus bureaucratiques que sont l'autorité hiérarchique, la compétence, la neutralité, la prévisibilité et l'efficacité.

Pourtant, ce résultat n'est pas toujours inéluctable. En Côte d'Ivoire, par exemple, la bureaucratiation a réussi relativement bien grâce à une politique cohérente visant à africaniser lentement la fonction publique et à s'assurer que les nombreux postes vacants soient remplis, non par des clients politiques mais par des candidats compétents.

Dans les sociétés paysannes non intégrées de l'Afrique tropicale, le nouveau caractère patrimonial de l'État prend la forme d'un gouvernement qui, s'il n'est pas inévitable, est très adapté aux conditions de vie sociales et matérielles. Si les rapports de patronage étaient gravement affaiblis, le gouvernement aurait plus largement recours à la répression, ce qui accentuerait les souffrances humaines et saperait l'intégration nationale et la stabilité politique, déjà mal assurées.

La réduction récente des salaires et des avantages accordés aux fonctionnaires est un autre processus nuisible. Puisqu'il est politiquement suicidaire pour les dirigeants de mettre à pied un grand nombre de fonctionnaires dans le contexte du manque d'emplois important et de pauvreté généralisés, les gouvernements gardent la plupart de leurs employés tout en laissant leurs revenus réels baisser. C'est de cette façon qu'ils concilient les réalités politiques avec la nécessité de réduire les déficits budgétaires. Mais cette réduction du salaire des fonctionnaires peut avoir des effets dévastateurs, car elle s'accompagne de la baisse du moral, de l'honnêteté et de l'efficacité des fonctionnaires, que le public finit par considérer comme suspects et méprisables.

Les salaires insuffisants et les autres problèmes engendrent en outre ou exacerbent les pénuries d'employés professionnels et techniques compétents. La plupart des fonctions publiques africaines n'arrivent pas à trouver de candidats qualifiés aux postes d'ingénieurs, de gestionnaires, de comptables, d'économistes et de docteurs. Cette situation s'explique par le fait que les employés plus expérimentés quittent ou évitent la fonction publique et cherchent de l'emploi à l'étranger ou dans le secteur privé.

La baisse générale de la qualité de l'enseignement, secondaire et universitaire au cours des 10 dernières années rend encore plus difficile la tâche de trouver du personnel qualifié. La crise économique et les compressions budgétaires ont privé les établissements d'enseignement des ressources dont ils ont besoin; ainsi, les bâtiments et le matériel se sont détériorés, les professeurs renommés sont partis et les programmes sont devenus désuets, les instructeurs perdant contact avec les dernières nouveautés dans leurs domaines.

La pénurie d'économistes et d'experts financiers autochtones bien formés est particulièrement gênante pour les gouvernements qui envisagent des réformes économiques. Qui va conseiller les chefs politiques sur les options et stratégies économiques qui s'offrent à eux? Réponse : des expatriés provenant de la Banque mondiale ou de pays occidentaux dans le cadre de leurs programmes d'assistance technique. Mais il s'agit d'une solution inadéquate, car les étrangers ne connaissent pas intimement les conditions sociales, culturelles et politiques locales et ne peuvent pas évaluer la faisabilité des choix politiques. La capacité technique limitée de la plupart des États subsahariens est une grave contrainte au redressement économique.

Le développement en tandem — État et marché : capitalisme

Il faut que l'État et le marché se développent en tandem. Même s'ils entraînent un recours accentué aux marchés, au détriment de la direction étatique, les programmes d'ajustement structurel supposent néanmoins comme préalable un État rationnel et juridique fonctionnant dans une sphère restreinte. En partant, les puissances coloniales ont légué une réplique d'État capitaliste moderne dans les pays où la décolonisation s'est faite de façon relativement pacifique. Mais ce prototype s'est inévitablement modifié pendant les années 60 et 70, alors que les structures politiques arrivaient ou n'arrivaient pas à s'adapter aux nouvelles conditions sociales et politiques.

La question mérite d'être posée : n'est-il pas vrai que d'importantes régions de l'Afrique subsaharienne prennent le chemin suivi par Haïti? Cet État, république indépendante depuis 1804 et le plus pauvre de l'hémisphère occidental, présente nombre des caractéristiques qui se font jour dans des pays comme la Guinée, la Guinée équatoriale, le Ghana, le Libéria, la République centrafricaine, le Zaïre et l'Ouganda. Au nombre de ces caractéristiques mentionnons une paysannerie importante, mais pauvre, qui, par ses cultures destinées à l'exportation, fournit une large part des recettes de l'État, et qui, par son incapacité de s'organiser, permet aux gouvernements de ne pas tenir compte de ses intérêts.

Le piège d'un équilibre de bas niveau peut se créer dans lequel des dictateurs voués au culte de la personnalité laissent des initiés de la politique improductifs s'emparer des excédents produits par de petits exploitants opprimés, ce qui décourage encore davantage la productivité et la protection de l'environnement et perpétue la pauvreté et l'instabilité du régime détesté. Voilà le piège dans lequel il ne faut pas tomber.

Mais comment ne pas y tomber? Si le développement capitaliste est tellement semé d'embûches, pourquoi des groupes audacieux n'essaieraient-ils pas de contourner l'étape bourgeoise en luttant pour une transition socialiste? Cette stratégie présente un problème évident : en effet, les conditions objectives, si elles ne favorisent pas nécessairement le libéralisme économique, sont également complètement contraires au socialisme.

La crise économique a amplifié la dépendance des économies subsahariennes vulnérables à l'égard des pays capitalistes avancés, ainsi que des institutions financières internationales et des agences de développement qu'ils contrôlent. Une expérience radicale pourrait provoquer l'antagonisme de ces pays et agences, et, partant, l'effondrement économique.

Dans ces circonstances, il est peu probable que l'expérience du socialisme en Afrique ne favorise la prospérité ou soit un remède à l'autoritarisme. Où sont les recettes publiques, la base de classes organisées et les cadres administratifs sur lesquels bâtir un État capable de planification centrale et qui caractérise toujours les socialismes actuels réels? L'échec économique et politique d'un socialisme « prématuré » risquerait de discréditer le projet pendant de nombreuses années.

Les « dictatures du développement » du type adopté par les nouveaux pays industrialisés de l'Est asiatique ne semblent pas non plus convenir à l'Afrique dans un proche avenir. Des conditions manquent pour la réalisation de ce modèle : un long passé de gouvernement bureaucratique et centralisé, une homogénéité ethnique et culturelle, une menace extérieure grave, la faiblesse des classes patronales jusque là dominantes et le parrainage d'une superpuissance généreuse appuyant un État fort et la révolution d'en haut. La Côte d'Ivoire et le Malawi pourraient être cités comme exemples de dictatures du développement; mais les deux révèlent les défauts d'un tel modèle lorsqu'un dictateur sur son déclin refuse de céder le pouvoir.

La démocratie libérale est-elle une voie praticable pour arrêter la chute, grâce à l'institutionnalisation politique et à une certaine participation populaire à la vie politique? Cela semble peu probable à première vue, puisque la démocratie libérale est généralement associée aux États capitalistes avancés et consolidés. Néanmoins, des démocraties représentatives ou primitives ont survécu pendant plus de dix ans dans des pays comme la Gambie, le Sénégal, le Botswana et l'île Maurice où les conditions objectives ne semblent pas plus faciliter la démocratisation que celles de nombreux régimes voisins autoritaires (Sandbrook 1988). Au moins, la démocratie libérale n'est pas nécessairement incompatible avec le développement rapide dans les pays à revenu inférieur.

La démocratie ne doit donc pas être écartée comme moyen de stopper ou de prévenir les tendances à la dégénérescence politique et économique réciproque, tout en protégeant les droits de la personne. Elle mérite l'attention qu'on lui accorde aujourd'hui.

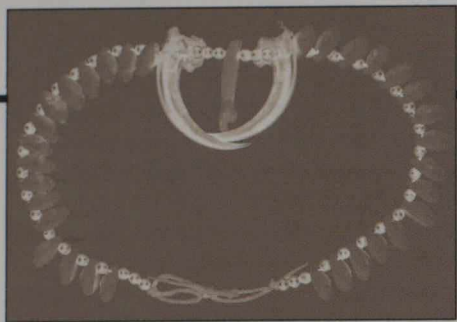
Conclusion — Renforcer la capacité de gouverner

À court terme, cependant, les allégeances personnelles et le patronage continueront d'être le « ciment » qui retient de nombreux États de l'effritement et permet aux gouvernements de gouverner. Des politiques d'ajustement structurel éclairées, reconnaissant l'importance de l'État pour le redressement économique, devront tenir compte de ces exigences politiques. Elles devront donc renoncer à une certaine efficacité à court terme pour renforcer les capacités de gouverner. Les bureaucraties et les politiques publiques ont des objectifs légitimes, mêmes non reconnus, autres que l'efficacité et la justice de distribution. Ce qui d'un point de vue économiste paraît comme de simples « gaspillage » ou « mauvaise gestion » peut contribuer de façon significative à préserver l'ordre et une certaine unité. La « réforme » en Afrique subsaharienne est une question beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine généralement. ■

Note : Nous n'avons publié ici, avec l'autorisation de l'Association, que des extraits des principales considérations de ces trois participants. Les versions intégrales de leurs exposés figureront dans la publication que l'Association canadienne des études africaines fera paraître sous peu.



Les principaux responsables et organisateurs de la Conférence, de gauche à droite : John O'Manique, organisateur de la Conférence, Fiona MacKenzie, du Comité du programme, le D^r Shimwaayi Muntemba du Kenya, conférencière principale, Bonnie Campbell, vice-présidente de l'ACEA, Paul Lovejoy, président de l'ACEA et Peter Fitzgerald du Comité du programme.



Collier en perles de laiton, cauris, dents et griffes d'aigles, utilisé comme monnaie de change par les autochtones du Canada, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Collection du Musée de la monnaie du Canada. Photo Zagon.



Les armoiries du Canada.



Le Premier ministre Brian Mulroney en conversation avec les présidents Moussa Traoré du Mali, Hasni Mubarak de l'Égypte et Abdou Diouf du Sénégal, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des célébrations du bicentenaire à Paris, en juillet 1989.



L'aéroport international de Moshoeshoe (Lesotho), réalisation de la société Acres International Ltée de Toronto.

Scène d'été sur la côte canadienne du Pacifique, Vancouver (Colombie-Britannique). ▼



L'ours grizzli des montagnes de l'Ouest canadien.

Logiciel canadien utilisé pour l'éducation des très jeunes. ▼



Le Canada et l'Afrique





LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT

- *Orientation pour la prochaine décennie*
- *Investissements : qualité et quantité*
- *Vulnérabilité des pays les moins avancés*
- *Partenariat et valorisation des ressources humaines*

La nouvelle Stratégie internationale du développement

- Réunion du Comité spécial plénier de l'AGNU, juin 1989, New York.
- Capacités inégales des pays en développement de faire face à une croissance économique accélérée.
- Nécessité d'investir dans les ressources humaines et de tenir compte de l'environnement.

Divers comités, groupes de travail et équipes spéciales ont produit des évaluations et des rapports fouillés en vue de déterminer la Stratégie internationale du développement.

Chacun doit maintenant capitaliser sur l'esprit positif qui s'est dégagé des réunions organisationnelles et préparatoires, en déployant tous les efforts possibles pour rendre productif et fructueux le processus devant mener à la 45^e Assemblée générale des Nations unies (à l'automne de 1990), où la nouvelle Stratégie internationale du développement sera l'objet de discussions. Car le monde actuel se transforme à un rythme rapide et semble s'orienter dans une direction prometteuse. C'est à nous de miser sur les transformations économiques et politiques qui s'opèrent actuellement, pour renforcer la coopération économique internationale au profit du développement. Seule une stratégie réaliste et bien orientée permettra de réaliser cet objectif.

L'analyse des tendances structurelles de l'économie mondiale révèle déjà, à l'aube de la dernière décennie de notre millénaire, un degré élevé d'hétérogénéité, caractérisé par des modes d'évolution démographique divergents et par les capacités inégales des pays en développement de faire face aux facteurs extérieurs et aux défis intérieurs. Du point de vue régional, si l'Asie semble en mesure de poursuivre sur sa lancée,

les perspectives ne sont guère encourageantes en Afrique. Quant à l'Amérique latine, elle est paralysée par l'endettement. L'économie de certains pays qui ont de plus en plus de difficulté à absorber les nouvelles techniques, et à atteindre un degré d'efficacité qui leur permette d'être à la hauteur de la concurrence croissante qui s'exerce dans des marchés internationaux devenus complexes, risque de devenir marginale. Les pays en développement ont beau posséder de nombreuses caractéristiques en commun, ils sont loin de former un ensemble homogène; aussi notre façon de faire avancer le développement doit-elle être conçue en conséquence.

Il convient de souligner l'importante contribution de l'équipe spéciale du CAC sur les objectifs du développement à long terme. Elle a brossé le tableau des possibilités qui s'offrent et des défis à relever, reconnaissant que le partenariat est essentiel à la résolution des problèmes du développement et articulant la croissance sur la triple nécessité d'investir dans les ressources humaines, de tenir



Le Premier ministre Brian Mulroney visitant un village de pêcheurs en banlieue de Dakar au Sénégal en mai 1989.

compte des facteurs sociaux et démographiques et de protéger l'environnement. C'est toutefois le Comité de la planification et du développement qui a produit jusqu'ici le rapport le plus fouillé. Se fondant sur les conclusions d'une analyse utile des perspectives qu'offre l'économie mondiale des années 90, le Comité a relevé quatre éléments prioritaires d'une Stratégie internationale du développement : l'accélération de la croissance économique, une plus grande préoccupation à l'égard de la dimension humaine du développement, la lutte contre la pauvreté extrême, la protection de l'environnement.

On s'est demandé si la Stratégie internationale du développement devait être de portée mondiale et s'étendre aux problèmes de l'ensemble de l'économie internationale, ou bien s'il valait mieux viser des cibles particulières, en s'attaquant exclusivement aux problèmes du tiers monde.

Le Canada est d'avis que la stratégie doit être axée sur le développement du tiers monde, sans perdre de vue qu'il revient, au premier chef, aux pays du tiers monde d'établir eux-mêmes le cadre d'action de leur développement. En même temps l'interdépendance croissante des pays, la mondialisation de la production, du commerce et des finances nous obligent à trouver une formule d'envergure assez grande pour prendre en compte les facteurs internationaux qui déterminent largement les perspectives de développement dans les pays du tiers monde.

Quant aux priorités relevées par le Comité de la planification et du développement, le Canada souscrit à l'idée que la croissance économique est une condition nécessaire du développement. L'importance accordée à la croissance n'est pas incompatible avec un développement à visage humain. Les transformations structurelles fondamentales sur lesquelles repose le processus du développement sont en effet étroitement liées aux changements qu'apportent aux modes de comportement d'une population la formation et une participation accrue à l'activité économique, par exemple. Au chapitre de la croissance, il nous faudra mettre en relief la fonction centrale de stratégies et de lignes d'action nationales qui soient efficaces, y compris celles visant l'esprit d'entreprise et le rôle des marchés. Le rôle de l'environnement extérieur devra aussi être défini avec plus de précision. ►

La pauvreté demeure un phénomène décourageant : près d'un milliard d'êtres humains vivent dans une pauvreté absolue, plus de la moitié d'entre eux habitant l'Asie du Sud et de l'Est. Le caractère rural de la pauvreté en dehors de l'Amérique latine, ses nombreuses causes entremêlées et sa persistance appellent des analyses beaucoup plus fouillées, et aussi de la compréhension, pour peu que l'on veuille trouver des solutions efficaces. C'est du côté du développement agricole et rural, des emplois hors ferme, des politiques sociales, de l'investissement dans les ressources humaines et dans des programmes ciblés que résident ces solutions. Nous pensons qu'il est possible de s'attaquer aux racines politiques, économiques et sociales de la pauvreté, mais que ces changements ne peuvent survenir que s'il règne, à l'échelle nationale, une volonté manifeste d'orienter les politiques et les institutions vers la réduction de la pauvreté. La Stratégie internationale du développement pourrait servir à établir un consensus sur la meilleure façon de s'attaquer à la pauvreté.

La notion de développement humain semble souvent nébuleuse. Elle est pourtant inséparable du développement à long terme, car il est impératif d'investir dans les ressources humaines, par la voie des soins de santé, de l'assainissement, de l'éducation, des services de planification familiale, de la condition féminine et de la participation de la femme au développement. L'accent doit être mis sur des stratégies de développement de nature à amener une prise de décisions et un progrès à caractère participatif. Il ne s'agit pas ici de prêcher, mais plutôt de tirer des enseignements d'expériences qui ont été couronnées de succès.

La question de l'environnement revêt aujourd'hui une telle importance et un caractère si urgent qu'il n'est pas nécessaire d'en parler en détail ici. Définitions, causes, responsabilités font l'objet de débats passionnés, mais nous nous entendons tous sur la nécessité de répondre aux besoins actuels sans nuire à la capacité des générations futures de pourvoir à leurs propres besoins.

Il est certes facile d'énumérer des questions prioritaires. La tâche consistera en fait à élaborer les idées d'une manière équilibrée, en définissant les secteurs de responsabilité nationale, les coordonnées de la collaboration régionale et l'intégration efficace de l'économie internationale. Voilà la mission à accomplir. ■

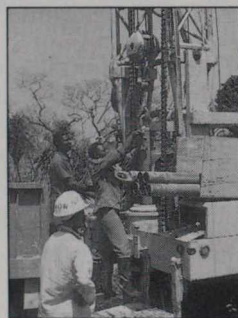
Le Canada et l'Afrique



Motorisation des bateaux de pêche au Sénégal



Élevage au Niger et projet d'alimentation en eau (ACDI)



Forage en Côte-d'Ivoire



« Points d'eau villageois » au Niger (ACDI)



Médecine et nursing au Cameroun (Université d'Alberta)



Formation en aéronautique

Les ONG et ING

Décassements affectés aux organisations et institutions non gouvernementales (fonds de l'ACDI et autres) (en millions de \$)

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Contributions de l'ACDI aux ONG et ING canadiennes			
A. Aide alimentaire²	28,15	22,84	26,10
B. Coopération Institutionnelle (ING) : dont	60,33	93,50	108,00
Association canadienne de la santé publique	0,78	10,52	20,63
Association des collèges communautaires du Canada	3,35	3,60	3,94
Association des infirmières et infirmiers du Canada	0,18	0,39	0,40
Association des universités et collèges du Canada	0,39	0,66	0,67
Bureau canadien de l'éducation internationale	0,34	0,39	0,61
Carrefour canadien international	1,06	1,25	1,79
Cegep de Rivière-du-Loup	0,25	0,89	0,17
Centre canadien d'études et de coopération internationale	6,35	8,32	7,66
Centre de formation en coopération interculturelle			0,32
Collège Lester B. Pearson	0,44	0,38	0,38
Collège universitaire de Nipissing		0,10	0,30
Commission canadienne pour l'UNESCO		0,35	0,30
Congrès du travail du Canada	0,71	0,61	0,69
Conseil de la coopération du Québec	0,05	0,34	
CUSO	12,29	18,00	17,95
École polytechnique de Montréal		0,30	0,46
Entraide universitaire mondiale du Canada	3,72	5,60	5,40
Fédération canadienne des doyens de gestion et d'administration	0,08	0,58	0,99
Fédération canadienne des enseignants	1,26	1,10	1,40
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	0,20	0,45	0,42
Fondation de la société canadienne pour les essais non destructifs	0,40	0,68	
Institut canadien d'éducation des adultes	0,23	0,55	0,32
Institut de gestion du Manitoba	0,42	0,54	0,63
Institut international Coody	0,95	0,93	1,03
Institut Nord-Sud	0,72	0,77	0,75
Jeunesse Canada Monde	7,00	8,68	8,98
Organisation canadienne pour la solidarité et le développement	3,68	4,70	5,46
Organization for Cooperation in Overseas Development	0,49	0,82	1,17
Service administratif canadien pour les organismes	2,11	4,02	3,31
Société de coopération et de développement international	0,66	1,00	1,60
Société de développement international Desjardins Inc.	4,15	3,50	4,94
Union des coopératives du Canada	2,33		4,10
Université de l'Alberta	0,25	0,38	0,36
Université Carleton	0,25	0,53	0,44
Université de Calgary	0,35	0,48	0,75
Université Dalhousie	0,22	0,14	0,21
Université de Guelph	0,34	1,11	0,81
Université Laval	0,41	0,38	0,69
Université du Manitoba	0,11	0,28	0,56
Université McGill	0,68	0,77	1,04
Université Memorial de Terre-Neuve	0,37	0,18	0,47
Université d'Ottawa	0,11	0,18	0,30
Université de la Saskatchewan	0,57	0,27	0,22
Université de Toronto	0,05	0,36	0,53
Université de Waterloo	0,31	0,23	0,33
Université York	0,45	0,50	0,26
C. ONG canadiennes³ : dont	93,91	97,41	106,16
Africa Inland Mission	0,30	0,44	0,36
Agence de développement et de secours adventiste du Canada	0,54	0,79	0,91
Armée du salut	0,62	0,68	0,58
Assistance médicale internationale	0,52	0,73	0,75
Association canadienne d'aide à l'enfance	1,36	1,80	1,89
Association internationale de développement économique		0,13	0,31
Association de développement de l'élevage de la faune africaine	0,30		0,33
Association pour le développement participatif	0,28	0,37	0,30
Association internationale de secours à l'enfance, Canada	0,42	0,43	0,33
Association québécoise des organismes de coopération internationale	0,42	0,34	0,57
Camrose One World Institute	0,30	0,40	0,52
Canadian Lutheran World Relief	2,26	2,34	2,35
Cardinal Léger et ses oeuvres	1,36	2,00	1,95
CARE Canada	2,71	2,00	3,60
Centre international MATCH	0,38	0,42	0,40
Centre missionnaire oblat	0,45	0,63	0,57
Christian Reformed World Relief Committee of Canada	0,59	1,00	1,02
Club 2/3 Inc.	1,36	1,60	1,62
Collaboration Santé internationale	0,40	0,53	0,53
Comité de développement international des clubs Rotary du Canada	0,83	0,80	0,92
Conseil canadien des Églises	0,42	0,29	0,08
Conseil canadien pour la coopération internationale	0,94	3,20	4,11
Conseil de coopération internationale du Manitoba	0,29	0,32	0,39
Development Education Co-ordinating Council of Alberta	0,50	0,55	0,61
Église anglicane du Canada	1,08	1,02	1,24
Église presbytérienne du Canada	0,29	0,56	0,41
Église unie du Canada	1,33	2,00	1,19
Fédération des Églises baptistes du Canada	0,03	0,11	0,42
Fonds inter-Églises pour le développement international	1,65	2,10	2,34
Fonds international de défense et d'aide pour l'Afrique australe (Canada)	0,49	0,74	1,29
Fondation Aga Khan du Canada	1,00	1,50	1,89
Fondation canadienne contre la faim	0,43	0,35	0,32

ONG (suite de la p.21)

	1985-1986	1986-1987	1987-1988
Fondation internationale Roncalli	0,34	0,40	0,57
Gurkha Welfare Appeal	0,35	0,35	0,30
Hope International Development Agency	0,64	0,70	0,66
Horizons d'amitié	0,60	0,84	0,95
Institut Cardinal Léger contre la lèpre	0,50	0,63	0,69
Institut de gestion d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe	0,11	0,34	0,35
Inter Pares	1,14	1,00	1,15
Jeunesse du monde	0,23	0,32	0,29
Mennonite Brethren Missions/Services	0,20	0,42	0,39
Mennonite Central Committee of Canada	2,49	2,70	2,88
Mennonite Economic Development Association	0,83	0,86	0,65
Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement	2,80	3,30	4,65
Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix	7,36	8,20	8,32
Organisation, reconstruction, travail	0,79	0,80	0,82
Operation Eyesight Universal	1,31	1,50	1,46
OXFAM — Canada	1,18	1,30	1,51
OXFAM — Québec	0,44	0,86	0,99
Plan de parrainage du Canada	4,90	5,70	5,00
Plenty Canada	0,57	0,61	0,60
PRODEVA F. I. C. Inc.	0,27	0,72	0,54
Saskatchewan Council for International Co-operation	0,38	0,42	0,46
Save a Family Plan	0,16	0,17	0,40
Save the Children Fund of British Columbia	0,27	0,35	0,46
Secours aux lépreux	0,17	0,34	0,38
SIM Canada	0,11	0,38	0,39
Société asiatique des partenaires	1,78	2,20	2,67
Société canadienne de la Croix-Rouge	0,70	0,52	0,70
SOPAR-Limbour	0,27	0,35	0,30
UNICEF Canada	4,18	5,10	5,19
USC Canada	2,00	0,92	1,18
World Concern Canada	0,33	0,37	
World Relief Committee of Canada	0,22	0,33	0,43
World Vision of Canada	1,08	1,20	1,34
Wycliffe Bible Translators of Canada Inc.	0,39	0,44	0,58
YMCA	1,24	1,80	1,45
YWCA	0,33	0,31	0,31
Somme partielle, financement de l'ACDI	182,39	213,75	240,26
D. Contributions des gouvernements provinciaux aux ONG	14,45	10,97	10,12
Somme partielle, assistance aux ONG canadiennes	196,84	224,72	250,38
Assistance aux organisations non gouvernementales internationales			
A. Aide alimentaire			
Comité international de la Croix Rouge ⁴	6,22	2,57	
B. ONG internationales : dont			
Académie des sciences du tiers monde	0,11	0,15	0,38
Association interaméricaine des universités	0,10	0,35	0,44
Comité international de la Croix Rouge ⁴	0,75	0,83	0,95
Comité international de liaison du corps pour l'alimentation	0,31		0,37
Conseil international pour l'éducation des adultes	0,45	0,51	0,75
Conseil mondial des peuples autochtones	0,39	0,11	0,24
Consejo de Educación de Adultos de America Latina	0,25	0,36	0,45
Euro-Action ACORD	0,41		
Fédération internationale de planning familial	7,20	8,90	8,95
Fondation pour la formation internationale	0,69	0,36	0,28
Institut panafricain pour le développement	0,33	0,57	0,60
Institut pour le développement économique et social de l'Afrique	0,30	0,45	0,54
Organisation mondiale des personnes handicapées	0,26	0,30	0,45
Sarvodaya Shramadana	0,03		
Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources	0,37	0,11	0,08
Somme partielle, assistance aux ONG internationales	22,52	24,04	24,55
Total, assistance aux organisations et institutions non gouvernementales	219,36	248,76	274,94

¹ Seules les ONG ayant reçu plus de 300 000 \$ au cours d'une année sont listées. Ces données comprennent les décaissements affectés aux programmes des ONG, de la CISD, des ONGI, de la Participation du public et de la Promotion de la gestion. Voir aussi les notes qui suivent concernant les sources de financement autres que l'ACDI.

² Comprend les contributions accordées à la Banque de céréales vivrières du Canada et au Programme du lait écrémé en poudre des ONG.

³ Le total de 1985-1986 comprend 19,5 millions de \$ déboursés par le Fonds spécial pour l'Afrique. Ces contributions ne figurent toutefois pas dans les totaux individuels des ONG listées dans ce tableau.

⁴ Ces contributions ont été faites par le biais du Programme d'assistance humanitaire internationale et du Centre de coordination et d'évaluation de l'aide alimentaire.



Projet d'agriculture, la ferme KPONG au Ghana. Projet de la société Acres International Ltée de Toronto.

L'Afrique est un vaste continent au caractère diversifié. C'est par nos efforts collectifs, dans le cadre d'institutions authentiquement africaines, que nous parviendrons à mettre pleinement en valeur l'énorme potentiel de richesses naturelles et de ressources humaines.

REDONNER UN AVENIR À L'AFRIQUE*

- *Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement*
— Abudja (Nigeria) — mai 1989
— 25^e anniversaire
- *Les investissements dans le développement : privilégier la « qualité » plutôt que la « quantité ».*
- *« Aucune situation n'est permanente. »*

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis le jour où les peuples du continent africain se sont courageusement engagés dans la voie d'un développement et d'une croissance économiques à la fois inspirés et dirigés par les Africains, et à leur profit. C'est dans la Banque africaine de développement que s'est concrétisée la détermination des Africains à investir dans leur propre avenir. En tant que membre de l'extérieur, le Canada est fier de pouvoir célébrer aux côtés des membres africains de la Banque cet événement marquant dans l'histoire récente du continent africain.

Un anniversaire — surtout quand il s'agit du 25^e — fournit une excellente occasion de mettre en relief le rôle joué par la Banque, de voir dans quelle mesure elle atteint ses objectifs et de tirer de l'expérience acquise les enseignements propres à lui garantir un avenir encore plus productif. Si leur fierté est amplement justifiée, les membres ne doivent quand même pas se contenter du travail déjà accompli. Le projet nourri par les fondateurs de la Banque doit demeurer à jamais présent dans l'esprit des membres, qui y puiseront la volonté d'améliorer tant l'efficacité que l'efficacéité de l'institution. Car l'Afrique doit pouvoir compter sur l'effort individuel et collectif de tous.

La Banque a pour mandat de favoriser le développement économique et social des États membres régionaux. C'est donc une énorme responsabilité qu'assument les gouverneurs, les directeurs et le personnel du Groupe de la Banque. Si le potentiel de l'Afrique est énorme, ses besoins le sont tout autant. Ils deviennent particulièrement visibles à l'heure où des économies africaines déjà fragiles sont aux prises avec la sécheresse, la désertification, un environnement économique extérieur en pleine évolution, un endettement toujours plus lourd, les fluctuations des prix des produits de base, les troubles civils et les différends régionaux. Ce sont les groupes les plus vulnérables, les pauvres, les femmes, les personnes

Croissance du PNB (pourcentage annuel moyen)					
Groupe de pays	1980-84	1985	1986	1987	1988
Afrique subsaharienne	-1,1	5,4	3,1	-1,5	3,4
Sans les pays exportateurs de pétrole	1,1	2,9	3,8	2,1	2,2
Pays exportateurs de pétrole	-2,8	7,6	2,4	-4,7	4,5
Bénéficiaires IDA	0,9	1,8	3,6	2,8	2,2
Ensemble de l'Afrique	0,1	4,0	1,9	-0,4	3,9
Tous pays en développement	3,1	4,9	4,7	4,3	5,2
Croissance du PNB en Afrique subsaharienne, mesurée avec les taux de change 1987	0,9	6,3	3,8	0,9	2,1

Source : Banque Mondiale.
Nota : Les chiffres 1988 sont provisoires.

* Extrait de la déclaration du représentant canadien et gouverneur suppléant de la Banque, l'honorable Walter McLean, député.

âgées et les enfants qui sont le plus touchés. Les conflits régionaux font vivre une situation encore plus éprouvante aux populations marginalisées, qu'elles dispersent et qu'elles privent de maigres ressources affectées à la sécurité nationale. Au cours des derniers mois, la Conférence d'Oslo aura permis de présenter au grand jour les besoins de 5,4 millions de réfugiés et les efforts consentis par les gouvernements qui se préoccupent de leur sort.

La Banque africaine a un important rôle à jouer pour que la pauvreté, les bouleversements et le désespoir cèdent la place à l'autosuffisance, à la stabilité et à l'espoir au profit de tous les Africains. Il va de soi que la Banque constitue d'abord et avant tout un outil d'investissement appelé à financer des projets viables et autonomes pouvant contribuer à une forme globale de développement. Mais elle représente également un instrument d'assistance technique où sont canalisées les compétences de spécialistes. Elle peut aider les pays membres africains à se doter de bonnes lignes de conduite en matière de développement à long terme. Or la Banque ne disposera jamais de ressources suffisantes pour satisfaire tous les besoins, d'où la nécessité de s'assurer que ses ressources soient utilisées à bon escient, particulièrement en cette période où les apports financiers globaux en faveur de l'Afrique provenant tant des secteurs privé que public sont loin d'être suffisants, malgré qu'ils augmentent.

En 25 ans à peine, la Banque a déjà plusieurs réalisations remarquables à son actif. Le budget annuel de son programme de prêt a franchi le seuil des 2 milliards de dollars. Ses activités sont réparties dans 49 pays. L'excellente réputation dont elle jouit sur les marchés financiers est attribuable à sa tradition de bonne gestion. Elle peut compter sur un personnel d'expérience dont la compétence est reconnue. Elle privilégie de plus en plus le dialogue avec les États membres régionaux. Elle a réagi à la crise économique ressentie dans toute l'Afrique au début des années 80 en augmentant ses décaissements. En d'autres termes, elle s'est hissée au premier rang des institutions financières multilatérales africaines.

Le rôle futur du Groupe de la Banque est établi sur une base solide. Il doit maintenant consister à tirer parti du chemin déjà parcouru. Le Canada souhaite



La route nationale n° 1 qui traverse le Niger d'est en ouest, projet auquel a participé la société LGL Ltée de Montréal.

voir se maintenir le rythme du progrès et des réformes. Mais, « aucune situation n'est permanente ». Pour faire en sorte qu'il en soit ainsi, de nombreuses améliorations s'imposent. Si la Banque, si l'Afrique doivent avoir un avenir, il nous faut examiner en toute honnêteté les problèmes que connaît le Groupe de la Banque, puis trouver ensemble des façons de les régler. Voici *trois grands sujets* dont il convient de se préoccuper aux yeux du Canada :

- Il y a d'abord l'opposition entre la « quantité » et la « qualité » en matière de prêts, et les avantages ultimes de ces prêts. Quand les gouverneurs de la Banque ont approuvé l'importante augmentation des ressources financières dans le cadre de la Quatrième augmentation générale du capital et de la Cinquième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, il était entendu que les ressources en question seraient utilisées de manière aussi efficace et efficiente que possible. Le Groupe de la Banque avait été chargé de mettre au point un programme de prêts de haute « qualité » à l'intérieur de programmes pays bien structurés. Or le Groupe de la Banque n'a pas toujours été à la hauteur des attentes des membres. En matière de prêts en faveur de réformes, les lignes directrices concernant tant la « quantité » que la « qualité » des prêts ont été établies au moment des dernières négociations du Fonds africain de développement. Le Canada profitera de l'examen à mi-parcours pour demander à la direction de la Banque quelles mesures concrètes sont effectivement prises pour assurer le respect de ces lignes directrices.

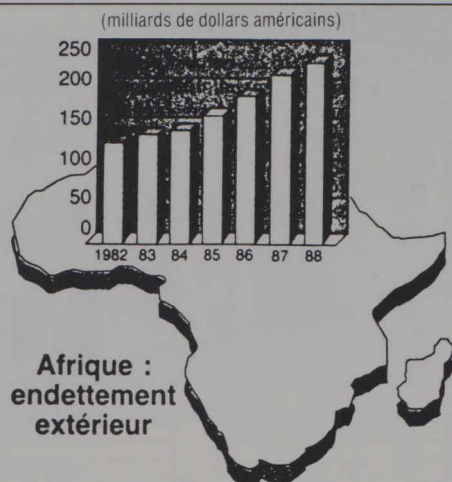
Souvent, la Banque a été incapable d'atteindre certains objectifs clés, particulièrement dans les domaines de

l'agriculture et du développement social. Cette situation demeure inchangée. Il est cependant difficile d'ignorer les cas trop évidents d'exécution retardée ou incomplète, de surveillance insuffisante et de mauvaise planification des prêts, dont il y a lieu de s'inquiéter. Les avantages susceptibles de découler du financement des projets en sont de toute évidence réduits. Il importe d'accorder davantage d'attention à ce problème de la « qualité » des prêts.

Il est généralement reconnu que le Groupe de la Banque a accompli certains progrès. Tant la Banque que le Fonds ont apporté des améliorations à leurs programmes. Grâce à l'intervention de la direction, le problème des prêts accordés en fin d'année est devenu beaucoup moins grave. La Banque est parvenue à freiner en bonne partie la croissance de son budget administratif. Tous ces signes encourageants montrent qu'il est possible d'améliorer rapidement la « qualité » des prêts si la volonté d'y parvenir se manifeste.

- La politique financière de la Banque constitue notre *deuxième grand sujet de préoccupation*. En termes simples, si la Banque ne parvient pas à assainir ses finances, le Canada craint qu'elle ne soit pas en mesure d'assurer aux pays africains les niveaux de financement dont ils ont de toute évidence besoin.

À cet égard, les arriérés de souscriptions de capital et de remboursements de prêts acquièrent une importance fondamentale. Le Canada trouve préoccupants les niveaux de liquidité excessifs enregistrés par le Fonds et le rythme des emprunts par rapport au capital souscrit. Mais c'est le remboursement des arriérés qui suscite le ►



Source : Banque africaine de développement, Rapport sur le développement en Afrique, 1989

plus d'inquiétudes. Ces arriérés totalisent maintenant tout près de 4 p. 100 des prêts non remboursés, ce qui place la Banque dans une situation précaire sur le plan de ses revenus. Le Canada juge par conséquent opportun de demander à la direction de la Banque de présenter au Conseil un programme de sanctions plus sévères, imposées systématiquement, qui auront pour effet de pénaliser davantage les débiteurs qui ne s'acquittent pas dans les délais prévus de leurs obligations envers la Banque.

Le problème des arriérés de souscriptions de capital est tout aussi important, ceux-ci constituant une mesure de l'engagement collectif envers l'institution. Il s'agit d'une obligation fondamentale. Le Canada se range à l'avis des gouverneurs du Botswana, du Kenya et d'autres pays, d'après qui l'élimination des arriérés de souscriptions constituerait une bonne façon pour les membres de montrer le degré de leur engagement envers la Banque.

Le Canada est d'avis qu'au stade actuel de son évolution, la Banque aurait intérêt à éviter de prendre de nouvelles initiatives. Il importe de conserver l'énergie et l'impulsion acquises. Ce qu'il faut, c'est établir des priorités et s'y conformer. Du point de vue canadien, les priorités de la Banque devraient consister essentiellement à concentrer ses activités i) sur les besoins des populations les plus pauvres; ii) sur la mise en valeur des ressources humaines comme meilleur moyen de lutter contre la pauvreté; iii) sur la participation pleine et entière des femmes au processus

du développement; et iv) sur l'environnement.

- La question des priorités constitue *le troisième sujet de préoccupation* en ce qui concerne l'avenir de la Banque. Le Canada fonde de grands espoirs sur le Groupe de la Banque, tout comme celui-ci, d'ailleurs. Mais il faut bien admettre que le Groupe ne peut poursuivre tous ses objectifs avec le même degré d'intensité. Il faut privilégier la concentration des priorités, qui doivent être constamment réexaminées afin que soit conservée la confiance dans la stratégie globale de l'institution . . . « Aucune situation n'est permanente. »

Les gouverneurs de la Banque et les délégués africains peuvent être certains que le Canada ne laissera pas tomber l'Afrique. Il continuera de lui consacrer 50 p. 100 de toute l'aide bilatérale, consentie en totalité sous forme de subventions. Le Canada maintiendra aussi son engagement dans les programmes régionaux.

Mais quel que soit le niveau de l'aide, il est primordial que ces ressources précieuses soient utilisées judicieusement. Sur le plan de la demande, la concurrence est forte. Si la Banque, et plus particulièrement le Fonds, veulent que les donateurs continuent à leur accorder leur appui, il leur faut les convaincre que les ressources en jeu procurent le plus d'avantages possible aux bénéficiaires.

Donnons à la Banque l'occasion de montrer à la communauté internationale ce dont elle est capable. C'est ainsi que nous pourrions tous, individuellement et collectivement, nous engager dans les années 90 en poursuivant une cause commune, celle d'aider le continent africain à se redonner un avenir. ■

Concepteurs de logiciels (suite de la p. 17)

Brant Computer Services Limited, de Mississauga (Ontario), est aussi un fournisseur de solutions informatiques intégrées pour le marché des équipements Hewlett-Packard. Il se concentre à l'échelle internationale dans les domaines de l'intelligence artificielle et des services financiers.

Promis Systems Corporation, de Toronto (Ontario), met en marché un système complet de gestion d'usine qui intègre le contrôle en temps réel des activités de fabrication avec les applications de gestion requises dans les industries œuvrant par lot ou en continu.

Systèmes d'information à référence spatiale

La géographie très diverse du Canada a incité les firmes canadiennes de logiciel à mettre au point une gamme très étendue et très avancée de systèmes d'information à référence spatiale (SIRS). Plusieurs des principaux concepteurs de SIRS sont d'origine canadienne.

ACDS Inc., de Hull (Québec), met au point et commercialise des progiciels et des concepts innovateurs dans la gestion et le traitement interactifs des informations graphiques et alphanumériques.

GeoVision Corporation, d'Ottawa (Ontario), se spécialise dans les produits destinés à répondre aux besoins en SIRS des agences gouvernementales, tant aux niveaux municipal et régional que fédéral, grâce à sa précision cartographique en haute résolution et à sa capacité de gérer et d'analyser des zones aussi restreintes qu'une propriété individuelle ou aussi vastes qu'un pays entier.

INTERA Technologies Corporation, de Calgary (Alberta) et d'Ottawa (Ontario), offre des produits et des services en systèmes d'information géographique spécialisés dans la mise au point et l'application de technologies avancées en télédétection et en cartographie.

MacDonald Dettwiler, de Richmond (Colombie-Britannique), leader mondial en systèmes d'applications informatiques pour l'aérospatiale, la gestion des ressources et la fabrication électronique, se classe au premier rang des fournisseurs de stations terrestres clés en main de satellites de télédétection.

PAMAP Graphics Ltd., de Victoria (Colombie-Britannique), se spécialise dans la conception et la mise au ►

point de logiciels de systèmes d'information spatiale pour les secteurs de l'environnement, de l'arpentage et de l'ingénierie.

Le Système d'analyse spatiale (SPANS) mis au point et commercialisé par TYDAC Technologies Inc., d'Ottawa (Ontario), est un système d'information géographique sur micro-ordinateur individuel ou en réseau. Les capacités du système comprennent l'entrée et la manipulation des données, des fonctions d'analyse et de modélisation, de même que l'affichage des données.

Universal Systems Ltd., de Fredericton (Nouveau-Brunswick), a mis au point et commercialisé un logiciel à la fine pointe de la technologie appelé CARIS (Computer Aided Resource Information System). CARIS est employé en cartographie numérique et dans les industries de gestion des ressources marines et terrestres.

Logiciels de gestion et de comptabilité

Les logiciels de gestion conçus par les Canadiens couvrent la gamme complète, allant des produits hautement raffinés, destinés aux petites firmes très spécialisées, aux produits polyvalents, destinés aux entreprises dont les activités sont très diversifiées.

Alacritous Inc., de Toronto (Ontario), se spécialise dans les logiciels de gestion destinés à accélérer la prise de décision des gestionnaires.

Cognos Incorporated, d'Ottawa (Ontario), se situe d'emblée à la tête des entreprises canadiennes de logiciel et sa position de chef de file est reconnue à l'échelle internationale.

Cette société se spécialise dans la technologie des langages évolués et aide les organisations à améliorer considérablement leur productivité en concevant et en entretenant des applications d'affaires.

Jonas & Erickson Software Technology Inc., de Willowdale (Ontario), fournit à plus de 1 500 entreprises d'Amérique du Nord information comptable et gestion précise et pertinente. Cette firme s'intéresse au développement et à la distribution. Le développement comprend des systèmes pour l'industrie du bâtiment, les mines, la gestion de propriété et d'hôtellerie; la distribution, des systèmes pour le commerce de détail, la fabrication et la dis-

tribution de vêtements, ainsi que pour les commerces grossistes.

Tuxedo Systems Group (TSG), de Winnipeg (Manitoba), jouit d'une grande expérience dans les produits logiciels pour grands ordinateurs ou mini- et micro-ordinateurs. Ces produits, écrits en dBase111, appartiennent essentiellement à trois catégories : Point of Sales Results!, Club Management Results! et Insurance Agency Results!. La firme offre également une gamme complète de modules de comptabilité : Accounts Payable Results!, General Ledger Results!, Canadian Payroll Results!. Chacun de ceux-ci peut être ajouté aux trois principaux produits de TSG.

Logiciels destinés à l'enseignement

De nombreuses entreprises canadiennes se spécialisent dans la conception et l'application de logiciels destinés à l'enseignement et à l'administration scolaire. Avec ses deux langues officielles, le Canada a donné lieu à la création d'une gamme importante de logiciels en langues anglaise et française et de logiciels bilingues.

Chancery Software Ltd., de Vancouver (Colombie-Britannique), fabrique des solutions mécanographiques complètes à l'intention des administrateurs d'écoles. Le système peut gérer des écoles qui comptent jusqu'à 4 000 élèves.

Avec ses 4 400 installations dans des écoles dispersées dans 50 États américains, 9 provinces canadiennes et 27 pays d'outre-mer, Columbia Computing Services, de Vancouver (Colombie-Britannique), est incontestablement le premier fournisseur de logiciels d'administration scolaire en Amérique du Nord.



Logiciel canadien utilisé dans l'éducation primaire.

DIL International, de Sainte-Foy (Québec), met au point, fabrique et commercialise des logiciels destinés à l'enseignement pré-scolaire, aux classes de première année et aux classes d'éducation spéciale.

Logiciels Québit international, de Montréal (Québec), fabricant de logiciels éducatifs bilingues, est une société reconnue pour sa collection originale « Méga » : Méga-Texte (traitement de texte), Méga-Lettre (composition de polices de caractère) et Méga-Mots (vérificateur d'orthographe).

Technogram Inc., de Chicoutimi (Québec), vient en tête dans la mise au point et la commercialisation de logiciels français de haut de gamme destinés aux marchés éducatif et commercial. Technogram a lancé LILAS, grammaire intelligente interactive fondée sur une base de connaissances.

Plusieurs autres firmes canadiennes œuvrant dans ce secteur — Computer Based Training Systems Ltd., de Calgary (Alberta), Compris Inc., d'Ottawa (Ontario), Education Software Products, de Toronto (Ontario) et Softwords/Press Porcpic Inc., de Victoria (Colombie-Britannique), se sont également distinguées sur les marchés nationaux et internationaux.

Les logiciels de connectivités

À l'âge de l'information, l'aptitude de communiquer les données avec efficacité est vitale pour les entreprises, quel que soit le secteur industriel auquel elles appartiennent. Or les logiciels de connectivités jouent un rôle crucial à cet égard et, dans ce secteur très spécialisé, des firmes canadiennes ont fait leur marque à l'échelle internationale.

Micro Tempus Inc., de Montréal (Québec), met au point des logiciels professionnels de communication informatique qu'elle destine au marché des entreprises dans le monde entier. Firme spécialisée dans les liens entre micro- et grand ordinateur, ayant gagné plusieurs prix, Micro Tempus commercialise le Tempus-Link, qui est actuellement utilisé par plus de 1 500 clients dans le monde. Produit unique, le Tempus-Link est composé de quatre modules et est utilisé dans tous les secteurs : fabrication, transport, finances, assurances, éducation, médecine, gouvernement. Il est vendu sous diverses marques de commerce telles que Panlink, Dyl-Link et Answer-Link.

suite à la p. 35



Aide de l'Université de l'Alberta à l'Afrique — Cameroun

Comité international de la santé —

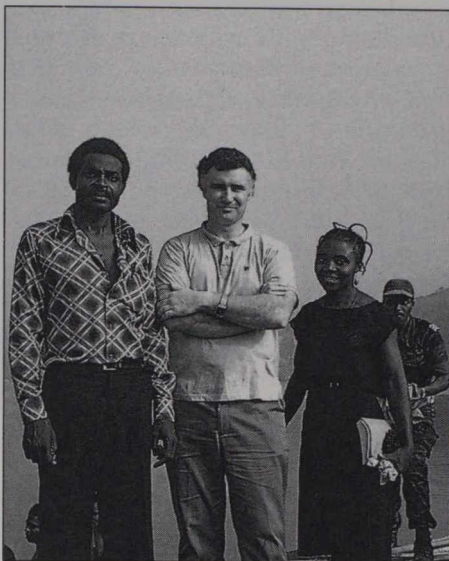
Au printemps de 1985, le doyen, le Dr Douglas Wilson, a demandé aux membres de la Faculté de médecine de l'Université de l'Alberta de participer à un projet de développement dans le domaine de la santé. Il était loin de se douter de la réaction positive qu'il susciterait.

Préliminaires — Des contacts sur place à Edmonton recensèrent les médecins qui avaient exercé dans les pays en développement, lesquels à leur tour aidèrent à décider de deux points essentiels. D'abord, sur quelle région devait-on faire porter ce projet? Il fut très vite évident que ce devait être sur l'Afrique où les besoins étaient les plus importants. Ensuite, à quel niveau du système de santé ce continent avait-il le plus besoin d'aide? On consulta alors des universitaires ayant l'expérience de ces questions qui, à l'unanimité, se prononcèrent en faveur des soins de santé primaires.

Grâce à son expérience dans ce domaine, le Dr Mel Kerr, de l'Université de l'Alberta, fut d'une aide précieuse. C'est lui qui conseilla tout d'abord de sonder l'intérêt de la communauté d'Edmonton à l'égard de ce projet de façon à obtenir l'aide de divers organismes. La réaction fut extrêmement favorable. La Holy Spirit Lutheran Church assura immédiatement son appui et celui des membres de sa congrégation. Le Dr Lett et Judy, son épouse, se dirent sans hésitation prêts à lancer le projet en Afrique, malgré la maigreur des ressources. Le Dr Lett terminait alors sa résidence en chirurgie et avait effectué des recherches sur la schistosomiase. Les Lett avaient déjà passé deux ans au Nigeria, dans un hôpital dirigé par des missionnaires.

Le club Rotary approuva aussi le projet et de généreuses contributions furent reçues de la part de la Fondation Gladys et Merrill Muttart, de la Fondation des hôpitaux universitaires et de particuliers.

Mise en route — Le Dr Dieter Lemke, du service d'urgence de l'Hôpital Royal Alexandra, qui avait travaillé 13 ans dans une mission au Cameroun, nous recommanda ce pays en tant que récipiendaire.



Le Dr John Taylor de l'Université d'Alberta avec les étudiants en médecine et en nursing, visitant le lac Nyos, province du Nord-ouest au Cameroun.

À l'Université de Yaoundé, le Dr Lett apprit que toute aide pour la création de centres de soins de santé primaires serait fort appréciée et que la Faculté de médecine du Centre universitaire des sciences de la santé (CUSS) appuierait les efforts à cette fin. Le doyen, M. Pierre Cateret, proposa d'établir le projet dans la province du Nord-Ouest (où le Dr Lemke avait déjà travaillé) à cause de ses nombreux besoins.

Le Dr Lett fut désigné comme agent de liaison avec le CUSS, et le projet démarra à même les contributions et le budget de la Faculté de médecine de l'Université de l'Alberta. En juin 1986, la famille Lett quitta donc Edmonton pour le Cameroun. À son arrivée, le Dr Lett aida les médecins missionnaires tout en établissant des rapports avec les représentants de divers paliers du gouvernement et de l'administration de l'université.

Payer chacun — On s'aperçut très vite que, malgré les généreuses contributions de la communauté, les fonds n'étaient pas suffisants. Le Dr John Taylor et le Dr Henry Pahst adressèrent donc à l'ACDI une demande de subvention pour le développement des soins de santé primaires dans la province du Nord-Ouest du Cameroun. L'ACDI accepta de financer le projet à compter du 1^{er} avril 1987.

Les vaccins contre la rougeole s'abîment rapidement à la chaleur, le transport intérieur est difficile, les fournitures de base et le personnel qualifié dans les régions écartées sont rares. Mais ce qui est encore plus problématique, le vaccin utilisé au Canada est trop faible pour les nourrissons. Or, dans les pays tropicaux, la rougeole se manifeste très tôt couramment chez les nourrissons. L'équipe a donc dû mettre au point des vaccins permettant l'immunisation à un âge plus précoce.

Des fonds furent prévus dans le budget pour la réalisation, par le Dr Taylor, d'une étude sur la rougeole, le paludisme, la diarrhée et les niveaux nutritionnels chez l'enfant, et pour l'établissement d'un profil sérologique de l'immunité contre la rougeole chez la mère et l'enfant. Cette étude fut lancée et appuyée par la Faculté de médecine administrée par le Dr Carteret, lequel confia auparavant au Dr Peter Ndumbe — interne et immunologiste — la charge d'assurer la liaison avec le CUSS.

Besoins en chirurgie — En mai 1987, le Dr Walter Yakimets, du Département de chirurgie, ayant lors d'une visite à Yaoundé constaté un besoin dans le domaine de l'enseignement de la chirurgie de base, entreprit avec le Dr Lett d'étudier un programme. À Yaoundé, le Dr Lett effectua des démarches auprès de fonctionnaires à divers niveaux. Les communications entre Yaoundé et Edmonton s'intensifièrent et le Comité international de la santé de l'Université de l'Alberta, formé d'une douzaine de médecins, fut plus occupé que jamais.

Vaccination . . . et autres activités — L'un des premiers éléments du programme devait consister en l'essai, par le Dr Pahst, d'un nouveau vaccin contre la rougeole. Chaque année, environ deux millions d'enfants meurent de la rougeole dans les pays en développement et des centaines souffrent de complications chroniques dues à des carences nutritionnelles et à des infections bactériennes résultant de la maladie. C'est à l'heure actuelle la maladie infantile la plus dévastatrice dans les pays tropicaux.

Des problèmes considérables se posent en ce qui concerne la médecine préventive. Les vaccins s'abîment rapidement à la chaleur, le transport intérieur est difficile, les fournitures de base et le personnel qualifié dans les régions écartées sont rares. Mais ce qui est encore plus problématique, c'est que le vaccin utilisé au Canada pour immuniser les enfants contre la rougeole est



trop faible pour les nourrissons. Or, dans les pays tropicaux, la rougeole se manifeste couramment chez les nourrissons dès l'âge de quatre mois (une majorité d'entre eux meurent de cette maladie avant l'âge d'un an). Par conséquent, l'équipe a dû mettre au point des vaccins permettant l'immunisation à un âge plus précoce.

À compter de cette année, le Dr Ndumbe mettra à l'essai des vaccins contre la rougeole qui permettront de comparer trois souches d'une haute efficacité.

Parmi les autres enquêtes cliniques, le Dr Lorne Tyrrell se propose de mettre à l'essai un nouveau traitement chez les patients atteints de l'hépatite B, et le Dr Wanda Wenman d'enquêter sur les infections à chlamydia. On effectuera d'autres études conjointes et on procédera à d'autres échanges de personnel enseignant, d'étudiants et de résidents se spécialisant. L'ACDI a approuvé l'octroi de fonds pour les cours de chirurgie. Des chirurgiens et des infirmières de l'Université de l'Alberta passeront quatre ans à former le personnel camerounais qui prendra ensuite la relève.

Le nouvel agent de liaison avec le CUSS est M. Louis Manan. M. Manan, qui est épidémiologiste, a enseigné à l'Université de Sherbrooke, a travaillé pour le National Institute of Health (NIH) aux États-Unis, et a l'avantage d'être trilingue.

Une grande générosité — Le Grey Nuns' Hospital et l'Hôpital universitaire ont généreusement assumé les coûts du matériel, alors que les Forces armées canadiennes donnent leur appui pour le transport du matériel et des manuels au Cameroun. Grâce à cette générosité, le Dr Ndumbe a pu améliorer considérablement les laboratoires de sérologie. Par ailleurs, une reconnaissance particulière est due au personnel administratif de l'Hôpital de l'Université de l'Alberta qui, sous la direction de M. Julian Stedmand et de Mme Lynn Cooke, ont rassemblé toute une gamme de matériels utiles à ce projet.

À date, les efforts sur le plan administratif ont été coordonnés principalement par le Département de pédiatrie de l'Université de l'Alberta. En juillet 1988, le Dr John Taylor, du Service d'urgence de l'Hôpital universitaire de l'Alberta, a été nommé président du Comité. C'est lui qui guidera les efforts et qui sera chargé de la planification des diverses initiatives. ■

AU COEUR DE LA MUSIQUE

Récents succès du palmarès (juillet 89) parmi les plus populaires :

- **LOST IN YOUR EYES** — Debbie Gibson — premier au Canada.
- **GOOD TIMES** — Tom Cochrane et le groupe Red Rider (Manitoba) — premier par un artiste canadien — aussi gagnant d'un prix JUNO pour le meilleur compositeur.
- **THE TRAVELLING WILBURYS** — Volume I — premier microsillon au Canada.
- **VICTORIA DAY** — Tom Cochrane et Red Rider — premier microsillon par des artistes canadiens.
- **J'APPELLE** — Paul Piché — premier au Québec. AUDIOGRAM, Les Éditions Minerves — microsillon *Sur le chemin des incendies*.
- **RENDEZ-VOUS DOUX** — Gerry Boulet — premier microsillon par un artiste québécois.

Autres sélections :

- **FOLLE DE VOUS** — Martine St-Clair (Québec) — MJM, Éditions Mosas International — gagnante d'un prix Félix en 1979 et star dans *Starmania*.
- **GIVE ME YOUR LOVE** — Roman Grey (Ross Roman and David Gray) — ATTIC Records — numéro un du palmarès à Milan (Italie) et populaire en Allemagne — microsillon *Edge of the Shadow*.
- **JE PENSE À TOI COMME JE T'AIME** — Diane Tell (Québec) — vivant en France et chantant aussi au Québec — CBS, microsillon *Dégriffe-Moi*.
- **SWEET JANE** — Cowboy Junkies (Margo, Peter and Michael Timmins et Alan Anton) (Ontario) — en tournée au Canada et aux États-Unis — RCA Victor, microsillon *The Trinity Session*.
- **LES YEUX DU COEUR** — Gerry Boulet accompagné de Marjo (Québec) — disque double — microsillon *Rendez-vous doux*.

- **TRY** — Blue Rodéo (Toronto) — WEA records, Risque Disque Music — CAPA. Ce groupe a remporté des JUNO dans trois catégories — meilleure chanson, meilleur groupe et meilleur vidéo. Microsillon *Outskirts*.
- **I'M DOWN TO MY LAST CIGARETTE** — K.D. Lang (Alberta) — Central Songs c/o Screen Gems BMI; gagnante d'un GRAMMY (É.-U.) en février, d'un JUNO en mars et du prix pour la meilleure chanteuse. Microsillon *Shadowland*.
- **TANGO** — Dalbello — Succès de l'heure — Gagnante d'un JUNO (en 1977) — disque Capital, microsillon *She*.

Ces sélections du palmarès de la chanson canadienne nous sont fournies par Radio-Canada International, dont vous pouvez suivre l'émission *Musique d'ici* à 21 h tous les dimanches et à 19 h 30 les mercredis (voir l'horaire des émissions de RCI dans ce magazine). RCI présente aussi en juin et juillet deux heures de musique d'artistes du Québec. Pour plus de renseignements, écrivez à Pick of the Pops, Radio-Canada International, Boîte postale 6000, Montréal (Canada) H3C 3A8. ■

RADIO CANADA INTERNATIONAL Horaire de transmission

(du 24 septembre 1989 au 24 mars 1990)

Afrique

Du lundi au vendredi

Nouvelles, sports,	0600-0615	6050D	6150	7155D
météo, échos de la	0630-0645	9740D	9760	11840D
Bourse				

Nouvelles, sports,	1830-1900	15260	17820	
météo, actualités	2100-2130	11880	15150	17820

Nouvelles, sports,	1930-2000	15260	17820	
--------------------	-----------	-------	-------	--

météo, lun. Innovation Canada; mar. Canada à la carte; mer. Musique d'ici; jeu. Manège; ven. Au fil de l'heure

Le samedi

Nouvelles, sports,	1900-2000	15260	17820	
--------------------	-----------	-------	-------	--

météo, Innovation Canada, Canada à la carte

Nouvelles, sports,	2100-2130	11880	15150	17820
météo, Manège				

Le dimanche

Nouvelles, sports,	1900-2000	15260	17820	
--------------------	-----------	-------	-------	--

météo, Au fil de l'heure (courrier, chansons, Allô DX)

Nouvelles, sports,	2100-2130	11880	15150	17820
météo, Musique d'ici				

Karsh : l'art du portrait

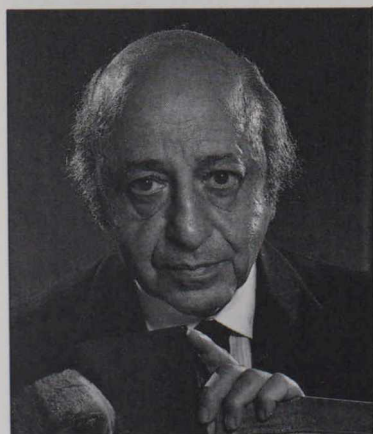
*Exposition du Musée des beaux-arts du Canada
(29 juin-4 septembre 1989)*

De nombreuses expositions ont mis à l'honneur l'œuvre de Yousuf Karsh. Toutes, sans exception, étaient consacrées à ses portraits de célébrités. Cette première grande rétrospective de l'œuvre de ce photographe de renommée mondiale embrasse l'ensemble de sa production. Les 198 photographies exposées comprennent 43 œuvres données par Karsh au Musée des beaux-arts du Canada, 134 œuvres prêtées par les Archives nationales du Canada, ainsi que 21 œuvres prêtées par l'artiste.

Cette rétrospective regroupe des images connues et des photographies anciennes jamais présentées auparavant. Elle met en lumière quatre grandes catégories d'œuvres : les portraits de personnalités célèbres, les portraits photographiques commandés, la série des villes canadiennes et les photos prises en extérieur pour des films.

La première catégorie réunit les images les mieux connues, notamment l'un des portraits les plus saisissants dans l'histoire de la photo au XX^e siècle : le *Churchill* de Karsh. Plusieurs personnalités canadiennes sont également du nombre.

Les portraits photographiques commandés représentent des femmes et des hommes de divers horizons — médecins, avocats, ecclésiastiques, scienti-



L'artiste Yousuf Karsh, son autoportrait.
Copyright © 1983 Yousuf Karsh



The Grey Owl (Archibald Belaney). Photo de Yousuf Karsh (copyright © 1937 Yousuf Karsh), collection du Musée des beaux-arts du Canada.

fiques, politiciens, hommes d'affaires et, le cas échéant, leurs femmes et leurs filles. La plupart de ces œuvres n'ont jamais été exposées. Les épreuves anciennes se rangent, pour la plupart, dans cette catégorie de portraits dont la force tient souvent à un mariage de divers éléments : type de papier photographique, richesse sur le plan artistique, qualités graphiques, sens inné de l'image expressive et pénétration psychologique.

La série des villes canadiennes a été commandée par le magazine *Maclean* dans les années 50. Cette série est le complément des portraits photographiques de membres des professions libérales et d'importants hommes d'affaires, car, en photographiant les villes, Karsh est également allé voir des sidérurgistes, des travailleurs de l'automobile, des fermiers, des pêcheurs, des bûcherons et des gens de la rue.

La dernière catégorie regroupe des œuvres réalisées pendant le tournage de certains films. Il s'agit de photos publicitaires d'acteurs, de photos de figurants et de gens du coin prises à proximité des lieux de tournage.

Organisateurs :

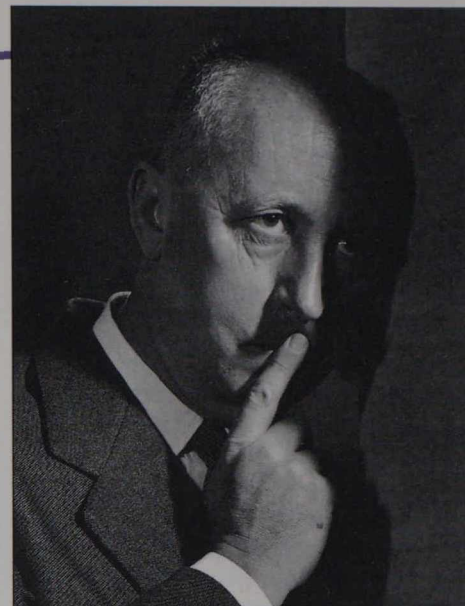
Musée des beaux-arts du Canada, en collaboration avec les Archives nationales du Canada.

Conservateur :

James Borcoman, conservateur des photographies, Musée des beaux-arts du Canada

Cette exposition est rendue possible grâce au concours de IBM Canada Ltée.

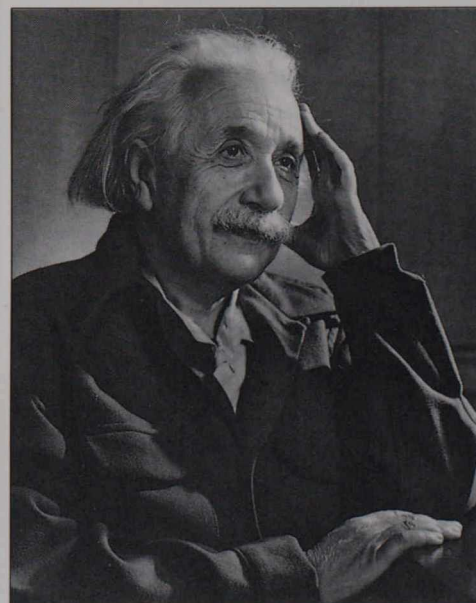
(Voir aussi la page couverture : Mgr Desmond Tutu, photographié par Karsh en 1984 à Ottawa). ■



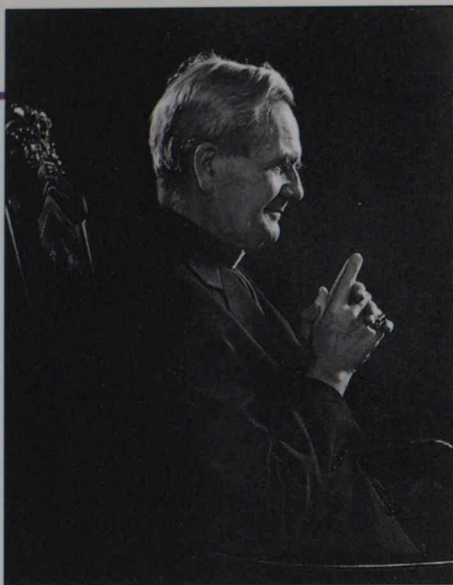
Christian Dior.
Collection du Musée des beaux-arts du Canada.
Copyright © 1954 Yousuf Karsh



Le Stampede de Calgary (rodéo), en Alberta.
Collection des Archives nationales du Canada.
Copyright © 1953 Yousuf Karsh



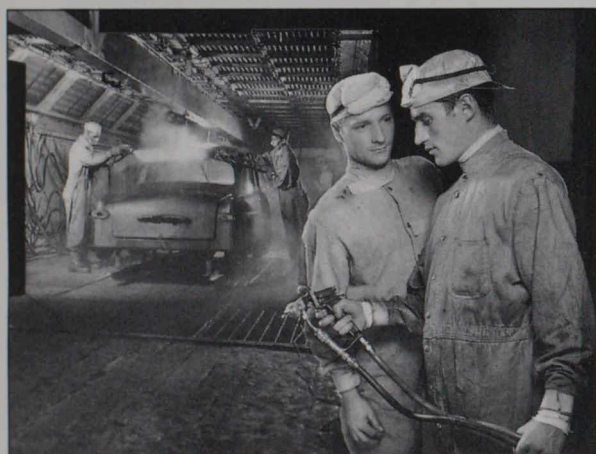
Le scientifique Albert Einstein.
Collection des Archives nationales du Canada.
Copyright © 1948 Yousuf Karsh.



Le cardinal Paul-Émile Léger.
Collection des archives nationales du Canada.
Copyright © 1974 Yousuf Karsh



L'homme d'État Winston Churchill.
Collection des Archives nationales du Canada.
Copyright © 1941
Yousuf Karsh

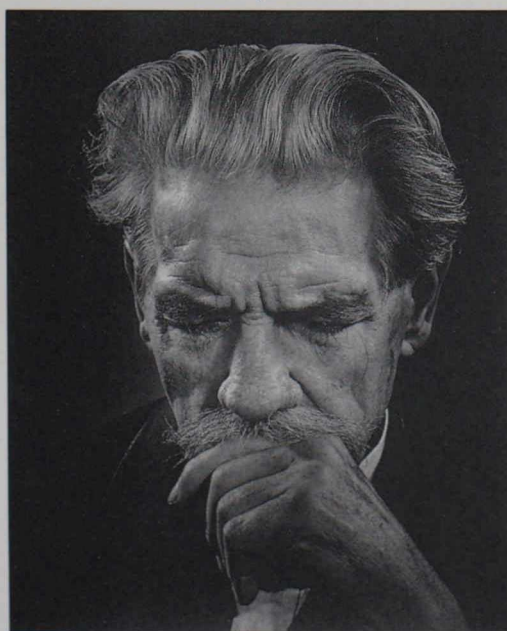
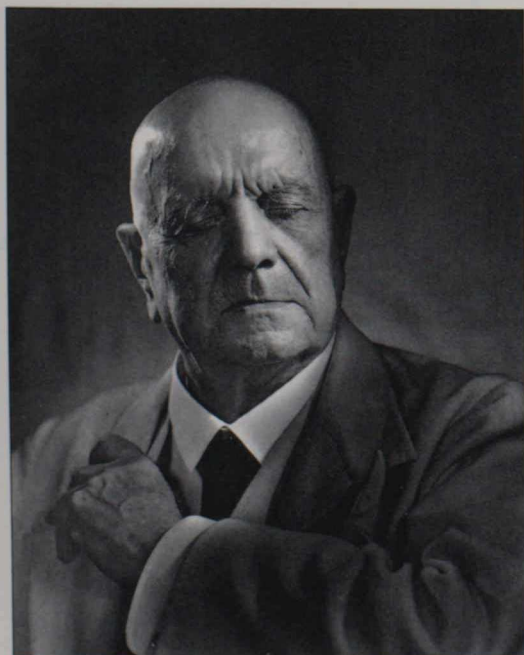


Travailleurs à la société Ford du Canada de Windsor (Ontario).
Collection du Musée des beaux-arts du Canada. Copyright © 1951 Yousuf Karsh



Le fermier Herman Sattler en Saskatchewan.
Collection des Archives nationales. Copyright © 1953
Yousuf Karsh ▼

Albert Schweitzer.
Collection des Archives nationales du Canada.
Copyright © 1954 Yousuf Karsh ▼



Le musicien Jean Sibelius.
Collection des Archives nationales. Copyright © 1949 Yousuf Karsh



L'actrice Katherine Cornell.
Collection du Musée des beaux-arts du Canada. Copyright © 1945
Yousuf Karsh

LA BATAILLE DES DICTIONNAIRES

Le Multi ou le Plus? Plus qu'une guerre de mots, ce sont deux philosophies de la langue qui s'affrontent.

par Pierre Turgeon pour *l'Actualité*

Au Québec, les dictionnaires ne sont pas que de savants ouvrages de référence, mais ce sont aussi des sujets de polémique. Peut-être parce que la survivance du français au Canada n'a cessé d'être un objet de passion et d'inquiétude. À preuve, deux ouvrages parus récemment. Dans un débat souvent houleux et parfois contradictoire, Jean-Claude Corbeil, directeur linguistique du *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* (paru aux éditions Québec/Amérique), et Claude Poirier, rédacteur principal du *Dictionnaire du français plus* (publié par le Centre éducatif et culturel), s'affrontent sur la relation des Québécois avec leur langue, sur les divers usages du français québécois et sur des virgules dont, selon eux, il ne faut pas minimiser l'enjeu linguistique et social.

L'Actualité : Qu'est-ce qui fait un bon dictionnaire?

Jean-Claude Corbeil : C'est une politique cohérente à laquelle adhèrent tous les collaborateurs, notamment en ce qui concerne les anglicismes et les québécismes.

Claude Poirier : Ce qui fait la valeur d'un dictionnaire, c'est son utilité pour la communauté.

J.-C. Corbeil : Notre *Multidictionnaire* a été conçu en fonction des difficultés que rencontrent les Québécois, qu'il s'agisse d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de sémantique, d'abréviation, de typographie, de règles de correspondance ou de canadianismes. Il permet aux Québécois de faire un choix. Quand on leur dit qu'un mot est une impropreté, c'est parce que c'en est une et qu'ils doivent le savoir.

C. Poirier : Oui, mais c'est une impropreté en fonction de Paris.

J.-C. Corbeil : Parfaitement. Notre critère, c'est le français standard et aussi le français légitime au Québec. Nous nous sommes beaucoup préoccupés des

attitudes des Québécois vis-à-vis des mots. Il y a des emplois de la langue qui sont des impropretés réelles par rapport au sentiment légitime que la population a de sa propre langue . . . Et donc, en tant que Québécois, je peux juger que certains mots sont des impropretés et j'ai parfaitement le droit de le dire . . .

C. Poirier : Ce n'est pas une impropreté, c'est un emploi qui relève d'une autre communauté. Le terme impropreté est lié à la norme qu'on se fixe. Si je dis que la norme, c'est Paris, le Québécois lui-même devient une impropreté! . . . Méfions-nous des jugements traditionnels. Il faut reprendre chacun des mots et étudier son corpus de façon à avoir une vision juste des choses.

J.-C. Corbeil : Il y a tout de même des acquis. . . Au Québec on a assisté à un alignement de la langue sur un français international standard, qui a été accéléré par l'introduction de la télévision, du cinéma, de la littérature, des revues. De sorte que, aujourd'hui, l'écart entre la langue parlée par la majorité des Québécois et le français international standard est nettement plus faible qu'il y a 20 ans.

. . . Je pense qu'il est très important d'offrir un instrument de travail qui permette de trouver une réponse sûre et rapide à des problèmes quotidiens de langage. Après, si quelqu'un veut utiliser l'anglicisme, libre à lui, mais il saura au moins que c'est un anglicisme.

C. Poirier : Pour que la langue des Québécois continue de s'améliorer, il faut maintenant leur dire pourquoi ils parlent comme ça. Il faut donc partir de ce qu'ils connaissent. Aucun dictionnaire français ne collera jamais à leur réalité.

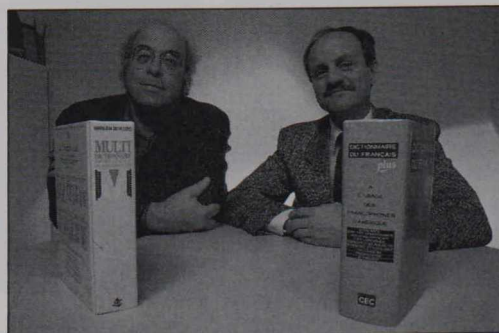
J.-C. Corbeil : . . . Mon rêve, c'est un dictionnaire qui ferait la distinction entre le français au sens large et ce qui est l'usage caractéristique des différentes communautés francophones : québécoise, belge, suisse, africaine, etc.

L'Actualité : Croyez-vous que la publication de dictionnaires puisse influencer l'évolution de la langue?

C. Poirier : Oui, et je pense que c'est à la base même de notre travail. La recherche historique est essentielle pour comprendre la langue. . . Au milieu du XIX^e siècle, les écrits le montrent, on crie à l'horreur : les Québécois ne parlent pas comme en France. Il y a, à cette époque, la publication d'une série de textes qui ont trait à la correction de la langue, des textes souvent très virulents. Parallèlement, une autre tendance se fait jour, qui consiste à dire : attention, nous ne vivons pas en France, notre réalité n'est pas française, mais nord-américaine. Depuis, la tendance de l'élite a toujours eu le dessus, elle consiste à normaliser le français du Québec en fonction de celui de Paris.

Dans le *Dictionnaire du français plus*, nous avons voulu faire reconnaître le principe que le français du Québec, c'est du français et non pas une « sous-langue » dont les aspects caractéristiques doivent être mis en bas de page avec des marques infamantes.

J.-C. Corbeil : Nous n'avons pas la même vision de l'histoire. Plus j'ai voyagé, plus je me suis rendu compte que l'avenir du Québec passait par un respect du noyau commun qui nous per-



Jean-Claude Corbeil (à gauche) et Claude Poirier dans un débat houleux concernant les dictionnaires, le *Multi* et le *Plus*. Photo : Robert Etcheverry, Montréal.

met de communiquer avec les autres francophones du monde entier. Il se développe d'ailleurs au sein de la francophonie une stratégie de communication . . .

C. Poirier : . . . Décoloniser la langue, c'est permettre à l'identité québécoise de s'exprimer non seulement en la libérant de l'anglais, mais aussi du français hégémonique de Paris . . .

J.-C. Corbeil : Mais tout n'est pas bon dans l'usage québécois. Ce n'est pas parce que des mots ont été utilisés par des auteurs joualisants qu'ils doivent entrer dans le dictionnaire. Il y a encore beaucoup d'impropriétés qui relèvent du fait qu'on n'a pas fini de faire le ménage et qu'on est soumis à un bombardement constant de microbes linguistiques parce qu'on vit en pleine Amérique.

C. Poirier : . . . Il faut voir que ce dictionnaire (*Plus*) est le résultat d'un certain nombre de compromis. Je suis le premier à admettre qu'il n'est pas parfaitement homogène, ni complet.

Notre équipe, celle du Trésor de la langue française au Québec, qui travaille depuis 10 ans à établir une base historique du français québécois, a été associée au projet du *Plus*.

. . . J'ai demandé que près de 200 anglicismes soient enlevés; il manquait d'exemples littéraires; les définitions n'étaient pas celles que je voulais. Donc, on a fait un travail considérable pour lui donner une certaine qualité de définition linguistique . . .

Cela dit, je pense que notre dictionnaire peut rendre de grands services dans sa forme actuelle. Nous avons voulu décrire le vocabulaire administratif et social d'ici, ce qui n'avait jamais été fait. C'est quoi, un préfet? Qu'est-ce que ça fait, un solliciteur général? Deuxièmement, nous nous sommes attaqués au vocabulaire de la faune et de la flore. Troisième champ que nous avons étudié en détail : celui de l'alimentation. Nous avons également touché un peu au vocabulaire du vêtement, à certains mots de la langue familière, mais il est évident que nous n'avons pas encore fait le tour du jardin tellement la matière à analyser est vaste.

(Extrait d'un article paru dans la revue « L'actualité » publiée à Montréal par Maclean Hunter Limitée et reproduit ici en collaboration avec cette revue). ■

Film en tournage

Les femmes africaines : des femmes en action

Une équipe du Service de l'audio-visuel de l'Université du Québec à Montréal a tourné une série de films — douze portraits de femmes africaines ayant des postes de responsabilité dans trois pays d'Afrique francophone : le Cameroun, le Mali et la Tunisie.

Cette équipe doit réaliser une série de 13 émissions de télévision de 28 minutes chacune. Chaque documentaire sera un témoignage de la vie familiale, sociale et professionnelle d'une femme africaine occupant un poste de responsabilité dans son pays.

L'objectif général de la série est de présenter certains modèles d'intégration et de participation des femmes africaines à la vie sociale, politique, économique, culturelle et scientifique de leur pays.

Chaque émission sera un document en soi et tracera donc le portrait d'une femme africaine qui sera choisie en fonction de son statut, de son activité sur le plan social et du caractère représentatif de sa profession. Les causes, les conséquences et l'impact de ces réussites sur le plan social seront analysés.

Ces femmes africaines témoigneront de leur cheminement personnel et professionnel et décriront les défis auxquels elles ont dû et doivent encore faire face. Elles rappelleront également les possibilités qui se sont présentées à elles au cours de leur carrière et expliqueront les stratégies originales qu'elles ont apprises à utiliser et perfectionner pour accéder



Scène du film canadien tournée en avril 1989 au Nigeria lors de la tournée en Afrique du jazzman montréalais Oliver Jones. Nous voyons ici Archie (3^e de gauche), membre du trio d'Oliver Jones, avec des musiciens traditionnels nigériens. Une réalisation de Martin Duckworth avec l'appui de l'Office national du film, Téléfilm Canada et des Studios audio-visuels de Montréal.



Tournage du film « Les femmes africaines : des femmes d'action », une production de l'UQUAM en collaboration avec l'ACDI et l'ACCT. Réalisation de Jean-Claude Thouin (2^e de gauche).

aux postes qu'elles occupent. Enfin, elles feront part de leur perception du rôle actuel et futur des femmes dans la société africaine.

Les documents contiendront, outre ces portraits, un ensemble d'informations sur les structures sociales, religieuses et politiques de chacun des pays. Ainsi, les Canadiens pourront se faire une idée plus juste du contexte et des conditions dans lesquelles les héroïnes de cette série documentaire exercent leur profession quotidiennement.

Générique :

Conception : Carole Simard, Jean-Claude Thouin

Réalisation : Jean-Claude Thouin

Recherche et entrevues : Carole Simard

Assistance à la réalisation : Paule Filion

Caméra : Jérôme Dal Santo

Assistance à la caméra et prise de son : Jocelyn Simard

Montage : Micheline Morin

Production : Service de l'audio-visuel, Université du Québec à Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (ACCT). ■



Le pianiste de jazz montréalais Oliver Jones et son trio lors de leur séjour en Côte d'Ivoire en mars-avril 1989, pour une série de concerts à Abidjan et Bouaké.

Fédéralisme canadien (suite de la p. 10)

provinciale. La langue française fut protégée au Québec et dans l'ordre fédéral de gouvernement.

Les « Pères » de la fédération adoptèrent ainsi les 72 Résolutions de Québec et les 69 Résolutions de Londres, arrêtées entre eux, et qui servirent alors de canevas pour la formulation du *British North America Act de 1867*. La loi fondamentale du Canada était donc le résultat d'un compromis politique.

- *Le cadre constitutionnel canadien*

Aujourd'hui le Canada est à la fois une monarchie constitutionnelle, une fédération, une démocratie parlementaire; sa constitution est en partie écrite et non écrite. Il a deux systèmes de droit et deux langues officielles. Depuis le 17 avril 1982, il a une charte constitutionnelle des droits.

S'ils se sont inspirés des États-Unis pour le fédéralisme, les Canadiens ont retenu les institutions parlementaires héritées du Royaume-Uni. Leur gouvernement est responsable. Pour se maintenir au pouvoir, il doit conserver la confiance des députés. Ils ont un gouvernement de cabinet et le premier ministre et ses ministres incarnent l'exécutif. Le poste de premier ministre grandit sans cesse en importance.

La Charte constitutionnelle consacre les droits fondamentaux classiques mais comprend aussi les droits linguistiques, ce qui au Canada est de la plus haute importance.

Le préambule de la *Loi constitutionnelle de 1867* déclare que le Canada a une Constitution semblable en principe à celle du Royaume-Uni. Les tribunaux, à partir de ce texte, devaient conclure par la suite que les grands documents comme la *Magna Carta* le *Bill of Rights*, l'*Habeas corpus*, l'*Act of Settlement* font partie de sa Constitution.

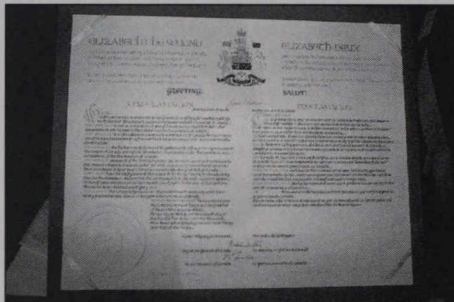
L'éducation, un des points cardinaux du compromis de 1867, fait l'objet d'un article distinct.

Le Canada est une monarchie constitutionnelle; cependant, cette monarchie, qui était absolue au début, est devenue constitutionnelle. La Reine règne mais ne gouverne pas. Elle est représentée par un Gouverneur général.

Les conventions sont la plupart du temps non écrites. Les règles législatives sont écrites. Les règles de *common law* sont des règles que les tribunaux ont élaboré au cours des siècles dans l'exécution de leurs fonctions judiciaires. La *Loi constitutionnelle de 1867* et les



Réunion historique fédérale-provinciale des premiers ministres lors du rapatriement de la Constitution en avril 1982.



Document constitutionnel consacrant le rapatriement définitif de la Constitution canadienne le 12 avril 1982.

amendements qui ont suivi tracent le partage des pouvoirs; cependant, une bonne partie de la Constitution canadienne demeure non écrite.

- *Exercice du pouvoir au sein de la fédération canadienne*

La façon d'exercer les **pouvoirs législatifs** varie d'une fédération à l'autre. Au Canada, le constituant a choisi de rédiger deux listes de responsabilités spécifiques, l'une pour les compétences fédérales et l'autre pour les instances provinciales. Le Parlement s'est vu octroyer un pouvoir général de légiférer.

Le constituant a confié à l'autorité fédérale une compétence sur des sujets tels la taxe directe et indirecte, le commerce, le service postal, la fonction publique fédérale, la défense nationale, la navigation, les pêches, le système bancaire, la frappe de la monnaie, les lettres de change, l'intérêt, la faillite, le mariage, le divorce, le droit criminel, les pénitenciers, la naturalisation, les droits d'auteur et certains droits de propriété, pour ne nommer que les principaux. Un pouvoir d'urgence est implicite dans la Constitution dit la Cour suprême, bien qu'exceptionnel et transitoire. On a fait entrer dans la compétence résiduelle fédérale l'aéronautique, les radiocommunications, la télévision, la câblodis-

tribution, les droits miniers sous-marins au large des côtes des provinces, l'embellissement de la capitale fédérale, les langues officielles au niveau fédéral, le contrôle des stupéfiants. La *Loi constitutionnelle de 1982* déclare de plus que l'autorité fédérale s'engage à faire des paiements de péréquation et à lutter contre les disparités régionales.

On a conféré aux provinces une compétence dans les catégories suivantes que nous citons à titre d'exemples : taxe indirecte, fonction publique provinciale, hôpitaux, institutions municipales, corporations à objets provinciaux, ouvrages locaux, administration de la justice dans la province, propriété, terres, mines, minéraux et droits civils, célébration du mariage, prisons et un petit pouvoir résiduel provincial sur les choses locales et privées et le droit de propriété. En principe les provinces ont compétence exclusive en matière d'éducation; cependant, on a subordonné ce pouvoir au respect de certaines garanties confessionnelles. Depuis, les pouvoirs des provinces ont été élargis en matière d'exploitation des ressources naturelles non renouvelables, et en matière d'exportation dans d'autres provinces et de taxation indirecte.

Le partage du **pouvoir exécutif** suit en principe le partage du pouvoir législatif.

La Constitution de 1867 opère aussi un partage sur le **plan judiciaire**. Il y a une division verticale et horizontale des cours de justice dont la responsabilité est divisée entre les ordres provincial et fédéral de gouvernement. La Cour suprême du Canada est au sommet de la pyramide et est aussi une cour générale d'appel pour tout le Canada. Les cours de justice au Canada peuvent se prononcer en matière d'inconstitutionnalité des lois et en assumer le contrôle.

Le Canada a deux régimes de droit : le droit civil au Québec et la *common law* dans les neuf autres provinces et les territoires.

- *Amendement à la Constitution et interprétation*

La *Loi constitutionnelle de 1982* dota le Canada d'une formule d'amendement. Il faut en principe le concours des chambres fédérales et des deux tiers des 10 provinces regroupant 50 % de la population pour modifier la Constitution. Si un pouvoir provincial est transféré à l'autorité fédérale, une province peut retenir sa compétence ▶

législative. C'est ce qu'on appelle le droit de retrait. Certains amendements à la Constitution exigent l'assentiment des 11 participants.

Le Comité judiciaire du Conseil privé (jusqu'en 1949) et la Cour suprême du Canada se sont souvent prononcés sur le partage des pouvoirs. Ces deux institutions orientent puissamment le fédéralisme canadien.

Depuis l'avènement d'une charte constitutionnelle des droits en 1982, non seulement les lois doivent-elles respecter le tracé du partage des pouvoirs, mais doivent en plus se conformer à la *Charte canadienne des droits et libertés*. La suprématie parlementaire est ainsi réduite au profit des minorités et des droits individuels.

Les **conférences fédérales-provinciales** et les réunions des 11 premiers ministres (sorte de fédéralisme exécutif) jouent aujourd'hui un rôle important sur le plan constitutionnel.

Conclusion

En guise de conclusion, nous constatons que le Canada est un pays où le « constitutionnalisme » est très fort.

En 1867, le Québec et les provinces maritimes (de l'Atlantique) n'auraient accepté rien d'autre qu'une fédération. Par la suite, les provinces atlantiques ont vu leur survie dans une forme plus centralisée de gouvernement et surtout dans une intervention fédérale vigoureuse. Le Québec n'accepterait pas plus aujourd'hui qu'en 1867 une union législative. Il est certes la province la plus vigilante sur le plan du fédéralisme.

L'accord constitutionnel de novembre 1981 a débouché sur le rapatriement de la Constitution du 17 avril 1982. L'Accord du lac Meech d'avril-juin 1987 devrait maintenant permettre de compléter ce processus. Les provinces ont jusqu'au 23 juin 1990 pour ratifier l'Accord du lac Meech.

Si le fédéralisme canadien a donné lieu à un grand nombre de litiges, c'est, au fond, qu'il est bien vivant. Les conflits de juridiction entre les deux ordres de gouvernement sont de la nature même des choses dans une fédération. Aujourd'hui comme hier, le fédéralisme apparaît aux politiques, aux juristes et aux yeux des Canadiens comme la forme idéale de gouvernement pour le Canada. ■

Gérald A. Beaudoin,
Sénateur et ancien Doyen de la
Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Le Canada et l'Afrique

Hydro Québec (suite de la p. 15)

L'environnement

Les sciences de l'environnement sont maintenant devenues un élément indispensable à tout projet de développement. L'Hydro-Québec a mis au point des moyens d'action qui peuvent s'adapter à d'autres latitudes. Toutes les pratiques environnementales et les mesures d'insertion sont applicables à d'autres régions du monde, qu'il s'agisse des méthodes de cartographie, des techniques de transport à haute tension ou des procédures de surveillance écologique. C'est pourquoi l'Hydro-Québec, forte de l'expérience acquise depuis de nombreuses années, est prête à mettre ses compétences au service de tout client désireux mener des études ou des travaux en vue d'assurer la compatibilité des décisions et des projets avec l'équilibre et la mise en valeur de l'environnement.

Projection vers l'avenir

Avec les réserves dont elle dispose, l'Hydro-Québec est l'une des rares entreprises d'électricité du monde à pouvoir planifier son développement à long terme à partir de l'hydro-électricité. Sa capacité de production actuelle est en effet suffisante pour répondre à la demande prévue de ses marchés internes et pour satisfaire à ses engagements contractuels de ventes hors-Québec au cours des dix prochaines années. À l'heure actuelle, le potentiel développé dans le Grand Nord québécois n'atteint pas encore 50 p. 100.

Mais ce n'est pas tout. L'Hydro-Québec est prête à ouvrir de nouveaux chantiers spécialement pour les exportations puisqu'une partie de son potentiel hydro-électrique est facilement accessible. Par exemple, des installations rapidement et économiquement aménageables pourraient fournir quelque 14 000 MW de puissance additionnelle, c'est-à-dire environ 85 p. 100 de la puissance de pointe appelée simultanément dans les six États de la Nouvelle-Angleterre (États-Unis).

Forte de l'expérience déjà acquise dans le domaine du transport, l'Hydro-Québec entend tirer le meilleur parti de l'infrastructure qu'elle a mise en place, tout en s'ajustant aux besoins de ses marchés; c'est ainsi qu'en avançant la construction de la ligne Radisson-Nicolet-des Cantons, l'entreprise éta-

blira dès 1990 une liaison directe entre la Baie James au nord du Québec et la région de Boston aux États-Unis.

Le réseau d'interconnexions actuellement en place a une capacité de livraison de 5 415 MW, et devrait atteindre une capacité de 6 675 MW d'ici à 1990. Le développement de ce réseau comporte trois étapes distinctes.

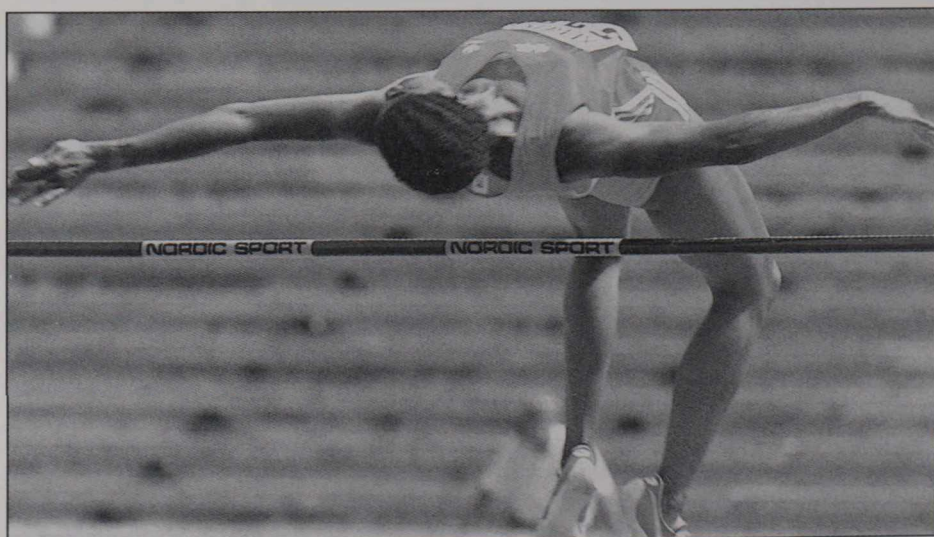
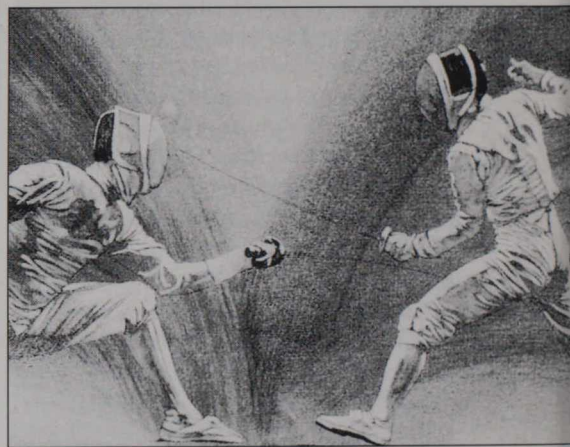
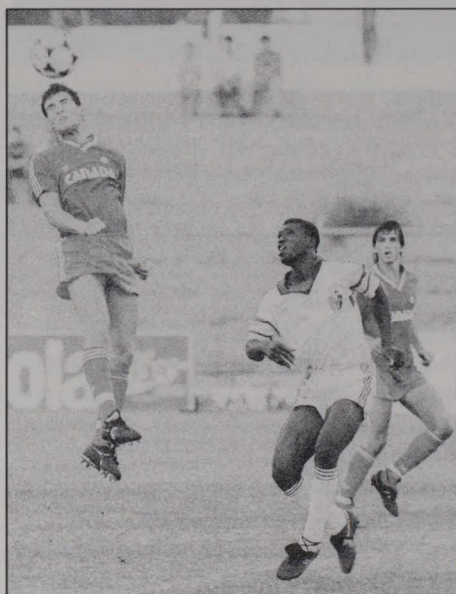
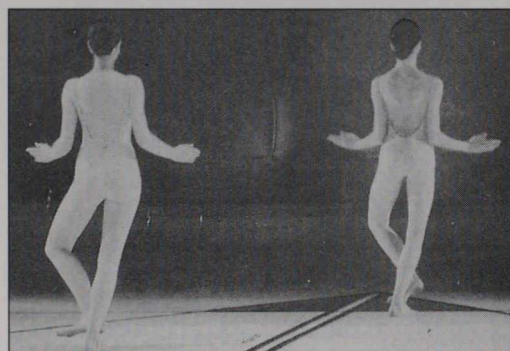
- Jusqu'en 1995, l'Hydro-Québec disposera encore de surplus d'énergie qu'elle continuera d'écouler sur les marchés d'énergie. Parallèlement, elle augmentera la capacité de livraison de ses interconnexions, notamment vers la Nouvelle-Angleterre.
- Pour la période 1990-2000, l'entreprise vise la vente de blocs d'énergie et de puissance garantie représentant de 3 500 à 4 500 MW. Les provinces canadiennes et les États américains voisins pourraient en effet choisir à court terme d'importer de l'électricité du Québec au lieu de construire des centrales thermiques au mazout, au charbon, ou nucléaires.
- Après l'an 2000, les besoins à long terme des réseaux voisins entraîneront probablement la signature de contrats d'importation d'électricité, se substituant définitivement à la construction de nouvelles centrales. Des interconnexions supplémentaires, plus grandes et plus puissantes, seront alors nécessaires et l'Hydro-Québec pourrait même être appelée à devancer certains projets d'équipements de production. ■



Technicien de l'Hydro-Québec.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Maroc juillet 1989



Concepteurs de logiciels (suite de la p. 25)

Simware Inc., d'Ottawa (Ontario), conçoit et commercialise un ensemble complet de logiciels de connection utilisables sur de grands ordinateurs IBM, des PC d'IBM ou autres appareils compatibles, de même que sur des Macintosh d'Apple. Ces produits fournissent aux services d'information des solutions de communications intégrées pour MVS/VTAM, GCS/VTAM, VM/SP, PC-DOS et les systèmes Macintosh, donnant ainsi accès à l'information destinée à la haute direction.

Langages de quatrième génération

Les langages de quatrième génération permettent de créer des logiciels puisants plus rapidement et plus facilement que les langages de programmation traditionnels. La capacité qu'a l'ordinateur d'exécuter des tâches de traitement et de manipulation de données s'étend ainsi à celle de raisonner à partir de l'information fournie par le programmeur. Parmi les langages de quatrième génération conçus et commercialisés au Canada, on compte ceux des firmes qui suivent.

Cognos Incorporated, d'Ottawa (Ontario), se spécialise dans la technologie des langages évolués. PowerHouse, sa principale série de produits, permet au service d'information de mettre en place des applications d'affaires jusqu'à dix fois plus rapidement qu'avec des langages traditionnels de troisième génération comme COBOL ou FORTRAN. La solution Cognos est utilisée par plus de 120 des 500 compagnies *Fortune* et, à l'échelle mondiale, plus de 200 collèges et universités l'enseignent ou l'utilisent.



Le Canada dispose d'une base solide de connaissances dans le domaine de la mise au point de logiciels. Aux réalisations d'une industrie dynamique, s'ajoutent celles de quelque 35 universités canadiennes qui poursuivent des programmes de recherches en informatique et en d'autres secteurs connexes, dont le secteur du logiciel. Ces institutions sont déjà bien connues à l'étranger pour leur esprit novateur et leurs nombreuses réalisations.

S.S.M. Inc., de Montréal (Québec), a mis au point et commercialise un système de gestion de base de données qui est totalement intégré à un langage de quatrième génération appelé SSM/PROCOL. SSM/PROCOL est un environnement complet de développement d'applications qui dispose de tous les outils nécessaires pour élaborer des processus perfectionnés sans devoir faire appel à d'autres langages.

Infocentre Ltée, de Montréal (Québec), a mis au point SPEEDWARE, toute une « famille » de langages de quatrième génération à haute performance qui permet la conception rapide et simplifiée d'applications pour la gamme complète des ordinateurs d'affaires HP3000.

Zanthe Information Inc., de Nepean (Ontario), est un fournisseur majeur d'outils logiciels de mise au point d'applications basées sur le modèle de données entité-relation. ZIM est un système de gestion de base de données avec langage de quatrième génération doté de capacités de déverminage, d'un concepteur de formulaires et d'un compilateur offrant des options et de temps machine.

Logiciel XL Inc., de Montréal (Québec), commercialise ULTIM (Universal Language and Tool for Information Management), langage de quatrième génération doté d'un éditeur intelligent qui valide instantanément les données au fur et à mesure qu'elles sont introduites et qui émet des messages explicites si des erreurs sont commises.

Logiciels d'applications spéciales

Andyne Computing Limited (Kingston, Ontario) se présente comme une entreprise d'ingénierie de logiciel et de matériel informatique spécialisée dans la consultation et la mise au point de produits destinés aux applications industrielles et scientifiques.

Cogebec Inc., d'Île-des-Sœurs (Québec), se spécialise dans les systèmes de gestion de l'information destinés aux administrations municipales.

Modatech Systems Inc., de Vancouver (Colombie-Britannique), concepteur de logiciel en pleine croissance, se spécialise dans les logiciels d'applications destinés aux fabricants, aux importateurs et aux représentants commerciaux de l'industrie du vêtement.

SoftQuad Inc., de Toronto (Ontario),

tire ses origines de Coach House Press, maison d'édition littéraire canadienne qui a remporté de nombreux prix. Cette firme vend et fournit les services requis pour l'utilisation du SoftQuad Publishing Software et du SoftQuad Author/Editor.

Fulcrum Technologies Inc., d'Ottawa (Ontario), commercialise FulText, système de recherche documentaire conçu à l'intention des fabricants d'ordinateurs, le marché de l'intégration de systèmes.

Alis Technologies Inc., de Saint-Laurent (Québec), fondée en 1981, met au point et applique des solutions en langue arabe aux ordinateurs de toute taille, micro-, mini- et grands ordinateurs.

Pelada Informatica Incorporated de Nepean (Ontario), élabore des logiciels d'applications bilingues (français-anglais). Le logiciel de traitement de texte a été le produit sur lequel a reposé essentiellement le succès de la compagnie depuis sa fondation en 1983.

La firme de conception de logiciels et de formation Data Kinetics Ltd., d'Ottawa (Ontario), se spécialise dans les systèmes de grande et de micro-informatique. Depuis 1977, elle a travaillé sur le marché international et a proposé à ses clients des conceptions avancées de logiciels, des services de qualité et une formation en informatique.

Omicron Telesystems Inc., de Pointe-Claire (Québec), entreprise de haute technologie, se spécialise dans la conception et la production de systèmes d'information. Elle possède les compétences multidisciplinaires nécessaires à la mise au point de systèmes qui offrent réseautage, mise à contribution de ressources informatiques au service de plusieurs usagers, et intégration ou assemblage de systèmes différents en un seul — mais puissant — outil de gestion.

Fondée en 1974, KEA Systems Ltd., de Vancouver (Colombie-Britannique), s'est concentrée, au départ, sur les contrôles de procédés et les communications de données dans le monde DEC. Depuis, elle a continué d'accroître le nombre de ses produits.

En conclusion, on peut déclarer que les concepteurs canadiens de logiciels sont en mesure d'innover et de fournir des services dans tous les secteurs de cette industrie et que leurs compétences s'étendent à tous les marchés étrangers. ■



Viaducs de la voie ferrée Douala-Yaoundé, réalisation de la société Janin Construction Ltée, de Montréal. ▲



▲ Étudiants en médecine et en nursing accompagnés du Dr John Taylor en tournée d'étude à Bamili. Projet de santé réalisé conjointement par le CUSS et l'Université d'Alberta.



▲ Le Président Paul Biya et le Premier ministre Brian Mulroney à Ottawa en septembre 1986.



▲ Séquence de tournage d'un film par l'Université du Québec à Montréal dans une plantation de caoutchouc au Cameroun, en 1988.

▼ Ingénieurs du Centre National de Développement des Forêts fournissant les instructions relatives au plan de sondage dans le cadre des travaux d'inventaire forestiers. Réalisation de la société Poulin Thériault (Tecsult) de Québec. Photo : Denis Cabana.



▲ Le Ministre des Relations internationales et du Développement Monique Landry (3^e de gauche) visitant le site de la construction d'un des six lycées techniques à être réalisés par la société SOFATI Ltée de Montréal.

